66559, Finistère : 1937

Département du Finistère

MODÈLE N° 8 *bis*.

MEMBRE DU SÉNAT

Élu le 25 Avril **1937.**

(1er tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits 1354
Nombre des votants. 1354
Nombre des suffrages exprimés 1350

CANDIDAT PROCLAMÉ

Nom : Quéinnec
Prénoms : Jacques
Qualification, profession, etc. : Notaire, Conseiller général à Pont l'abbé ancien député –
Date de la naissance : 7 Octobre 1885

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . 715

Int. 2213 E

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Cadoret François 439
M. Masson Jules Gustave Hippolyte 124
M. Guéguin Pierre 35
M. Le Guénédal Yves 29
Divers, bulletins nuls ou voix perdues. 12

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . 1354

DÉPARTEMENT
d u Finistère

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Modèle n° 8)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913, 31 MARS 1914, 30 DÉCEMBRE 1928 ET 10 AOUT 1929

Procès-verbal des opérations du collège électoral réuni le 25 avril 1937, à Quimper, pour élire un sénateur.

L'an mil neuf cent trente sept, le Vingt cinq du mois d'avril
nous [1] Chauvin Marcel, Président
du tribunal de première instance de Quimper, nous sommes
rendu dans la salle de la Cour d'assises au Palais de Justice de Quimper
local désigné pour la réunion du collège électoral du département du Finistère
convoqué en vertu du décret du 9 mars 1937.
à l'effet d'élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président *ou* vice-président *ou* juge le plus ancien.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Thomas (Mathurin), né le 19 février 1863.
M. Guillou (François Louis), né le 29 mai 1871.
M. Larnicol (Corentin), né le 24 janvier 1902.
M. Le Goff (Clet), né le 6 juillet 1900.

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire, M.
Le Goff (Corentin), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée par les lois des 9 décembre 1884, 1er février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928 et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des 17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le décret du 24 mai 1934, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement et de séjour allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Int. 2212 E

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en Six sections de vote, de la manière suivante[1]:

1re Section,	de la lettre	A	à la lettre	C	225	électeurs.
2e Section,	—	C	—	F	225	—
3e Section,	—	F	—	H	225	—
4e Section,	—	H	—	M.	225	—
5e Section,	—	M.	—	Q	225	—
6e Section,	—	Q.	—	Y	229	—
7e Section,	—		—			—
8e Section,	—		—			—
9e Section,	—		—			—
10e Section,	—		—			—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président *une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.*

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs[2] de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1re Section	*Président*	M. [3]	Caill Yves
	Scrutateurs	M.	Garrec Yves
		M.	Le Gall Pierre
		M.	Goalabré Yves
		M.	Gloanec Laurent
2e Section	*Président*	M.	Andreu de Kerdrel Jean
	Scrutateurs	M.	Allain Pierre
		M.	Hénaff Corentin
		M.	Tallec Pierre
		M.	Kervella André
3e Section	*Président*	M.	de Penfentenyo de Kervéréguin Charles
	Scrutateurs	M.	Laurent Jean marie
		M.	Grall Joseph
		M.	Mavic Louis
		M.	Brod Jean
4e Section	*Président*	M.	Richard Philibert
	Scrutateurs	M.	Malléjac Alain
		M.	Calloch François
		M.	Le Lay Corentin
		M.	Le Bris Félix
5e Section	*Président*	M.	Péron Joseph
	Scrutateurs	M.	Abgrall Julien
		M.	Méhu Louis
		M.	Goanec Alain
		M.	Péon Christophe

6e Section....	*Président*.....	M.	de Kérallain Jacques
	Scrutateurs.....	M.	Belbéoch Pierre
		M.	Le Drémeau Joseph
		M.	Bozec Corentin
		M.	Belin Lucien
7e Section....	*Président*.....	M.	
	Scrutateurs.....	M.	
		M.	
		M.	
		M.	
8e Section....	*Président*.....	M.	
	Scrutateurs.....	M.	
		M.	
		M.	
		M.	
9e Section....	*Président*.....	M.	
	Scrutateurs.....	M.	
		M.	
		M.	
		M.	
10e Section...	*Président*.....	M.	
	Scrutateurs.....	M.	
		M.	
		M.	
		M.	

Le président du collège, après avoir rappelé que le nomber des sénateurs à élire est de un, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe ; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe: le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre[1].

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargement qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste ; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargement et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1re Section	225	225	"	"	"
2e Section	225	225	"	"	"
3e Section	225	225	"	"	"
4e Section	225	225	"		"
5e Section	225	225	"	"	
6e Section	229	229	"	"	"
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
Totaux	1354	1354	"	"	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M. Quénac Jacques	M. Cadoret François	M. Masson Hippolyte	M. Guéguin Jean	M. Le Guénédal Yves	M. Jean	M.	M.	M.	M.
1re Section.....	225	-	225	-	124	73	22	3	2	1				
2e Section.....	225	-	225	-	124	60	23	10	5	2				
3e Section.....	225	-	225	-	114	79	18	5	7	1				
4e Section.....	225	-	225	-	116	76	23	4	4	1				
5e Section.....	225	-	225	-	113	83	21	2	5	-				
6e Section.....	229	-	229	-	124	68	17	11	6	3				
7e Section.....														
8e Section.....														
9e Section.....														
10e Section.....														
TOTAUX.....	1354		1354		715	439	124	35	29	8				

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits..... 1354

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement..... 1354

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 1354

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants[1]..... 1354

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires : enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs[2]..... 4

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 1350

MAJORITÉ ABSOLUE[3]..... 676

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des *votants* le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.
En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. Quéinnec Jacques	Sept cent quinze	715
M. Cadoret François	quatre cent trente neuf	439
M. Masson Jules Gustave Hippolyte	Cent Vingt quatre	124
M. Guéguin Pierre	trente cinq	35
M. Le Guénidal Yves	Vingt neuf	29
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Divers	huit	8
Bulletins nuls (2).....	quatre	4

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Quéinnec Jacques ayant obtenu un nombre égal de voix au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

— Néant —

~~Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.~~

~~Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à~~ l'Assemblée, ~~qui~~ s'est séparée à douze heures, quarante-cinq.

Le Président, *Le Secrétaire,* *Les Membres du bureau,*

Signature annulée

2e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus[1].

(1) Si un ou plusieurs membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1re Section					
2e Section					
3e Section					
4e Section					
5e Section					
6e Section					
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1re Section.....														
2e Section.....														
3e Section.....														
4e Section.....														
5e Section.....														
6e Section.....														
7e Section.....														
8e Section.....														
9e Section.....														
10e Section.....														
TOTAUX.....														

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants[1].....

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs : enveloppes sans bulletin : enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître : enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur : enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs[2].....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE[3]. .....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des *votants* le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu [1] :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M.

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d
sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président, *Les Membres du bureau,*

Le Secrétaire,

3e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus [1]

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1re Section					
2e Section					
3e Section					
4e Section					
5e Section					
6e Section					
7e Section					
8e Section					
9e Section					
10e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1re Section.....														
2e Section.....														
3e Section.....														
4e Section.....														
5e Section.....														
6e Section.....														
7e Section.....														
8e Section.....														
9e Section.....														
10e Section.....														
TOTAUX.....														

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Ont obtenu [1] :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

M [3]

ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à douze heures, quarante cinq heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les n^{os} 3 à 8, les listes d'émargement en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture ;

Sous les n^{os} 9 à 14, les feuilles de pointage :

Sous les n^{os} 15 à 18, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe	
Enveloppes renfermant des bulletins blancs	n°. 15 et 18
Enveloppes sans bulletin	n°. 16
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Enveloppes non réglementaires	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir	n°. 17
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	

Enfin, sous les n^{os} 19 à , les réclamations ~~ou pièces diverses~~ dont le bureau a décidé l'annexion. ~~et dont le détail suit~~ : (réclamation de MM. Julien, Rolland, Frigent et autres.)

Le Président, *Le Secrétaire,* *Les Membres du bureau,*

Quimper le 25 avril 1937

19

Le Vaquiteur
Thomas
Durocher
Jean Louis Jaumes

Les délégués sénatoriaux soussignés protestent
1° contre le fait qu'à l'ouverture du scrutin les bulletins de vote au nom du candidat Masson bien que déposés le samedi 25 avril à 18 heures au tribunal, n'étaient pas sur la table placée à l'entrée de la salle de vote et réservée à cet usage.
2° contre le refus par le président du tribunal d'autoriser les candidats ou délégués sénatoriaux et particulièrement M. Masson à pénétrer aux abords immédiats de la salle de vote pour pouvoir y exercer une surveillance qui leur appartient, à eux seuls, selon les déclarations du président du tribunal aux délégués sénatoriaux qui l'ont entretenu de la question.

Ils demandent que la présente protestation soit insérée au procès-verbal et déclarent faire toutes réserves sur la validité d'un scrutin obtenu dans ces conditions.

Conseiller Général

Rouzay-Prigent
Député

Rollans
Député

Guy Hellomar
Conseiller général

Le Thomas
Maire de Pont-Aven
Délégué sénatorial

Le Vaquiteur
Thomas
Durocher
Jean Louis Jaumes

Ministère
de l'Intérieur

Direction du Personnel
et de
l'Administration générale

2ème Bureau

Affaires Politiques

République Française

Paris, le 29 AVR 1937 19

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de

M. Queinnec

élu Sénateur le 25 Avril 1937
dans le département du Finistère
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-après désignés

1° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et suppléants, dressé en exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875;

2° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3° La liste d'émargement divisée en 6 cahiers distincts;

4° Les feuilles de pointage au nombre de 12;

5° Le procès-verbal des opérations électorales;

6° La notice du candidat élu;

7° Réclamation de MM. Jubey, Rolland, Frugent et autres

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Président, de vouloir bien me faire accuser réception du présent envoi.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Sous-Directeur, chargé
du Bureau des Affaires Politiques

Monsieur le Président du Sénat.

1

DÉPARTEMENT

d

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Arzano	3	Coëffic Jérome 16-11-1883	Accepté	1 Henrio Louis 4-5-1895	Accepté	
		Quéré Pierre 7-8-1891	-d°-			
		Quémener Joseph 31-12-1892	-d°-			
Guilligomarch	2	Forner Joseph 31-7-1870	Accepté	1 Le Ster Joseph 11-1-1897	Accepté	
		Gallo Joseph 29-12-1885	-d°-			
Locunolé	2	Pensec François 6-11-1874	Accepté	1 Palierne Yves 9-5-1906	Accepté	
		Gallo Joseph 9-12-1894	-d°-			
Rédéné	3	Hénaff Joseph 18-7-1901	Accepté	1 Guerzader Pierre 22-4-1898	Accepté	
		Le Bail Jean Louis 12-3-1905	d°			
		Le Baulbard Jean 7-5-1908	d°			
Bannalec	9	Kerhervé Jean 13-12-1884	Accepté	2 Goapper Guillaume 16-10-1897	Accepté	
		Thersiquel Jean 4-10-1890	-d°-	Thiec Yves 12-4-1901	-d°-	
		Busquay Jean 8-9-1882	-d°-			
		Brinquin Guillaume 14-2-1870	-d°-			
		Le Bris Félix 14-10-1903	-d°-			
		Brod Jean 12-7-1887	-d°-			
		Chalony Charles 19-7-1883	-d°-			
		Féon Christophe 1-12-1901	-d°-			
		Madic François 12-8-1892	-d°-			
Kernével	6	Boëdec Ernest 12-6-1903	Accepté	2 Goaffer Charles 5-9-1879	accepté	
		Cotten Jean 17-2-1909	-d°-	Le Gorgeu Joseph 9-9-1901	-d°-	

7-360-1027. [6609]

2

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Kerniével		Ollivier Christophe Jean 5-2-1903	Accepté			
Suite		Donal Louis 6-4-1903	-do-			
		Le Breton Louis 23-6-1899	-do-			
		Gorret Henri 20-11-1907	-do-			
Le Trévoux	3	Stanguic Yves 24-9-1909	Accepté	1 Tallec Louis 13-11-1906	Accepté	
		Caroller Emile 12-5-1894	-do-			
		Goalabré Jean Marie 18-12-1908	-do-			
Melgven	6	Cotten Jérôme 26-4-1885	Accepté	2 Le Garant Jean 19-10-1897	Accepté	
		Louat Yves 23-7-1881	-do-	Baccon Guillaume 19-8-1890	-do-	
		Sanséau Guillaume 30-4-1888	-do-			
		Le Gall Louis 9-1-1899	-do-			
		Carion Guillaume 22-8-1897	-do-			
		Nerzic Louis 9-7-1899	-do-			
Briec	9	Guéguen Jean Henri 10-8-1890	Accepté	2 Jeunteur Jean 10-4-1884	Accepté	
		Rospape François Marie 9-6-1894	-do-	Toulhoat Yves 25-5-1899	-do-	
		Le Foll Jean Louis 1-2-1891	-do-			
		Gaonach Jean Louis 25-4-1885	-do-			
		Guillermou Jean Louis 28-2-1903	-do-			
		Lavarn René (30-3-1897)	-do-			
		Chérour Pierre Jean Marie 2-4-1888	-do-			
		Pennec François 7-9-1885	-do-			
		Le Dréau Alain François Marie 16-7-1890	-do-			
Edern	3	Douguet Jean Marie 27-2-1900	Accepté	1 Le Henn Germain 28-11-1880	Accepté	
		Chaguer Joseph 1-2-1892	-do-			
		Douguet Yves 24-12-1885	-do-			
Landrévarzec	3	Le Comte de Flers 30-3-1888	Accepté	1 Poupon Jean René 27-3-1886	Accepté	
		Le Goff René 19-1-1886	-do-			
		Guyader Corentin 11-1-1910	-do-			

Int. 2204 E (mod. n° 3 *bis*)

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Landudal		Feunteun Yves 16-5-1898.	Accepté	1 Pennaneun Hervé 15-6-1891	Accepté	
		Poupon Pierre. 18-3-1889.	-d°-			
Langolen.	2	d'Espiès René. 22-3-1879	Accepté	1 Philippe Pierre 2-7-1877-	Accepté	
		Calvez Pierre 26-10-1878.	-d°-			
Beuzec-Conq	3	Serre Jacques. 30-8-1886.	Accepté	2 Boutet Joseph 28-2-1891-	Accepté	
		Tollec Francois. 4-1-1885	-d°-	Le Pape Charles 18-6-1903	-d°-	
		Tellec Pierre. 14-5-1895	-d°-			
		Carrot Alain. 1-10-1887.	-d°-			
		Trolez Jean Mie. 26-12-1900	-d°-			
		Le Gall Jean. 29-5-1890	-d°-			
		Le Gall Louis. 1-1-1890.	-d°-			
		Castaouec Pierre. 21-1-1890	-d°-			
		Le Lorch Mathias. 28-1-1901	-d°-			
Loncarneau	4	Druot Alphonse. 5-9-1874	Accepté	2 Bourhis Charles 13-juillet 1877-	Accepté	
		Hélias Jean. 27-3-1895.	-d°-	Auban Edouard 11-2-1884-	-d°-	
		Barzic Christophe. 25-7-1905	-d°-			
		Cire Pierre. 3-11-1868.	-d°-			
		Le Signe Henri. 5-3-1906	-d°-			
		Rospars Jean. 13-5-1881	-d°-			
		Monfort Jean. 26-1-1883.	-d°-			
		Le Meur Christophe. 20-1-1880	-d°-			
		Derrien Joseph. 23-6-1897.	-d°-			
Lanriec	6	Lanceau Jérôme. 9-5-1897	Accepté	2 Le Chat Yves 11-4-1905	Accepté	
		Péron René. 23-12-1884	do	Clément François 1-2-1896.	-d°-	
		Corré Joseph. 23-2-1906	do			
		Richard Henri. 10-12-1882	do			
		Lozivit René. 18-7-1873	do			
		Dagorn François. 14-11-1879	do			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Tréguno	9	Carduner Jean Mie. 28-7-1874	Accepté	2 Dagorn Corentin 20-2-1886.	Accepté	
		Péru Laurent . 1-8-1892	do	Michelet Jean. 4-4-1896	do	
		Rioual Pierre . 7-9-1900	do			
		Lavaud Aubroise. 22-9-1881.	do			
		Clément Joseph . 1-6-1894	do			
		Martin Jean Marie. 4-9-1885.	do			
		Dizet Yves . 15-10-1882	do			
		Marrec Yves . 8-10-1890	do			
		Bourhis Pierre. 12-3-1897.	do			
Douarnenez	12	Le Flanchec Daniel. 2-7-1881	Accepté	3 Le Jeune Edouard 4-5-1889	Accepté	
		Séchant Joseph . 27-10-1903	do	Belbéoch Yves 12-3-1902.	do	
		Guichaoua Hervé . 5-8-1901	do	Gannat Mathieu 15-10-1903	do	
		Carn Eugène . 13-6-1894	do			
		Morvan Germain . 14-10-1899	do			
		Kernaléguen Eugène. 26-3-1894	do			
		Guellec François (buraliste). 3-10-1888	do			
		Le Cheur René . 24-7-1911	do			
		Cam Pierre . 29-9-1882	do			
		Le Cann Michel . 1-5-1890	do			
		Fréour Alfred . 14-7-1899	do			
		Letellier Edmond. 16-6-1893	do			
Guengat	3	Friant Jean René . 4-5-1892	Accepté	1 Hascoët Jean 13-11-1900.	Accepté	
		Bernard Jean-Louis. 1-4-1877	do			
		Chazo Corentin . 14-11-1887.	do			
Le Juch	2	Kéroulas François. 27-12-1881	accepté	1 Hascoët Mathurin 15-4-1889	accepté	
		Villieu François. 5-9-1898	do			
Ploaré	5					
		Guichaoua Michel Pierre. 29-8-1892	Accepté	Cottier Gaston François 14-5-1885	Accepté	
		Raphalen Yves Pierre. 31-8-1907	do	Kerlidou Corentin 20-11-1898	do	

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Ploaré (suite)		Bourhis Jean Joseph Marie 20-10-1900	Accepté			
		Castrec Jean Yves 17-12-1899.	do			
		Loscq Germain Hervé 11-12-1908	do			
		Perhérin Pierre Marie 22-3-1900	do			
Plogonnec	6	Damey Henri 24-4-1879.	Accepté	2 Philippe Louis (Kerguéven) 24-11-1879	Accepté	
		Coadou François 2-5-1897.	do	Rennaréach Henri 3-5-1893	do	
		Quellec Yves 26-10-1879.	do			
		Joncour Yves 12-11-1900	do			
		Bodiou Yves 15-3-1904	do			
		Ligavan Jean Marie 14-7-1885	do			
Pouldavid sur Mer	2	Le Coz Alain 7-3-1901	Accepté	1 Youinou Jean 24-1-1885	Accepté	
		Belléoch Pierre 6-3-1898.	do			
Pouldergat	2	Renévot Corentin 29-3-1895	Accepté	1 Castrec Pierre 18-3-1877	Accepté	
		Larvor Pierre 24-1-1899-	do			
Pouldreuzic	3	Tanguy Alain Thomas Marie 12-6-1880-	Accepté	1 Bescond Daniel Jean Marie 20-4-1903-	Accepté	
		Gourlaouen Guillaume Pierre 13-11-1888-	-do-			
		Barion Jacques 20-4-1907	-do-			
Tréboul	9	Gonidec Jean 28-8-1880	Accepté	2 Guillochon Pierre 8-3-1884-	Accepté	
		Kérivel Henri 23-11-1902	-do-	Chorlay Pierre 29-6-1878	-do-	
		Gonidec Guillaume 30-4-1877	-do-			
		Thomas Alphonse 19-2-1887	-do-			
		Quinion Jean 19-7-1890	-do-			
		Chanard Charles 12-5-1901	-do-			
		Berlivet Stanislas 10-5-1884-	-do-			
		Chazéas François 12-8-1896	-do-			
		Choallic Pierre 19-12-1881	do			
Bénodet	2	Lanédec Jean 28-11-1905	Accepté	1 Cuzon Jean 6-4-1891-	Accepté	
		Chanfort Pierre 15-11-1882-	-do-			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Clohars-Fouesnant	2	de chaudruc Olivier 16-5-1866	Accepté	1 Tanneau Jacques 24-12-1892	Accepté	
		Hervé Jean (13-12-1881)	do			
La Forêt-Fouesnant	3	Tollec Jean 21-2-1920	Accepté	1 Carion Noël 22-10-1888	Accepté	
		Gléonec Joseph 2-11-1895	do			
		Quilliec Yves 11-8-1895	do			
Fouesnant	6	Bénac André 1-11-1858	Accepté	2 Friant Jean 22-12-1870	Accepté	
		Héloret Pierre 21-5-1895	do	Yvonnou Corentin 3-1-1898	do	
		Sourin Yves 1-4-1884	do			
		Boussard Thomas 26-11-1898	do			
		Le Brane Louis 28-11-1883	do			
		Bertholom Yves 11-2-1871	do			
Gouesnach	2	Quéméré Alain 1-4-1879	Accepté	1 Christien Alain 25-4-1893.	Accepté	
		Pédélec Alain 6-7-1891	do			
Pleuven	2	Chalony Jean 2-4-1897.	Accepté	1 Renat François 1-7-1900	Accepté	
		le Torc'h Jean Louis 21-9-1897	do			
Saint-Evarzec	3	Rocuet Yves 6-3-1892	Accepté	1 Cornic Pierre 23-5-1897	Accepté	
		Guéguen Jean 1-2-1882	do			
		Chiquet Joseph 28-5-1901	do			
Gourlizon	2	Lauden Hervé 27-10-1893.	Accepté	1 Chatalic Louis 25-3-1883.	Accepté	
		Cornec Guillaume 23-11-1879	do			
Guiler sur Goyen	2	Belcond Jacques 2-9-1879	Accepté	1 Barion Louis 22-9-1893.	Accepté	
		Jolivet Alain 29-3-1893.	do			
Landudec	3	L'Helguen André Jean Marie 5-8-1899	Accepté	1 Gentric Louis Charles Marie 6-2-1905.	Accepté	
		Jégou Louis Corentin 3-4-1906	do			
		Burel Corentin Jean Marie 4-7-1899	do			

Int. 2204 E (mod. n° 3 bis)

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Peumerit	3	L'Helgouach Jean Marie. 23-9-1899	Accepté	1 Bermant Simon 1-1-1875	Accepté	
		Péron Alexandre. 11-1-1910	do			
		Tirilly Laurent. 6-2-1895	do			
Plogastel St. Germain	3	Le Corre Jean. 9-11-1900	Accepté	1 Le Pape Pierre Louis 6-5-1900	Accepté	
		Conan Joseph. 20-2-1899	do			
		Nicolas Yves. 27-8-1908	do			
Ploéis	3	Bozec Corentin Marie. 13-12-1894	Accepté	1 Sezrec Yves 14 Juillet 1882	Accepté	
		Le Floch Vincent Jean Marie 7-3-1909	do			
Plonéour Lanvern	9	Chavic Louis. 9-6-1892	Accepté	2 Le Berre Corentin 19-8-1874	Accepté	
		Daniel René. 9-1-1890	do	Garrec Michel 26-1-1883	do	
		Garrec Yves. 10-4-1898	do			
		Le Brun Michel. 8-10-1888	do			
		Guichaoua Laurent. 31-12-1899	do			
		Larzul Jean Louis. 10-2-1896	do			
		Le Dongé Pierre. 2-10-1901	do			
		Le Bléis Noël. 10-4-1887	do			
		Raphaley François 28-3-1880	do			
Plovan	3	Hériédan Pierre. 29-11-1899	Accepté	1 Thomas Alain 29-8-1885	Accepté	
		Pape Alexandre. 19-3-1900	do			
		Loussouarn Pierre. 24-4-1904	do			
Plozévet	9	Guellec Jean. 29-1-1880	Accepté	2 Le Guellec Alain 9-11-1856	Accepté	
		Bonizec Pierre. 2-6-1903	do	Le Goff Corentin 29-3-1895	do	
		Ansquer Michel. 29-8-1899	do			
		Trépos Jean. 26-4-1880	do			
		Le Goff Henri. 14-11-1896	do			
		Cudennec Jacques. 6-1-1885	do			
		Guéguen Jacques. 6-12-1898	do			
		Colin Pierre. 6-4-1878	do			
		Larzul Noël. 14-4-1898	do			

8

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Poulodreuzic	3	Hénaff Corentin. 14.3.1896	Accepté	1 Nicolas Yves 10.3.1877	Accepté	
		Calloch François. 14.1.1898	do			
		Le Goff Clet. 6.7.1900	do			
Tréogat	2	Briec Napoléon. 7.6.1872	Accepté	1 Canévet Jean 23.12.1889	Accepté	
		Jégou Jean. 1.8.1889	do			
Choëlan sur Mer	3	Jaffrézou François Louis. 18.9.1875	Accepté	2 Flohic Louis Joseph 12.7.1907	Accepté	
		Guillorè Joseph Marie. 28.6.1878	do	Guelt Yves Jean Marie 9.9.1889	do	
		Fauglas Théophile Joseph Marie 5.11.1895	do			
		Cornou Hippolyte Pierre Hie. 1.3.1897	do			
		Auffrédou François Louis 15.2.1900	do			
		Le Garrec Joseph Marie 20.6.1894.	do			
		Le Doze Arthur Firmin. 7.8.1901	do			
		Le Bourhis Corentin. 22.11.1878.	do			
		Le Bourhis Vincent. 21.8.1899.	do			
Névez	4	Trégnier Joseph. 17.9.1873.	Accepté	2 Furic René 23.2.1880.	Accepté	
		Richard Philibert. 13.8.1886.	do	Danielou Joseph 20.9.1904	do	
		Danielou Yves. 26.12.1886	do			
		Tallec Pierre. 8.12.1899	do			
		Goalabré Yves. 20.7.1894	do			
		Péron Joseph. 28.2.1886.	do			
Nizon	3	Furic Jean Marie. 24.7.1863.	Accepté	1 Talgorn Jules 30.1.1899	Accepté	
		Carion Yves. 9.8.1904	do			
		de la Villemarqué Joseph. 1.11.1885	do			
Pont-Aven	3	Le Louët Félix. 13.9.1874.	Accepté	2 Lancéo Joseph 1.9.1886	Accepté	
		Gillet Jean. 30.4.1904.	do			
		Sâtre Louis. 14.12.1892.	do			
Riec sur Bélon	3	Tallec François. 10.4.1893	Accepté	2 Sellin Louis 28.6.1902.	Accepté	
		Gloanec Laurent. 30.4.1896	do	Ronat Yves. 29.3.1905	d°	

Int. 2204 E (mod. n° 3 *bis*)

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Ploc sur Bélon (suite)		Tanguy Louis 12-1-1896	Accepté			
		Allain Pierre 17-2-1881	Accepté			
		Guyomar Auguste 17-4-1902	do			
		Drénou Joseph 12-10-1891	do			
		Laurent Jean Marie 18-5-1874	do			
		Baulic René 1-3-1892	do			
		Quentel Jean Marie 13-11-1880	do			
Hudierne	9	Louarn Clet 25-1-1885	Accepté	2 Gouic Jean 20-9-1883	Accepté	
		Charlès Joseph 11-2-1894	do	Fruchon Guillaume 11-9-1890	do	
		Jaffry Jean 15-6-1877	do			
		Queïnnec Emmanuel 9-3-1896	do			
		Masson Alain 27-9-1894	do			
		Kérisit Raphaël 21-2-1901	do			
		Bonis Eugène 28-6-1895	do			
		Danzé Yves 12-3-1903	do			
		Cosquer Hervé 15-4-1877	do			
Beuzec Cap Sizun	3	Bras Yves 22-3-1895	Accepté	1 Priol Jean Marie 28-4-1896	Accepté	
		Ansquer Pierre 5-12-1877	do			
		Sergent Guillaume 10-1-1874	do			
Cléden Cap Sizun	6	Thalamot Jean Mathieu 18-7-1882	Accepté	1 Dagorn Jean Yves 15-3-1888	Accepté	
		Guézennec Clet 14-1-1880	do	Riou Jean Mathieu 20-12-1890	-do-	
		Velly Guillaume 1-3-1892	do			
		Guézennec Jean Pierre 29-7-1906	do			
		Kersaudy Hervé 24-9-1908	do			
		Arhan Jean Noël 9-11-1909	do			
Esquibien	6	Cloan Jean 4-5-1899	Accepté	1 Cosquer Jean 12-9-1864	Accepté	
		Priol Pierre 20-10-1903	do	Gouzard Fr. Michel 13-5-1877	do	
		Abanou Jean 25-9-1888	do			
		Goraguer Guillaume 23-9-1895	do			

10

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Esquibien (suite)		Urvois Clet 3-6-1899	Accepté			
		Perrot Henri 1-2-1897 —	do			
Goulien	2	Le Bras Jean 13-7-1881	Accepté	1 Thalamot Jean yves 13-7-1878	Accepté	
		Bariou Yves 22-7-1899	do			
Chahalon	2	Le Bars Jean 9-10-1886	accepté	1 Le Brusq Corentin 14-5-1886	accepté	
		Plouhinec François 26-2-1886	—do—			
Cheilars	2	Boudigou Yves 6-1-1896	Accepté	1 Riou Jean Guillaume 21-2-1897	Accepté	
		Joncour Corentin 28-2-1889	do			
Ploogoff	6	Le Bloch Henri 2-10-1882	Accepté	2 Louarn Yves 12-10-1877	accepté	
		Audouer Clet 11-1-1888	do	Cojean Jean Marie 12-11-1890	do	
		Méivel Guillaume 23-12-1888	do			
		Bloch Julien 8-2-1877	do			
		Rivière Clet 10-7-1882	do			
		Lasbleis Jean Clet 9-2-1888	do			
Plouhinec	9	Guillou Yves 16-8-1886	Accepté	2 Quinquis Pierre 30-4-1875	Accepté	
		Kéroualdan Corentin 8-12-1874	do	Darchen Yves 18-5-1881	do	
		Trividic René 24-1-1889	do			
		Claquin François 3-12-1885	do			
		Burel Pascal (Kersiguen) 5-7-1895	do			
		Colin Henri 6-5-1879	do			
		Moullec Pierre 9-4-1879	do			
		Sergent Thomas 1-2-1900	do			
		Le Lay Vincc 30-6-1901	do			
Pont-Croix	3	Baudoux Maurice 17-2-1881	Accepté	1 Savina Guillaume 31-7-1899	Accepté	
		Perrès Jean Alain 28-6-1884	do			
		Chauvin Alain 7-3-1896	do			

Int. 2204 E (mod. n° 3 bis)

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)		NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Primelin	3	Bréhonnet yves 10-1-1897	Accepté	1 Hélias Jean yves 10-10-1891	Accepté	
		Rivière Jean 26-1-1888	do			
		Chalm Jean Pierre 9.3.1877	do			
Ile de Sein	2	Guilcher joseph 10-10-1882	Accepté	1 Gouachet Auguste 10-10-1891	Accepté	
		Guilcher Jean 20-10-1895	do			
Combrit	6	Chauvel Fernand 8.7.1868	Accepté	2 Carion Louis 30-12-1899	Accepté	
		Tannou Jean 18-10-1882	do	Javry Jean 23-9-1877	do	
		Bider Pierre Jean 8-9-1896	do			
		le Rhun Yves 20-4-1891	do			
		Férec Corentin 29-6-1891	do			
		Péron Jean Louis 8.4.1908	do			
Le Guilvinec	9	Coupa Pierre 14.3.1891	Accepté	2 Ollivier Louis Tagnes 6-6-1900	Accepté	
		Scouarnec Marc 18-2-1894	do	Courtès Michel 21-4-1906	do	
		Carion Eugène 30-1-1895	do			
		Tanneau François 15-10-1889	do			
		le Bleach Simon Marie François 22-4-1887	do			
		Larzul Vincent 15-3-1906	do			
		Raphalen Pierre Marie 17-2-1875	do			
		Bignais Joseph Marie Noël 1.5.1874	do			
		Camus Eugène 27-11-1899	do			
Loctudy	6	de Penfentenyo de Kervéréguin, ch. 17-2-1872	Accepté	2 Stéphan Pierre 5-12-1902	Accepté	
		Le Lay Corentin 28-4-1874	do	Edgoas Louis 28-3-1881	do	
		Carion Louis 25-11-1885	do			
		le Bleach Joseph 8-3-1893	do			
		Larnicol Corentin 24-1-1902	do			
		Autret Jean Louis 28-12-1891	do			
Penmarch	9	Jégou Jean 16-6-1886	Accepté	2 Stéphan Michel 20-10-1894	Accepté	
		Péron Joseph 27-2-1888	do	Baltez Vincent 18-7-1896	do	
		Chéhu Théodore 18-3-1896	do			
		Larnicol François 7.4.1887	do			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Pennarch (suite)	Stéphan Jean Louis. 5.7.1902	Accepté			
	Loussouarn Sébastien. 5.7.1903	d°			
	Tirilly Henri. 12-1-1886	d°			
	Pédélec Jean Louis. 29-1-1899	d°			
	Bigot Jean 20-3-1903	d°			
Plobannalec [6]	Guirriec Hervé. 3-11-1893	Accepté	[7] Durand Jean Marie 4.2.1896	Accepté	
	Mariel Yves. 4.4.1882	d°	Dréau Louis 27-5-1902	d°	
	Faou René 23.4.1905.	d°			
	Bargain Eugène. 10.2.1907.	d°			
	Cotsec Guillaume. 5.4.1888.	d°			
	Lucas Pierre Jean. 10-12-1900.	d°			
Plomeur [6]	Guénec Alain. 9.8.1891	Accepté	[7] Volant Pierre 18-7-1871	Accepté	
	Le Penp Alain 27-1-1892	d°	Carion Louis 4.10.1902	d°	
	Drézen Jean 7.10.1879	do			
	Cotsec Eugène. 23-12-1904.	d°			
	Volant Louis 16.10.1867.	d°			
	Méhu Louis 17.2.1884.	d°			
Pont l'Abbé [9]	Lignon Henri. 29-12-1888	Accepté	[2] Le Berre Isidore 21-1-1871.	Accepté	
	Larzul Henri. 10-9-1886	d°	Le Roux Pierre Jean 31-12-1889.	d°	
	Kerviel Jean Louis. 29-3-1899	d°			
	Guichaoua Alfred. 8.7.1903	d°			
	Volant Pierre. 21-12-1907	d°			
	Yéquel Jean. 22-9-1893	d°			
	Bonguéon Louis. 21.5.1906	d°			
	Goanec Alain. 16-1-1893	d°			
	Le Loch Jean Marie. 4.3.1891.	d°			
Saint Jean Trolimon [2]	Carval Jean. 1855	Accepté	[1] Coïc Yves 1852	Accepté	
	Goulélaouen Pierre 2.5.1859	Accepté			

Int. 2204 E (mod. n° 3 bis)

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Treffiagat 3	Quinion Joseph. 16.1.1900	Accepté	1 Le Coz Jean 23.2.1903	Accepté	
	Larnicol Désiré. 20.9.1909	do			
	Boïc Jacques. 17.2.1901	do			
Tréguennec 2	Jolivet Judy. 19.5.1874	Accepté	1 Tannion Jean 8.5.1881.	Accepté	
	Péron Guillaume. 23.4.1878.	do			
Trénéoc 2	Le Lay Louis 24.2.1889.	Accepté	1 Stéphan Pierre 17.9.1903.	Accepté	
	Pédélec Pierre. 30.3.1905.	do			
Ile Tudy	Boulais Juste. 18.8.1880	Accepté	Jégou Paul 1.8.1887	Accepté	
	Joncour Félix. 23.8.1878.	do			
Orgné Armel 9	Jolais Hervé. 20.4.1863.	Accepté	2 Bourhis Hervé 15.6.1881	Accepté	
	Bolloré Alain. 11.9.1889	do	Lescop Hyacinthe 25.9.1892	do	
	Le Du Joseph. 11.12.1882	do			
	Kernévez Corentin. 15.5.1892	do			
	Hénaff Yves 12.9.1882	do			
	Salaün Jean. 11.7.1874	do			
	Le Roux Jean. 26.9.1896	do			
	Kerguélen Jean. 6.9.1891	do			
	Larvol Jean 3.10.1898	do			
Orgné-Gabéric 6	Bolloré René. 1.1.1912	Accepté	2 Laurent Auguste 26.6.1879	Accepté	
	Le Menn Jean. 11.10.1892	do	Tanguy Pierre 30.11.1891.	d	
	Huitric Jean Louis. 22.4.1887	do			
	Bacon Joseph. 12.11.1908	do			
	Huitric Laurent. 15.3.1905	do			
	Le Cheur Jean. 7.4.1910	do			
Perfuntéun 5	Danion François Jean. 24.12.1889.	Accepté	2 Balanec Louis 18.3.1890	Accepté	
	Le Vial Sébastien. 28.7.1880	do	Guerrot Yves 3.4.1890.	do	
	Bernard Jean. 4.7.1888	do			
	Philipot Joseph. 20.5.1896	do			
	Ollivier Louis. 19.12.1876	do			

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Kerfeuntenn (suite)	Le Baer René 29.8.1880	Accepté			
	Tanguy Hervé 13.8.1888	do			
	Dennielou Gabriel 27.6.1876	do			
	Jégou Noël 16.7.1781	do			
Penhars	Bouchus Pierre 14.2.1885	Accepté	Chorvan Mathieu 11-10-1870	Accepté	
	Séven Hervé 24.4.1875	do	Le Bris Armand 21-10-1890	do	
	Henry Hervé 24-11-1872	do			
	Le Bosser Pierre 9.1.1888	do			
	Tréhaut Henri 14-12-1890	do			
	Chorvan Jean Marie 28.3.1895	do			
	Riou Yves 13.7.1895	do			
	Roch Rocuet Jean Marie 26.8.1879	do			
	Le Hénaff Yves 30.10.1884	do			
Plomelin 3	de Broc Charles 6.3.1898	Accepté	1 Le Kay Noël 29.2.1884	Accepté	
	Le Queau Germain 2.1.1886	do			
	de Kérallain Jacques 8.8.1887	do			
Pluguffan 3	Larvol Corentin 24.12.1886	Accepté	1 Hélaouet Yan 28.9.1889	Accepté	
	Nicot Sébastien 30.4.1885	do			
	Lelty Jean 1-11-1899	do			
Quimper 12	Gautier Prosper 28.11.1981	Accepté	3 Le Bot Hervé 23.11.1879	Accepté	
	Savina Jean 14.2.1876	do	Grimaud Georges 5.9.1894	do	
	Le Blanc Frédéric 22.3.1888	do	Dournart Jean 5 avril 1875	do	
	Lefèvre Jules 22.5.1869	do			
	Siméon Célestin 10.3.1883	do			
	Kervella Jean 5.3.1884	do			
	Tosio Louis 20.7.1884	do			
	Seznec Louis 12.7.1882	do			
	Soudain André 13-12-1993	do			
	Chéret Georges 10-6-1899	do			

Int. 2204 E (mod. n° 3 bis)

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Quimper	Gourmelen Luc. 25-3-1899	Accepté			
suite	Trémoureux Auguste. 9-4-1885.	do			
Baye 2	Gourlaouën Louis. 11-4-1904	Accepté	1 Fraval Jean. 9-1-1907	Accepté	
	Marion François. 15-8-1899	do			
Clohars-Carnoët 9	Le Mao Félix 19-1-1890.	Accepté	2 Le Courant Etienne 2-8-1884-	Accepté	
	Portier Pierre 12-3-1892.	do	Portier Alexandre 31-3-1885.	do	
	L'Hyver Pierre 23-2-1884.	do			
	Scudeller Louis 11-9-1867	do			
	Le Goff Félix 14-1-1883.	do			
	Goësin Alexandre 26-3-1874.	do			
	Le Maout Corentin 31-12-1879.	do			
	André Joseph 13-2-1898.	do			
	Le Grevellec Julien 9-7-1892	do			
Mellac 2	Le Goc François 5-9-1907.	Accepté	1 Jaffré Jean Marie 19-3-1878	Accepté	
	de Poulpiquet Jacques 23-4-1901.	do			
Quimperlé 9	Le Louédec Alain 12-9-1898	Accepté	2 Charter Jean 19-7-1906	Accepté	
	Pocher François 15-9-1891	do	Le Brannic Louis 7-9-1893	do	
	Héry Guillaume 3-1-1900	do			
	Penvern Jean 5-3-1900	do			
	Braoulazet Emile 1-10-1879	do			
	Barat Louis 29-9-1904	do			
	Le Bigot Raymond 2-12-1902	do			
	Trégner Jean 16-1-1891	do			
	Simonin Jean 26-7-1896	do			
Trémévez 2	Caëric Louis François 10-11-1887	Accepté	1 Quentel Pierre 22-8-1901.	Accepté	
	Gallo Antoine 18-7-1889.	do			

16

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Elliant 9	Le Roy Yves 28-10-1900	Accepté	2 Queméré Yves 2.9.1907	Accepté	
	Goyat Henri 23-6-1905	do	Kéroué Louis 22-2-1910.	do	
	Le Paour Alain 28-1-1898	do			
	Ramnau Jean 4-2-1894	do			
	Le Gourlis Thibaut 4.5.1904	do			
	Le Moigne Joseph 29.4.1891.	do			
	Lamézec Corentin 15.9.1906	do			
	Le Corre Jean 8-1-1894.	do			
	Cotten Michel 6.6.1889.	do			
Rosporden 3	Postic Joseph 13-12-1882	Accepté	1 Cotten Jean 12.4.1899	Accepté	
	Coroller Georges 11-11-1883.	do			
	Gouiffès Jean 5.9.1908.	do			
Saint-Yvi 3	Le Gac Pierre 12.4.1889	Accepté	1 Blanchard Louis 6-12-1906	Accepté	
	Troalen Jean 3-8-1886	do			
	Goarant Yves 27-3-1893	do			
Tourch 2	Boëdec Louis 15-8-1883.	Accepté	1 Cosquer Jérôme 19.4.1872	Accepté	
	Jambou François 4.10-1888.	do			
Querrien 6	Louric François 1.8.1892	Accepté	2 Noc Yves 26-2-1873	Accepté	
	Hénaff Jean 3.2.1886	do	Forlot Joseph 14-2-1890.	do	
	Herlédan François 4.4.1893	do			
	Rouzic Jean Marie 18.7.1904.	do			
	Kerhervé Sébastien 16.1.1889.	do			
	Talbotec Jean 5-10-1888.	do			
Saint Thurien 3	Puntoch François 28.4.1887.	Accepté	1 Berthelot Yves 20-7-1875	Accepté	
	Even Yves 19-9-1902	do			
	Dagorn Louis 13-6-1892	do			
Scaër 9	Carer René 1-7-1890	Accepté	2 Chonfort François 15-12-1887	Accepté	
	Ollivier Alain 23-10-1883	do	Chonfort Pierre 16.4.1888.	do	
	Nicolas Louis 16.2.1885	do.			

17

Int. 2204 E (mod. n° 3 bis)

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Scaër (suite)	Daëron Corentin 20.4.1878	Accepté			
	Toupin Jean 20.9.1863.	do			
	Bourhis Jean 25-3-1889-	do			
	Boédec Yves 12.3.1894	do			
	Le Fur Christophe 24.1.1890	do			
	Olivier François Louis 15.2.1874	do			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Quimper, le 27 Mars 1937.

POUR LE PRÉFET:
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ.

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

du Finistère

MODÈLE N° 4

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

2

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875

Int. 2205 E

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
1	Abalain Etienne	délégué de Bodilis		
2	Abgrall François	- de Landivisiau		
3	Abgrall Jn François	- de Landivisiau		
4	Abgrall Jn François	Conseiller d'arrt à Sizun		
5	Abgrall Jean-Mie	délégué de Sizun		
6	Abgrall Julien	- Lampaul Guimiliau		
7	Abhervé Félix	- de Ploudaniel		
8	Abiven Jean	- de Lanarvily		
9	Abiven Jean-Marie	- de Plouider		
10	Abjean Fois-Marie	- de Plouguerneau		
11	Abjean Pierre	- de Cléder		
12	Abjean René	Conseiller d'arrt à Lannilis		
13	Agard Pierre	délégué de Lanvéoc		
14	Alanou Jean	- d'Esquibien		
15	Alexandre Jean	- de Ploujean		
16	Alix Alain	- de Telgruc		
17	Allain Joseph	- de Leuhan		
18	Allain Pierre	- Riec-S/Bélon		
19	Allançon Léopold	- Porspoder		
20	d'Amphernet Michel	- Pleyben		
21	André Jean	- Plabennec		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
22	André Jean Pierre	délégué de Plounéour Trez		
23	André Joseph	- Clohars-Carnoët		
24	André Joseph	- Plourin-les-Morlaix		
25	Andrieux Joseph	- Commana		
26	Ansquer Clet	- Plogoff		
27	Ansquer Michel	- Plozévet		
28	Ansquer Pierre	- Beuzec-Cap-Sizun		
29	Argouac'h Louis	- Trézilidé		
30	Argouarc'h Fois	- Plouénan		
31	Arhan Jean Noël	- Cléden-Cap-Sizun		
32	Arzel Auguste	- Ploudalmézeau		
33	Arzel François	- Larret		
34	Aubry François	- L'Hôpital-Camfrout		
35	Auffrédou François Louis	- Moëlan-S/Mer		
36	Auffret Joseph	- Carhaix		
37	Autret Jean-Louis	- Loctudy		
38	Autret Pierre Marie	- Locquirec		
39	Bacon Joseph	- Ergué-Gabéric		
40	LE Bail Albert	Député - ~~délégué de Plozévet~~		
41	Le Bail Jean-Louis	délégué de Rédéné		
42	Balay Charles	- de Trégarvan		
43	Balch Pierre	- de Spézet		
44	Balcon Jean-Marie	- de Landéda		
45	Barat Louis	- de Quimperlé		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
46	Barazer Pierre	délégué de Plouigneau		
47	Bargain Eugène	- de Plobannalec		
48	Bariou Jacques	- de Poullan		
49	Bariou Yves	- de Goulien		
50	Baron Charles Emile	- Plourin-les-Morlaix		
51	Barré Jean	- de Trégourez		
52	Le Bars Guillaume	- de Tréflez		
53	Le Bars Jean	- de Guilers		
54	Le Bars Jean	- de Mahalon		
55	Bars Jean-Louis	- de Plouguerneau		
56	Barzic Christophe	- de Concarneau		
57	Le Bastard Charles	Conseiller d'arrondissement Pt-l'Abbé		
58	Baudoux Maurice	délégué de Pt Croix		
59	Bauguion Jean	- de Châteaulin		
60	Baut Maurice	- de Collorec		
61	Bécam Charles	- de Morlaix		
62	BEGUIVIN Pierre	- de St Jean-du-Doigt		
63	Bélin Lucien	- de Brest		
64	Belbéoch Pierre	- de Pouldavid-S/Mer		
65	Bellec Auguste	- de Ploudalmézeau		
66	Bellec François Mie	- de Plourin-les Morlaix		
67	Bellec Pierre	- de St-Pierre-Quilbignon		
68	Bellec Yves	- de Brest		
69	Bénac André	- de Fouesnant		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
70	Le Ber Guillaume	délégué de Taulé	Jicart Guillaume	rempl.
71	Bergot Auguste	- de Brest	-	
72	Bergot Yves	- de Lesneven	-	-
73	Berlivet Stanislas	- de Tréboul	-	
74	Bernicot François	- St Martin-des-Champs	-	
75	Bernard Jean	- de Kerfeunteun	-	
76	Bernard Jean	- de Plonévez-du-Faou	-	
77	Bernard Jean-Louis	- de Guengat	-	
78	Bernard Paul	- de Château-neuf-du-Faou	-	
79	Bernard Sébastien	Conseiller d'arrt de Quimper	-	-
80	Le Berre Pierre	délégué de Kerlaz	-	
81	Le Berre Rolland	- Logonna-Daoulas	-	
82	Berréhar Olivier	- de Botmeur	-	
83	Berric François	- de Plougasnou	-	
84	Le Berrou Guillaume	Conseiller d'arrt de Quimperlé	-	
85	Berthélé Jean-Louis	délégué d'Ouessant	-	
86	Berthélé Michel	- d'Ouessant	-	
87	Berthélémé Laurent	Conseiller Général de Pleyben	-	
88	Bertholom Yves	délégué de Fouesnant	-	
89	Berthou Jean-Fois	- de Lanmeur	-	
90	Bescond Alexis	- Plounéour-Ménez	-	
91	Bescond Jacques	- Guiler-S/ Goyen	-	
92	Beurrier Jean-Fois	- St-Ségal	-	
93	Beuzit Jacques	- de Plounéour-Ménez	-	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
94	Bidan Yves Marie	délégué de Plomodiern		
95	Le Bideau Nicolas	- de Plomodiern	-	
96	Biger Jean	- de Penmarch		
97	Biger Pierre Jean	- de Combrit		
98	Le Bigot Raymond	- de Quimperlé	-	
99	Biguais Joseph Marie	- du Guilvinec	-	
100	Le Bihan François	- de Plougoulm	-	
101	Le Bihan Guillaume	- de Ploumoguer	-	
102	Le Bihan Jean	- de St-Thonan	-	
103	Bihan Jean-Pierre	- de Sibiril	-	
104	Le Bihan Joseph	- de Pleyben	-	
105	Le Bihan Louis	- de Coray	-	
106	BIHANNIC Gongat	- de Landéda	-	
107	Bihan-Poudec Goulven	- St-Frégant		
108	Bihan-Poudec Joseph	- Brignogan-Plages	-	
109	Billant Jean	- St-Urbain	-	
110	Billon Alain	- Cast	-	
111	Bisquay Jean	- Bannalec	-	
112	Bizouarn Joseph M^ie	- Plonévez-du-Faou	-	
113	Le Blanc Frédéric	- Quimper	-	
114	Bléas Alain	- Landivisiau	-	
115	Bléas Yves	- Plouvorn	-	
116	Le Bléis Noël	- Plonéour-Lanvern	-	
117	Le Bloas Félix	- Bohars	-	

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
118	Le Bloas Rolland	délégué de Spézet		
119	Le Bloch Henri	- de Plogoff		
120	de Blois Louis	Conseiller Général de Plabennec		
121	Blons Guillaume	délégué de Guipavas		
122	Bocher Yves	- Guerlesquin		
123	Bodin Charles	- de Brest		
124	BODIOU Yves	- de Plogonnec		
125	Boëdec Ernest	- de Kernével		
126	Boëdec Louis	- de Tourch		
127	Boëdec Yves	- de Scaër		
128	Bolloré Alain	- d'Ergué-Armel		
129	Bolloré René	- d'Ergué-Gabéric		
130	Bonis Eugène	- d'Audierne		
131	Bonizec Pierre	- de Plozévet		
132	Le Borgne Félix	- de Plounéour-Trez		
133	Le Borgne Fois Mie	- de Guimaëc		
134	Le Borgne Guillaume	- de Plouzané		
135	Le Borgne Jh Mathieu	- de Porspoder		
136	Le Bosser Pierre	- de Penhars		
137	Bosson Pierre	- de Carhaix		
138	Bothorel Jean-Louis	- de Botmeur		
139	Bothorel Noël	- de La Feuillée		
140	Bothorel Pierre	- de St-Coulitz		
141	Botquélen Louis	- de Lambézellec		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
142	Boucher Joseph	Conseiller d'arr^{t} de Ploudiry		
143	Boucher Marcel	Conseiller Général de Ploudiry		
144	Boudigou Yves	délégué de Meilars		
145	Bouguéon Louis	- de Pont-l'Abbé		
146	Boulais Juste	- de l'Ile Tudy		
147	Le Boulbard Jean	- de Rédéné		
148	Boulch François	- de Cléder		
149	Boulic René	- de Riec-sur-Bélon		
150	Boulic Yves	- de St-Pierre-Quilbignon		
151	D^{r} Bourhis	Conseiller Général du Faou		
152	Le Bourhis Corentin	délégué de Moëlan-S/Mer		
153	Bourhis Hervé	- Plouégat-Guerrand		
154	Bourhis Jean	- de Scaër		
155	Bourhis Jean J^{h} Mie	- de Ploaré		
156	Bourlès Louis	- de Loc-Eguiner St-Thégonnec		
157	Le Bourhis Philibert	- d'Elliant		
158	Bourhis Pierre	- de Trégunc		
159	Le Bourhis Vincent	- de Moëlan-S/Mer		
160	Bourven Yves	- de Plougonven		
161	Boussard Thomas	- de Fouesnant		
162	Bouzard Jean	- de Gouézec		
163	Bouzeloc Guillaume	- de Ploudalmézeau		
164	Bouzeloc Jean-Marie	- de Ploudalmézeau		
165	Bozec Corentin Marie	- de Plonéïs		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
166	Braban Jean	délégué de Spézet		
167	Branellec Guillaume	- de Plouider		
168	Le Bras Corentin	- d'Hanvec		
169	Le Bras Guillaume	- de Loc-Eg. Landivisiau		
170	Le Bras Jean	- de Goulien		
171	Le Bras Jean-Fois	- de Plounévez-Lochrist		
172	Bras Yves	- de Beuzec-Cap-Sizun		
173	Bréart de Boisanger Pierre	- de St-Urbain		
174	Bréhonnet Yves	- de Primelin		
175	Brélivet Alain	- de Locronan		
176	Le Breton Corentin	- de Plomodiern		
177	Le Breton Jean	- d'Ouessant		
178	Le Breton Jean	Conseiller d'arrt de Rosporden		
179	Le Breton Louis	délégué de Kernével		
180	Breton Louis	- de Loc-Eg. Landivisiau		
181	Briand Charles	- de Spézet		
182	Briand Jean	- de Coat-Méal		
183	Briand Jean-Fois	- de Poullaouen		
184	Briand Yves	Conseiller d'arrt de Briec		
185	Briand Yves	délégué de Gouézec		
186	Briand Yves	- de Trégourez		
187	Briec Napoléon	- de Tréogat		
188	Brinquin Guillaume	- de Bannalec		
189	Le Bris Félix	- de Bannalec		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
190	Le Bris Yves	délégué de Coat-Méal		
191	de Broc Charles	- de Plomelin		
192	Brod Jean	- de Bannalec		
193	Broch Yves	- de Guissény		
194	Bronnec François L^{s}	- de Lopérec		
195	Bronnec Jean-Louis	- de Brasparts		
196	Le Brun André	- de Brest		
197	Le Brun Michel	- de Plonéour-Lanvern		
198	D^{r} Le Buanec (Père)	Conseiller d'arr^{t} de Pleyben		
199	Burel Corentin Jean Marie	délégué de Landudec		
200	Burlot Joseph	- de St-Hernin		
201	Buzaré François	- d'Irvillac		
202	Burel Pascal (Kersigneau)	Plouhinec		
203	Cabioch Jacques	- de Roscoff	Caroff Olivier	titulaire malade
204	Cabioch Louis	- de Ploujean		
205	Cabon Etienne	- de Loc-Bré-valaire		
206	Cabon Gabriel	- de Plouguerneau		
207	Cabon Pierre	- de -d°-		
208	Cadec Jean-Marie	- du Faou	Le Bras Pierre	titulaire décédé
209	CADIOU Germain	- de Plouescat		
210	CADIOU Jean-Louis	- de Huelgoat		
211	CADORET François	Conseiller Général de Pt-Aven		
212	CAER Jacques	délégué de Plouénan		
213	CAER Jean-Marie	- de Plounéventer		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
214	CAERIC Louis Fois	délégué de Tréméven		
215	Caill Yves	Conseiller Général de Plouzévédé		
216	Calloch François	Délégué de Pouldreuzic		
217	Calvarin Jean	- de Ploudalmézeau		
218	Calvarin Louis	- de Guipavas		
219	Calvez Joseph	- de Lambézellec		
220	Calvez Pierre	- de Langolen		
221	Calvez Pierre	- de Plounéour-Trez		
222	Cam François	- de Scrignac		
223	CAM Henri	- de La Feuillée		
224	Le Cam Louis	- de Poullaouen		
225	Cam Pierre	- de Douarnenez		
226	Camus Eugène	- de Guilvinec		
227	Canévet Michel	- de Spézet		
228	Canévet René	- de Lambézellec		
229	Le Cann Jacques	- de Plounéventer		
230	Cann Jean Marie	- du Tréhou		
231	Le Cann Michel	- de Douarnenez		
232	Capitaine Vincent	- de Crozon		
233	Caraes Yves	- de Plouider		
234	Carduner Jean-Marie	- de Trégunc		
235	Carer René	- de Scaër		
236	Cariou Eugène	- du Guilvinec		
237	Cariou Guillaume	- de Melgven		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
238	Cariou Louis	délégué de Guipronvel		
239	Cariou Louis	- de Loctudy		
240	Cariou Yves	- de Nizon		
241	Carn Emile	- de Lambézellec		
242	Carn Eugène	- de Douarnenez		
243	Caroff Guillaume	- de Plougourvest		
244	Caroff Jean	Conseiller d'arrt de Ploudalmézeau		
245	Caroff Laurent	délégué de Plouédern		
246	Carrot Alain	- de Beuzec-Conq		
247	Carval Jean	- de St-Jean-Trolimon		
248	Castel Jean	- de Sizun		
249	Castrec Jean Yves	- de Ploaré		
250	Causeur Félix	- de Brest		
251	Cauvin Etienne	- de Brest		
252	Cavaloc Yves	- de Lopérec		
253	Celton Guillaume	- de Ploéven		
254	Cévaër Joseph	Conseiller d'Arrt de Brest (3è canton)		
255	Chalm Jean-Pierre	délégué de Primelin		
256	Chalony, Charles	- de Bannalec		
257	Chalony Jean	- de Pleuven		
258	Chanard Charles	- de Tréboul		
259	Chapalain Yves	- de Cléder		
260	Chapalain Yves	- de Plabennec		
261	Charbonnet Désiré	- de Landerneau		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
262	Charlès Joseph	délégué d'Audierne		
263	Charlou Jean-F^{ois}	- de Guiclan	-	
264	Charlou Jean Yves	- de Guiclan		
265	Chaussy Jean	- de Lennon	-	
266	Chaussy Jean	- de Pleyben	-	
267	Chauvel Fernand	- de Combrit	-	
268	Chauvin Alain	- de Pont-Croix		
269	CHEMINANT Gustave	- de St-Renan		
270	Chiquet Joseph	- de St-Evarzec	-	
271	Choquer Thomas	- de Plougasnou	-	
272	CITERIN Rolland	- de Spézet	-	
273	Claquin François	- de Plouhinec	-	
274	Claustre François	- de Poullaouen	-	
275	Claustre J^{n} Louis	- de Plouyé	-	
276	Cléach Henri	- de Carantec	-	
277	Le Cléach Jean	- de Brest	-	
278	Le Cléach Joseph	- de Loctudy		
279	Le Cléach Simon M^{ie}	- du Guilvinec		
280	Clément Joseph	- de Trégunc	-	
281	Cléren Jean	- de Châteauneuf du-Faou	-	
282	Cloarec Auguste	- de St-Marc	-	
283	Cloarec Louis	- de Guipavas	-	
284	Cloâtre Jean René	- de Ploumoguer	-	
285	Cloitre François	- de Plouarzel	-	

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
286	Coadou François	délégué de Plogonnec		
287	Coant Yves	- de Scrignac	-	
288	Le Coat François	- de Plouégat-Guerrand	-	
289	Coat Jean-Marie	- de St-Jean-du-Doigt.	- Bihan Joseph.	titulaire décédé.
290	Coatanlem Jean-Pierre	Conseiller d'arrt de Plouigneau	-	
291	Coeffic Jérôme	délégué d'Arzano	-	
292	Le Coeur René	- de Kerfeunteun	-	
293	Coïc Jacques	- de Treffiagat	-	
294	Colcanap Jean-Marie	- de Poullaouen	-	
295	Colin Henri	- de Plouhinec	-	
296	Colin Henri	- de Rosnoën		
297	Colin Joseph	- de St-Marc		
298	Colin Pierre	- de Plozévet	-	
299	Colliou Claude	- de Lesneven		
300	Collobert Pierre	- de Spézet	-	
301	Com Charles	Conseiller d'arrt de Carhaix	-	
302	Conan Joseph	délégué de Plogastel-St-Germain	-	
303	Conseil Jean-Louis	- de Plounévez-Lochrist	-	
304	Corbé Charles	- de Kersaint-Plabennec	-	
305	Corbé Louis	- de Pencran	-	
306	Corbel Jacques	- de Collorec	-	
307	Corfa François	- de Kerlouan	-	
308	Corfa Guillaume	- de Trémaouézan	-	
309	Cornec Albert	- de Cléden-Poher	-	

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
310	Cornec Gabriel	délégué de Dinéault		
311	Cornec Guillaume	- de Gourlizon	-	
312	Cornec Henri	- de Camaret-S/ Mer	-	
313	Cornec Jean-Fois	- de St-Derrien	-	
314	Cornec Jules	- de Ploudiry	-	
315	Cornen Yves	- d'Ouessant		
316	Cornou Hippolyte	- Moëlan-s/Mer	-	
317	Coroller Emile	- du Trévoux	-	
318	Coroller Georges	- de Rosporden	-	
319	Le Corre Alain	- de Lambézellec	-	
320	Le Corre Fernand	Conseiller Général de Lesneven	-	
321	Le Corre Jean	délégué d'Elliant	-	
322	Le Corre Jean	- de Plogastel-St-Germain	-	
323	Corre Jean	- de Plougastel Daoulas	-	
324	Le Corre Jean-Pierre	- de Scrignac	-	
325	Corré Joseph	- de Lanriec		
326	Corre Louis	- de Tréflez		
327	Corre Paul	- de Mespaul	-	
328	Cosquer Hervé	- d'Audierne	-	
329	Cosquer Pierre	- de Lanmeur	-	
330	Cossec Guillaume	- de Plobannalec	-	
331	Cossec Eugène	- de Plomeur	-	
332	Costaouec Pierre	- de Beuzec-Conq	-	
333	Costiou René	- de Dirinon	-	

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
334	Costa de Beauregard Robert	délégué de Plouézoch		
335	Cotten Jean	- de Kernével		
336	Cotten Jérôme	- de Melgven		
337	Cotten Michel	- d'Elliant		
338	Cotton Yves	- de St-Goazec		
339	Cotty Marc	- de Lanmeur		
340	Cougard Thomas	- de Carhaix		
341	Coupa Pierre	- de Guilvinec		
342	COURIC François	- de Querrien		
343	Couronner Jean-Mie	- de Plougasnou		
344	Courtay François	- de St-Thois		
345	Cousquer Auguste	- de Roscoff		
346	Cousquer Louis	- de Plougourvest		
347	Le Coz Alain	- de Pouldavids/Mer		
348	Coz Jean-Louis	- de Landeleau		
349	Cozian René	- de Kersaint-Plabennec		
350	Cozien Michel	- de Ploumoguer		
351	Le Crane Louis	- de Fouesnant		
352	Cras Louis	- du Cloître-Pleyben		
353	Crassin Olivier	- du Cloître St-Thégonnec		
354	Créach Jean-Marie	- d'Ouessant		
355	Créach Yves	Conseiller d'arrt de Plouzévédé		
356	Crenn Charles (Elléouet)	délégué de Tréflévénez		

5-363-J. 15150-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
357	Crenn François	délégué de Pleyber-Christ		
358	Crenn Jean Yves	Conseiller d'arrt du Faou		
359	Crenn Louis	délégué de St-Ségal		
360	Crenn Thomas	- de Plonévez-du Faou		
361	Crenn Yves Marie	- de Locmélar		
362	Créo Jean	Conseiller d'arrt de Bannalec		
363	Croissant Henri	Conseiller Général de Scaër		
364	Croissant Joseph	Conseiller d'Arrt de Scaër		
365	Crouan Henry	délégué de Coray		
366	Crouan Jean	député du Finistère		
367	Crouton Fernand	délégué de Brest		
368	Cudennec Jacques	- de Plozévet		
369	Cudennec Jean-Fs	- de Plouigneau		
370	Cueff Jean	- de Plougoulm	Méar François	titulaire décédé.
371	Cueff Joseph	- de Landivisiau		
372	Cuiec Jean-Marie	- de Goulven		
373	Daëron Corentin	- de Scaër		
374	Dagorn François	- de Lanriec		
375	Dagorn Louis	- de St-Thurien		
376	Dagorn Yves	- de Rosnoën		
377	Dalayeun Jean	Conseiller d'arrt de Châteauneuf-du-Faou		
378	Damey Henri	délégué de Plogonnec		
379	Danguy-des-Déserts Charles	Conseiller Général de Daoulas		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
380	Daniel René	délégué de Plonéour-Lanvern		
381	Daniélou Charles	- de Locronan		
382	Daniélou Jean	- de Rumengol		
383	Daniélou Jean	- de Santec		
384	Daniélou Yves	- de Névez		
385	Daniélou Yves	- de Pleyber-Christ		
386	Danion François	- de Kerfeunteun		
387	Danzé Yves	- d'Audierne		
388	David Julien	- de Plouyé		
389	Debled Robert	- de Plounévez-Lochrist		
390	Déniel Yves	Conseiller d'arrt de Plouescat		
391	Denniélou Gabriel	délégué de Kerfeunteun		
392	Le Déroff Yves	- de Roscoff		
393	Derrien François	- de Plouescat		
394	Derrien François	- de Scrignac		
395	Derrien François Mie	- de Bodilis		
396	Derrien Jean	- de Port-Launay		
397	Derrien Jean Yves	- de Guerlesquin		
398	Derrien Joseph	- de Concarneau		
399	Le Derrien Joseph	Conseiller d'arrt de Châteauneuf-du-F.		
400	Le Dilasser François	Conseiller Général au Huelgoat		
401	Dilasser Yves	délégué de Plouigneau		
402	Le Din Joseph	- de Port-Launay		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
403	Direr François Mie	délégué de La Martyre		
404	Dizet Yves	- de Trégunc		
405	Dolou Jean	- de Ploudaniel		
406	Donal Louis	- de Kernével		
407	Le Donge Pierre	- de Plonéour-Lanvern		
408	Dr Donnard Emmanuel	Conseiller d'arrt à Crozon		
409	Dossal Yves	délégué de Henvic		
410	Douguet Jean-Marie	- d'Edern		
411	Douguet Yves	- d'Edern		
412	Doz Albert	- de Morlaix		
413	Le Doze Arthur Firmin	- de Moëlan-S/Mer		
414	Le Dréau Alain	- de Briec		
415	Le Dréau François	- de Pleyben		
416	Drénou Joseph	- de Riec-S/Bélon		
417	Drézen Jean	- de Plomeur		
418	Drouglazet Emile	- de Quimperlé		
419	Le Du Joseph	- d'Ergué-Armel		
420	Le Duc Gaston	- de Brest		
421	Le Duff Louis	- de Lanildut		
422	Duigou Louis	- de St-Goazec		
423	Duot Alphonse	- de Concarneau		
424	Eliès Gabriel	- de Ploudalmézeau		
425	Ellégoët Yves	- de Plabennec		
426	Emily François	- de La Roche-Maurice		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
427	Emily Jacques	délégué de Pencran		
428	Eozennou François	- de Plabennec		
429	Eozinou Vincent	- de Ploudalmézeau		
430	d'Espiès René	- de Langolen	-	
431	Essioux Alexandre	- du Relecq-Kerhuon		
432	Etès Yves	- de Châteauneuf-du-F?		
433	Eusen Victor	- de St-Pierre-Quilbignon	-	
434	Euzen Jean-Marie	- de Locmélar	-	
435	Even Yves	- de St-Thurien	-	
436	Falc'hun Jean-Fois	- de Kerlouan	-	
437	Faou René	- de Plobannalec	-	
438	Faucheur Joseph	- de Morlaix	-	
439	Faudet François	- de Plouigneau	-	
440	Fauglas Théophile	- de Moëlan-S/Mer		
441	Favé Goulven	- de Plounévez-Lochrist	-	
442	Favé Jean	- de Kernilis	-	
443	Favennec Louis	- de Carhaix	-	
444	Favennec Yves	- de St-Hernin	-	
445	Féat Jean-Marie	- de Plourin-les-Morlaix	-	
446	Féchant Joseph	- de Douarnenez	-	
447	Féou Christophe	- de Bannalec	-	
448	Fer Jean-Louis	- de Poullaouen	-	
449	Fer Jean-Louis	- de Scrignac		
450	Férec Corentin	- de Combrit	-	

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
451	Fertil Alain	délégué de Ploëven		
452	Feunteun Louis	Conseiller Général de Quimper	-	
453	Feunteun Yves	délégué de Landudal	-	
454	Fichot Jean-Marie	- St-Pol-de-Léon	-	
455	Fichoux Joseph	Conseiller Général Arzano	-	
456	Fitamment Jean	délégué du Relecq-Kerhuon	-	
457	Le Flanchec Daniel	- de Douarnenez	-	
458	Le Comte de Flers	- de Landrévarzec	-	
459	Le Floch François	- de Plounévézel	-	
460	Le Floch Hervé M^ie	- de Plonévez-Porzay	-	
461	Le Floch Jean	- de Plomodiern	-	
462	Floch Jean-Marie	- de Guipavas	-	
463	Floch Julien	- de Plogoff	-	
464	Floch René	- du Conquet	-	
465	Le Floch Vincent Jean-Marie	- de Plonéïs	-	
466	Floch Yves	- de St-Pierre Quilbignon	-	
467	Le Foll Jean-Louis	- de Briec	-	
468	Forner Joseph	- de Guilligomarch	-	
469	Fouler Auguste	- de Bolazec	-	
470	Fournis Yves	- de Plougasnou	-	
471	Fournis Yves	- de Taulé	-	
472	Foy André	Conseiller d'arrt de Plogastel-St-Germain	-	
473	Fréour Alfred	délégué de Douarnenez	-	
474	Frère Charles	- de St-Derrien	Le Bras Jean Bpte	Interdit malad.

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
475	Fresq Yves	délégué de La Martyre		
476	Du Frétay François	Conseiller Général de Douarnenez		
477	Friant Jean René	délégué de Guengat		
478	Le Fur Christophe	- de Scaër		
479	Furic Jean-Marie	- de Nizon		
480	Le Gac Pierre	- de St-Yvi		
481	Gad Laurent	- de Lampaul-Guimiliau		
482	Gadal Guillaume	- de Cast		
483	Le Gall Alain	- de Lannilis		
484	Le Gall François	Conseiller d'arrt de Plabennec		
485	Le Gall Hamon	délégué de Ploudaniel		
486	Le Gall Henri	- de St-Marc		
487	Le Gall Jean	- de Beuzec-Conq		
488	Le Gall Jean	- de Plougastel Daoulas		
489	Le Gall Jean-François	- du Cloître-Pleyben		
490	Le Gall Jean-Marie	- de Plougastel-Daoulas		
491	Le Gall Jean-Marie	- de Plouguin		
492	Le Gall Jean-Marie	Conseiller Général de Quimperlé		
493	Le Gall Louis	délégué de Beuzec-Conq		
494	Le Gall Louis	- de Landerneau		
495	Le Gall Louis	- de Melgven		
496	Le Gall Noël	Conseiller d'arrt de Fouesnant		
497	Le Gall Olivier	délégué de St-Servais		
498	Le Gall Paul	- de Cléder		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
499	Le Gall Pierre	délégué de Landivisiau		
500	Galliou Louis	- de Leuhan		
501	Gallo Antoine	- de Tréméven		
502	Gallo Joseph	- de Guilligomarch		
503	Gallo Joseph	- de Locunolé		
504	Gaonach Jean-Louis	- de Briec		
505	Gardic Jean	- de Brest		
506	Garniel Jean-Fois	Conseiller d'arrt de Pont-Aven		
507	Le Garrec Joseph Mie	délégué de Moëlan-S/Mer		
508	Garrec Yves	- de Plonéour-Lanvern		
509	Gauduchon Noël	- de Landerneau		
510	Gauthier Pierre	- de Garlan		
511	Gautier Prosper	- de Quimper		
512	Gélin Adolphe	- de Roscanvel		
513	Géréec Alain	- de St-Martin-des-Champs		
514	Gestin Albert	- de St-Marc		
515	Gestin Joseph	- de St-Pierre-Quilbignon		
516	Gilet Yves	- de Carantec		
517	Gilles Jean	- de Pont-Aven		
518	Gire Pierre	- de Concarneau		
519	Gléonec Joseph	- de La Forêt-Fouesnant		
520	GLOANEC Laurent	- de Riec-s/Bélon		
521	Goachet Paul	- de Lannilis		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
522	Goalabré Jean-Marie	délégué du Trévoux		
523	Goalabré Yves	- de Névez		
524	Goanec Alain	- de Pont-l'Abbé		
525	Goaoc Pierre	- de Plounévez-Lochrist		
526	Goar Louis	- de Guipavas		
527	Goarant Yves	- de St-Yvi		
528	Goarnisson Jean-Mie	- de Guiclan		
529	Goarvot Jean-Louis	- de Kergloff		
530	Goas Charles	- de Châteaulin		
531	Goas Jacques	- de Quimerch		
532	Goas Jean	- de Hanvec		
533	Le Goascoz Joseph	- de Morlaix		
534	Goasduff Joseph	- de Kernouès		
535	Le Goasguen Henri	- de Plougonvelin		
536	Goavec Jacques	- de Quimerch		
537	Le Goc François	- de Mellac		
538	Goësin Alexandre	- de Clohars-Carnoët		
539	Le Goff Clet	- de Pouldreuzic		
540	Le Goff Corentin	- de Plougastal-Daoulas		
541	Le Goff Félix	- de Clohars-Carnoët		
542	Le Goff François	- de l'Ile de Batz		
543	Le Goff François	- du Relecq-Kerhuon		
544	Le Goff François	- de St-Thégonnec		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
545	Le Goff Henri	délégué de Plozévet		
546	Le Goff Hervé	- de Plougar		
547	Le Goff Jean-Marie	- de Lanhouarneau		
548	Le Goff Pierre	- de Coray		
549	Le Goff Pierre	- de Tréflaouénan		
550	Le Goff René	- de Landrévarzec		
551	Gonidec Guillaume	- de Tréboul		
552	Gonidec Jean	- de Tréboul		
553	Goraguer Guillaume	- d'Esquibien		
554	Goret Yves	- de Plouzané		
555	Dr Le Gorgeu	Conseiller Général de Brest (1er con)		
556	Gorret Henri	délégué de Kernével		
557	Gouérec Jean	- de Plouarzel		
558	Gouérou Jean	- de Cast		
559	Gouez Pierre Jh	- de Lannilis		
560	Gouiffès Jean	- de Rosporden		
561	Gouriou Jacques	- de Lannilis		
562	Gouriou Joseph	- de Pleyben		
563	Gouriou Yves	- de Plounévez Lochrist		
564	Gourlaouen Guillaume	- de Poullan		
565	Gourlaouen Louis	- de Baye		
566	Gourmelon Jacques	- de Guipavas		
567	Gourmelon Jean-Marie	- du Relecq-Kerhuon		
568	Gourmelon Joseph	- de St-Pierre Quilbignon		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
569	Gourmelen Luc	délégué de Quimper		
570	Gourvennec Jean	- de Hanvec		
571	Goux Charles	- de Guipavas		
572	Gouzien François	- de Plougonvelin		
573	Goyat Henri	- d'Elliant		
574	Grall Joseph	- de Berrien		
575	Grall Joseph	- de Landivisiau		
576	Granec Michel Yves	- de Plonévez-du-Faou		
577	Le Grévellec Julien	- de Clohars-Carnoët		
578	de Guébriant Alain	Conseiller Général de St-Pol-de-Léon		
579	Guédès François	délégué de Lambézellec		
580	Guéguen François	- de Garlan		
581	Guéguen Jacques	- de Plozévet		
582	Guéguen Jean	- de Plouguerneau		
583	Guéguen Jean	- de Plounévez-Lochrist		
584	Guéguen Jean	- de St-Evarzec		
585	Guéguen Jean Henri	- de Briec		
586	Guéguen Jean-Marie	- de Plouigneau		
587	Guéguen Jean-Marie	- de Scrignac		
588	Guéguen Joseph	- de Ploujean		
589	Guéguen Louis	- de Plourin-les-Morlaix		
590	Guéguen Yves	- de St-Pierre-Quilbignon		
591	Guéguin Pierre	Conseiller Général de Concarneau		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
592	Guellec François (buraliste)	délégué de Douarnenez		
593	Le Guellec Jean	- de Landunvez		
594	Guellec Jean	- de Plozévet		
595	Le Guen François	- de St-Marc		
596	Le Guen Jean-Louis	- de Plouvorn		
597	Le Guen René	- de Guipavas		
598	Le Guen Théodore	- de Plougasnou		
599	Le Guen Yves	- de St-Pol-de-Léon		
600	Le Guen Yves	- de Trémaouézan		
601	Guénan Hervé	- de Sizun		
602	Guénec Alain	- de Plomeur		
603	Le Guénédal Jean	- de Brest		
604	Guénet Yves	- de St-Hernin		
605	Guennoc François Mie	- de Plouvien		
606	de Guerdavid Paul	- de Botsorhel		
607	Guermeur Alain	- de Landerneau		
608	Guermeur François Marie	- de Logonna-Daoulas		
609	Le Guern François Marie	- de Plougonven	Gillet au Yves	malade.
610	Le Guern Guillaume	- de Plouigneau		
611	Le Guern Henri	- de Plouguer		
612	Le Guern Jean	- de Plounévézel		
613	Le Guern Victor	Conseiller Général de Châteauneuf-du-Faou		
614	Guézennec Adolphe	délégué du Relecq-Kerhuon		

5-303-I 15156-1932 [6070]

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
615	Guézennec Clet	délégué de Cléden-Cap-Sizun		
616	Guézennec Jean-Pierre	- de Cléden-Cap-Sizun		
617	Guianvarch Jean-Ls	- de Plouvien		
618	Guichaoua Alfred	- de Pont-l'Abbé		
619	Guichaoua Hervé	- de Douarnenez		
620	Guichaoua Laurent	- de Plonéour-Lanvern		
621	Guichaoua Michel	- de Ploaré		
622	Guichard Jean-Fois	- de Plouigneau		
623	Guichen Jean	- d'Huelgoat		
624	Guichoux Pierre	- Collorec		
625	Guiffant Yves	Conseiller d'arrt de Pont-Aven		
626	Guilcher Guillaume	délégué de Taulé		
627	Guilcher Jean	- Ile de Sein		
628	Guilcher Joseph	- Ile de Sein		
629	Guillemot Yves	- de Lanmeur		
630	Guillerm Jean-Marie	- du Folgoët		
631	Guillermou Goulven	- de Plabennec		
632	Guillermou Jean-Ls	- de Briec		
633	Guilloré Joseph Mie	- de Moëlan-S/Mer		
634	Guillou François	Conseiller Général de Taulé		
635	Guillou François Ls	délégué de Landivisiau		
636	Guillou Guillaume	- de Dinéault		
637	Guillou Jean	- de Botsorhel		
638	Le Guillou Jean	- de Lambézellec		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
639	Guillou Jean	délégué de St-Martin des-Champs		
640	Guillou Jean-François	- de Châteaulin		
641	Le Guillou Louis	- de Logonna-Quimerch		
642	Guillou Pierre	- d'Huelgoat		
643	Guillou Pierre	- de Plouzévédé		
644	Guillou Yves	- de Plouhinec		
645	Guingant François	- de Berrien		
646	Guirriec Hervé	- de Plobannalec		
647	Guivarch Michel	- de Mespaul		
648	Guivarch François	- de Plougastel Daoulas		
649	Guiziou François	- de Tréouergat		
650	Guiziou Joseph	- de Tréglonou		
651	Guyader Corentin	- de Landrévarzec		
652	Guyomar Auguste	- de Riec-S/Bélon		
653	Guyomarch Corentin	- de Plouyé		
654	Guyomarch Jean-Fois	- de Lannéanou		
655	Hall Jacques	- de Plougonvelin		
656	Halléguen Jean	- de Châteaulin		
657	Halléguen Théodore	- de Châteaulin		
658	Hamon Olivier	- de Plounéour-Ménez		
659	L'HARIDON François	- de Lothey		
660	L'Haridon Jean-Louis	- de Plonévez-du-Faou		
661	L'HARIDON Louis	Conseiller d'arrondissement de Châteaulin		
662	L'HARIDON Noël	délégué de Châteaulin		

(Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
663	L'Helgouach Jean-Marie	Délégué de Peumerit		
664	L'Helguen André Jean-Marie	- de Landudec		
665	Hélias Jean	- de Concarneau		
666	Héloret Pierre	- de Fouesnant		
667	Hémery Henri	- de Berrien		
668	Hémery Vincent	- de Châteauneuf du-Faou		
669	Hénaff Corentin	- de Plonévez-Porzay		
670	Hénaff Corentin	- de Pouldreuzic		
671	Hénaff Jean	Conseiller Général de Plogastel-St-Germain		
672	Hénaff Jean	délégué de Querrien		
673	Hénaff Joseph	- de Rédéné		
674	L'Hénaff Pierre	- de Plougonven		
675	Hénaff Yves	- d'Ergué-Armel		
676	Le Hénaff Yves	- de Penhars		
677	L'Hénoret François	- de Plougasnou		
678	Henry François	- de Motreff		
679	Henry Hervé	- de Penhars		
680	Henry Jean-Marie	- d'Irvillac		
681	Herlédan François	- de Querrien		
682	Herry Jean-Marie	- de Pleyber-Christ		
683	Herry Yves	- de St-Vougay		
684	d'Hervais Pierre	- de Lennon		
685	Hervé Auguste	- de Carhaix		
686	Hervé Jean	- de Clohars-Fouesnant		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
687	HERVE Michel	Conseiller d'arrt de Brest (2è con)		
688	HERY Guillaume	délégué de Quimperlé		
689	de L'Hôpital Bertrand	Conseiller Général de Landerneau		
690	L'Hostis Gabriel	délégué de Trébabu		
691	L'Hostis Jean-Fois	- de Guimaëc		
692	L'Hostis Pierre	- de Morlaix		
693	Huet Jean-Marie	- de Plouégat-Moysan		
694	Huitric Jean-Louis	- d'Ergué-Gabéric		
695	Huitric Laurent	- d'Ergué-Gabéric		
696	Huon Hubert	- du Ponthou		
697	HUSIAUX René Alfred	- de Lampaul-Plouarzel		
698	Hyrien Jean-Marie	- d'Henvic		
699	L'Hyver Pierre	- de Clohars-Carnoët		
700	Inizan Jean	- de Landivisiau		
701	Inizan Paul	- de Lesneven.		
702	Inizan Pierre Modeste	- de Kernouès		
703	Inizan Vincent	Député - ~~délégué de Kernouès~~		
704	Jacob Louis	délégué de Ploudalmézeau		
705	Jacq Pierre	- de Châteauneuf-du-Faou		
706	Jacq Pierre	- de Ste-Sève		
707	Jaffrès Jean-Marie	- de St-Frégant		
708	Jaffrézou François Louis	- de Moëlan-S/Mer		
709	Jaffry Jean	- d'Audierne		
710	Jaïn Louis	- de Lothey		

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 bis.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
711	Jain Yves Corentin	délégué de Plonévez-Porzay		
712	Jamault Adolphe	- de Lanvéoc	Lastennet Etienne	Retraité indépendt
713	Jambou François	- de Tourc'h	-	
714	Jaouanet Yves	- de Lannéanou	-	
715	Jaouen Eugène	Conseiller Général de Plouigneau	-	
716	Jaouen François	délégué de Plouescat	-	
717	Jaouen Jean	- de Plourin-Ploudalmézeau	-	
718	Jaouen Jean Joseph	- de Tréglonou		
719	Jaouen Joseph	- du Drennec	-	
720	Jaouen Maurice	- de Plouénan	-	
721	Jaouen Nicolas	- de Landunvez		
722	Jaouen Yves	Conseiller Général de Brest (2è con)		
723	Jean Adolphe	délégué de Landerneau	-	
724	Jeannic Adolphe	- de Lambézellec	-	
725	JEGOU Jean	- de Penmarch		
726	Jégou Jean	- de Tréogat	-	
727	Jégou Louis Ctin	- de Landudec	-	
728	Jégou Noël	- de Kerfeunteun	-	
729	Jégoudez Joseph	- de Poullaouen	-	
730	Le Jeune Jean (Cadet)	- de Lanmeur	-	
731	Dr. Le Jeune Olivier	- de Morlaix	-	
732	Le Jeune Yves	- de Lannédern	-	
733	Jézéquel Hervé	- de Plouzévédé	-	
734	Jézéquel Mathieu	- de Milizac		

5-363-J. 15156-1932. (6070)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
735	Jézéquel Yves	délégué de St-Marc		
736	Jolais Hervé	- d'Ergué-Armel	-	
737	Jolivet Alain	- de Guiler-S/ Goyen	-	
738	Jolivet Tudy	- de Tréguennec	-	
739	Joncour Corentin	- de Meilars		
740	Joncour Félix	- de l'Ile Tudy		
741	Joncour F^ois Marie	Conseiller d'arr^t de Taulé	-	
742	Joncour Jean	délégué de Locmaria-Berrien	-	
743	Joncour Yves	- de Plogonnec	-	
744	Jolu Jacques	- de Commana	-	
745	Julien Jean	Conseiller Général de Brest (3è C^on)	-	
746	Julou Mathieu	délégué de Brasparts		
747	de Kérallain Jacques	- de Plomelin	-	
748	D^r Kéranguyader Henri	Conseiller Général de Crozon		
749	Kéraudy Jean	délégué de St-Marc	-	
750	Kéraudy Joseph	- de Landéda	-	
751	Kérautret Jean-Marie	- de Sizun	-	
752	Kéraval Pierre	- de Laz	-	
753	Kerbaul François	- de Plouédern	-	
754	Kerbaul François	- de Le Drennec	-	
755	Kerbrat Corentin	- de St-Ségal	-	
756	Kerbrat Pierre	- de Landerneau	-	
757	de Kerdanet Louis	- de Trégarantec	-	
758	Kerdévez Jean	- de Lennon	-	

5 363 J 15158 1032 (6070)

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
759	Kerdraon Yves	délégué de Quimerch		
760	Audren de Kerdrel	Conseil Général de Lannilis		
761	Kérébel Hamon	délégué de Brélès		
762	Kerfourn Yves	- de Guissény		
763	de Kergariou Alain	- de Bourg-Blanc		
764	Kergourlay Louis	- de Coray		
765	Kergourlay Michel	Conseiller Général de Rosporden		
766	Kerguélen Jean	délégué d'Ergué-Armel		
767	Kerhervé Jean	- de Bannalec		
768	Kerhervé Sébastien	- de Querrien		
769	Kériel Jean	- de Plabennec		
770	Kérisit Raphaël	- d'Audierne		
771	Kérivel Henri	- de Tréboul		
772	Kermarrec Ollivier	- de Dirinon		
773	Kermarrec Yves	- de Landerneau		
774	Kermorgant Jean	- de Argol		
775	Kernaléguen Eugène	- de Douarnenez		
776	Kernéïs Auguste	- de Ploudaniel		
777	Kernéïs Jean	- de St-Divy		
778	Kernévez Corentin	- d'Ergué-Armel		
779	Kérouédan Corentin	- de Plouhinec		
780	Kérouédan Pierre	- de Plovan		
781	Kéroulas François	- du Juch		
782	Kerrien Joseph	- de Lesneven		

5-363-J. 15156-1932. (6070)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
783	Kerrizoré Henri	délégué de Brennilis		
784	Kerros Jean	- Lampaul-Plouarzel		
785	Kersalé Hervé	- de St-Nic		
786	Kersaudy Hervé	- de Cléden-Cap-Sizun		
787	Kerscaven François	- St-Thégonnec		
788	Kéruel Paul	- de Cléder		
789	Kervella André	- de Plougastel-Daoulas		
790	Kervella Jean	- de Quimper		
791	Kervella Jean-Claude	- de Plougastel Daoulas		
792	Kervévan Maurice	- de Lannilis		
793	Kerviel Jean-Louis	- de Pont-l'Abbé		
794	Kéryel Hervé	- de Guimiliau		
795	Labat René	- du Relecq-Kerhuon		
796	Lagadec Gustave	- de Carhaix		
797	Lahalle Jean	- du Conquet		
798	Lalardy Alphonse	- du Relecq-Kerhuon		
799	Lallemand Eugène	- de Brest		
800	Lallonder Yves	- de Quimerch		
801	Lamézec Corentin	- d'Elliant		
802	Dr. Lancien Fernand	Conseiller Général de Carhaix		
803	Landré Jean-Marie	délégué de Scrignac		
804	Le Lann Yves	- de Rumengol		
805	Lannuzel François	Conseiller Général de Briec		

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
806	Lannuzel Hervé	délégué de Châteaulin		
807	Lanon Jean-François	- de Guissény	-	
808	de Lansalut Georges	- de Taulé		
809	Lanvec Jean-Marie	- de Landunvez		
810	Laot Jean-Marie	- de Plouvien	-	
811	Laot Louis	- de Plouguin	-	
812	Laot Ollivier	- de St-Pabu	-	
813	Lapous François	- de Bolazec	-	
814	Lapous Henry	- de St-Thégonnec	-	
815	Lareur Michel	- de Locmaria-Plouzané	-	
816	Larher Albert	- de Plougonven		
817	Larnicol Corentin	- de Loctudy	-	
818	Larnicol Désiré	- de Treffiagat	-	
819	Larnicol François	- de Penmarch	-	
820	Larreur Paul	Conseiller d'arrt de St-Renan	-	
821	Larsonneur Nicolas	délégué de Ploudaniel	-	
822	Larvol Corentin	- de Pluguffan	-	
823	Larvol Jean	- d'Ergué-Armel	-	
824	Larvol Louis	Conseiller Général de Châteaulin	-	
825	Larvor Pierre	délégué de Pouldergat	-	
826	Larzul Jean-Louis	- de Plonéour-Lanvern	-	
827	Larzul Henri	- de Pont-l'Abbé	-	
828	Larzul Noël	- de Plozévet	-	
829	Larzul Vincent	- du Guilvinec	-	

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
830	Lasbléïs Jean Clet	délégué de Plogoff		
831	Lauden Hervé	- de Gourlizon		
832	Laudrein Yves	Conseiller d'arrt de Bannalec		
833	Launay Victor	délégué de Châteaulin		
834	Laurent Henri	- de Carhaix		
835	Laurent Jean-Louis	- de Guipavas		
836	Laurent Jean-Marie	- de Riec-S/Bélon		
837	Lautrou Jean	- de Camaret-S/Mer		
838	Lavanant Jean-Louis	- de Kernilis		
839	Lavaux Ambroise	- de Trégunc		
840	Laviec François Mie	- de Plouigneau		
841	Laviec Jean	- de Plouézoch		
842	Laviec Jean-Marie	- de Ploujean		
843	Laviec Julien	- de Pleyber-Christ		
844	Le Lay Corentin	- de Loctudy		
845	Le Lay Louis	- de Tréméoc		
846	La Lay Vinoc	- de Plouhinec		
847	du Laz Alain	- de Cléden-Poher		
848	Lédan Charles	- de Morlaix		
849	Lefebvre Jean	- de Carantec		
850	Lefèvre Jules	- de Quimper		
851	Lénaff François	- de Plourin-Ploudalmézeau		
852	Léon André	- de Plouguerneau		
853	Léon Pierre	- de St-Renan		

5-363-J. 15156-1932. (6070)

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ. CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
854	Lescop Guillaume	délégué de Lanrivoaré		
855	Letellier Edmond	- de Douarnenez		
856	Letty Jean	- de Pluguffan		
857	Lichou Charles	- de Ploudaniel		
858	Lidouren Jean	- de Pleyben		
859	Ligavan Jean-Marie	- de Plogonnec		
860	Limpalaer Francis	- de Brest		
861	Lintanff Charles	- de Plouégat-Moysan		
862	Loaëc François	- de Plouguer-neau		
863	Loaëc Jean	- de Lambézellec		
864	Le Loch Jean-Marie	- de Pont-l'Abbé		
865	Lohéac Pierre	Député		
866	Le Lorc'h Mathias	Délégué de Beuzec-Conq		
867	Lossouarn François	- de Lannilis		
868	Louarn Clet	- d'Audierne		
869	Louarn Gabriel	- de Milizac		
870	Louarn René	- de Briec		
871	Le Louédec Alain	- de Quimperlé		
872	Louédec Jean	- de Bénodet		
873	Le Louët Félix	- de Pont-Aven		
874	Loussouarn Pierre	- de Plovan		
875	Loussouarn Sébastien	- de Penmarch		
876	Loxq Germain Hervé	- de Ploaré		
877	Lozach Joseph	- de Motreff		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
878	Lozivit René	délégué de Lanriec		
879	Lucas Pierre Jean	- de Plobannalec	-	
880	Luguern Guillaume	- de St-Divy	-	
881	Lullien Jules	- de Brest	-	
882	Madec Frédéric	Conseiller d'arr^{t} de Daoulas	-	
883	Madec Jean-Louis	délégué de Plonévez-du-Faou	-	
884	Madic François	- de Bannalec	-	
885	Maguer Joseph	- d'Edern	-	
886	Mahé Vincent	- Relecq-Kerhuon	-	
887	Mallégol Jean-Pierre	- de St-Thégonnec	-	
888	Malléjac Allain	- de Plougastel Daoulas	-	
889	Le Mao Félix	- de Clohars-Carnoët	-	
890	Le Mao René	- de Châteauneuf-du-Faou		
891	Le Maout Corentin	- de Clohars-Carnoët	-	
892	Marc Gabriel	- de Guilers	-	
893	Marc Pierre	- de Brélès	-	
894	Mariel Yves	- de Plobannalec	-	
895	Margat Maurice	- de Brest	-	
896	Marion François	- de Baye	-	
897	Marrec Yves	- de Trégunc	-	
898	Martin Hervé	- de Plounéventer		
899	Martin Jean-Marie	- de Trégunc	-	
900	Marzin Jean	- de Telgruc	-	
901	Masson Alain	- d'Audierne	-	

5-303-[15156-1032 (6070)

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 bis.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
902	Masson Etienne	délégué de l'Ile Molène	–	–
903	Mathurin Yves	– de Pleyben	–	
904	de Mauduit Olivier	– de Clohars-Fouesnant	–	
905	Mavic Louis	– de Plonéour-Lanvern	–	
906	Mazé Jean	– de Pleyben	–	
907	Mazé Jean-François	– de Kerlouan	–	
908	Mazé Jean-Marie	– de Lanildut	–	
909	Mazé Jean-Pierre	– de Loc-Eguiner St-Thégonnec	–	
910	Dr Mazé Pierre	Conseiller Général de Sizun	–	
911	Mazé Yves	délégué de Camaret-S/Mer	–	
912	Mazéas François	– de Tréboul	–	
913	Mazo Corentin	– de Guengat		
914	MEAR Alain	– de St-Méen		
915	Méar Hervé	– de Sibiril		
916	Méar Tanguy	– de Sibiril	–	
917	Méar Yves	– de Plouvorn	–	
918	Méhu Louis	– de Plomeur	–	
919	Méhu Théodore	– de Penmarch	–	
920	Le Meil Bernard	– de Camaret-S/Mer	–	
921	Melguen Alain	– de Crozon	–	
922	Mellaza Jean René	– de Plouarzel	–	
923	Mellouët Joseph	– de Goulven	–	
924	Ménesguen Joseph	– de Crozon	–	
925	Ménez François	Conseiller d'arrt de Huelgoat	–	

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
926	Ménez Jean-François	délégué de St-Sauveur		
927	Ménez Sébastien	- de Rosnoën	-	
928	Le Menn Jean	- d'Ergué-Gabéric	-	
929	Le Menn Yves	- de Quéménéven	-	
930	de Menou Louis	- de Plouvorn	-	
931	Le Mer Joseph	- de St-Thégonnec	-	
932	Méret Georges	- de Quimper	-	-
933	Mériadec Hippolyte	- de Roscanvel	-	-
934	MERLE Constant	- de St-Pierre-Quilbignon		
935	Mérour Pierre Jn Mie	- de Briec		
936	Mésangroas Louis	- de La Forest-Landerneau	-	
937	Mescoff Michel	Conseiller d'arrt d'Ouessant	-	
938	Dr. Le Meur Amédée	Conseiller Général de Ploudalmézeau	-	
939	Le Meur Charles	délégué de Guerlesquin	-	
940	Le Meur Christophe	- de Concarneau	-	
941	Le Meur Jean	- d'Ergué-Gabéric	-	
942	Le Meur Pierre	- de Quimerch	-	
943	Le Meur René	- de Douarnenez	-	
944	Mével François Ls	- de St-Rivoal	-	
945	Mével Guillaume	- de Plogoff	-	
946	Mével Laurent	- de Plonévez-du-Faou	-	
947	Le Mignon Joseph	- de Crozon	-	
948	Millon René	- de Plougasnou	-	
949	Millour Adolphe	- de Châteaulin		

5-363-J. 15156-1932. (6070)

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
950	Millour René	délégué de Telgruc		
951	Mingam Yves	Conseiller d'arrt de St-Thégonnec		
952	Moal François, Cul.	délégué de St-Pol-de-Léon		
953	Moal François, Négt	- -dº-		
954	Moal Jean-Louis	- de Plouénan		
955	Moal Joseph	- de Landeleau		
956	Moallic Pierre	- de Tréboul		
957	Moan Jean	- d'Esquibien		
958	Le Moan Jean	- de Morlaix		
959	Le Moan Jean	- de Plabennec		
960	Mocaër Pierre	Conseiller Général d'Ouessant		
961	Le Moigne Jean	délégué de Plonévez-du-Faou		
962	Le Moigne Joseph	- d'Elliant		
963	Monnier Michel	Conseiller Général de St-Thégonnec		
964	Montel Désiré	Délégué de St-Pierre-Quilbignon		
965	Monfort Jean	- de Concarneau		
966	Montfort Jean-Fois	- de Landerneau		
967	Monfort Louis	Député -		
968	Monfort Pierre	délégué de Bénodet		
969	Montfort Yves	- de Lambézellec		
970	Morel Gabriel	- de Lampaul-Ploudalmézeau		
971	Morvan Alexandre	- de Camaret-S/Mer		
972	Morvan Auguste	- de Scrignac		
973	Morvan Denis	- de Lannilis		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
974	Morvan Germain	délégué de Douarnenez		
975	Morvan Jean	- de Lanhouarneau		
976	Morvan Jean-Marie	- de Penhars		
977	Morvan Jean-Marie	- de Plabennec		
978	Morvan Louis	- de Ploujean	Kerhoas Francis	
979	Le Morvan Yves	Conseiller d'arrt de St-Pol-de-Léon		
980	Motreff Pierre	délégué de Pleyben		
981	Moulin Corentin Jn Marie	- de Plomodiern		
982	Moullec Pierre	- de Plouhinec		
983	Moysan Jean Claude	- de Cléder		
984	Moysan Joseph	- de Kergloff		
985	Moysan Thomas	- de Kerlaz		
986	Nader Hervé	Député		
987	Le Naour Alain	délégué d'Elliant		
988	Naud Eugène	- de Brest		
989	Nédélec Alain	- de Gouesnach		
990	Nédélec François	- de Milizac		
991	Nédélec François Mie	- de Hanvec		
992	Nédélec Guillaume	- de St-Pierre-Quilbignon		
993	Nédélec Jean-Louis	- de Cléder		
994	Nédélec Jean-Louis	- de Penmarch		
995	Nédélec Pierre	- de Tréméoc		
996	Nédélec Sébastien	- de Santec		
997	Le Néen François Mie	- de St-Eloy		

5-363-J. 15156-1932. (6070)

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 bis.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
998	Nerzic Louis	délégué de Melgven		
999	Nicolas Jean	- de Brest	-	
1000	Nicolas Louis	- de Scaër		
1001	Nicolas Yves	- de Plogastel-St-Germain		
1002	Nicot Sébastien	- de Pluguffan	Hélavout Jean	Intitulé malade
1003	Nignon Henri	- de Pont-l'Abbé	-	
1004	Le Noan Francis	- de Plouézoch	-	
1005	Le Normand Guy	Conseiller Général de Morlaix	-	
1006	Le Nuz François M^ie	délégué de Plougonven	-	
1007	Ogor Pierre	- de Bourg-Blanc	-	
1008	Olivier Guillaume	- de Lesneven	-	
1009	Oliviéro Yves	- de Daoulas	-	
1010	Ollivier Alain	- de Scaër		
1011	Ollivier Auguste	- de Plounéour-Trez		
1012	Ollivier Christophe	- de Kernével	-	
1013	Ollivier François	- de Plourin-les-Morlaix	-	
1014	Ollivier François	- de St-Rivoal	-	
~~1014~~	~~Ollivier François~~	~~- de St-Rivoal~~	double inscription	
1015	Ollivier François L^s	- de Scaër	-	
1016	Ollivier Louis	- de Kerfeunteun	-	
1017	Page Hervé	- de St-Méen	-	
1018	Pallier Jean-Marie	- de St-Pabu	-	
1019	Palud Hervé	- de St-Vougay		
1020	Palud Joseph	- de Camaret-S/Mer		

5-363-J. 15156-1932. (6070)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1021	Pape Alexandre	délégué de Plovan		
1022	Le Pape François Mie	- d'Irvillac	-	
1023	Parc Thomas	Conseiller d'arrt de Morlaix	-	
1024	Parc Yves	délégué de Quéménéven	-	
1025	Parent Emile	- de Brest	-	
1026	Paugam Charles	- de Brignogan Plages	-	
1027	Paul François	- de Commana	-	
1028	Paul Jean	- de Henvic		
1029	Paul Joseph	- de Ploujean		
1030	Paul Louis	- de Sizun	-	
1031	Pelleau François	- de Plouarzel	-	
1032	Pellen Jean-Marie	- de Lannilis	-	
1033	Pelliet Guillaume	Conseiller d'arrt de Châteaulin	-	
1034	Pelliet Pierre	délégué de Plomodiern	-	
1035	Le Pemp Alain	- de Plomeur	-	
1036	de Penfentenyo de Kervéréguin Ch.	- de Loctudy	-	
1037	Pennarun Thomas	- de St-Thois	-	
1038	Pennec François	- de Briec	-	
1039	Pensec François	- de Locunolé	-	
1040	Penven Olivier	- de Taulé	-	
1041	Penvern Jean	- de Quimperlé	-	
1042	Perhérin Pierre Mie	- de Ploaré	-	
1043	Périou Jean	Conseiller d'arrt de Brest (1er con)	-	

5-363-J. 15156-1932. [6070]

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 bis.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1044	PERIOU Pierre	Conseiller d'Arrt de Lanmeur		
1045	Péron Alexandre	délégué de Peumerit		
1046	Péron Guillaume	- de Tréguennec		
1047	Péron Jean-Louis	- de Combrit		
1048	Péron Joseph	- de Névez		
1049	Péron Joseph	- de Penmarch		
1050	Péron Louis	- de Lambézellec		
1051	Péron René	- de Lanriec		
1052	Perrot Henri	- d'Esquibien		
1053	Perrot Jean	Député		
1054	Perrot Jean	délégué de Logonna-Daoulas		
1055	Person Joseph	- de Roscoff		
1056	Péru Laurent	- de Trégunc		
1057	Pervès Isidore	- de Plouvien		
1058	Pervès Jean-Alain	- de Pont-Croix		
1059	Philipot Joseph	- de Kerfeunteun		
1060	Picard Etienne	- de Bourg-Blanc		
1061	Picard Gabriel	- de Locquénolé		
1062	Pichon Jean	- de Châteauneuf-du-Faou		
1063	Pierrès Guillaume	- de Ploujean		
1064	Pinson Charles	- de Carhaix		
1065	Pinvidic Joseph	- de Landivisiau	Léon Eugène.	
1066	PLASSARD Théophile	- du Cloître-St-Thégonnec		
1067	Plouhinec François	- de Mahalon		

5-363-J. 15156-1932. (6070)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1068	Plouzen Yves	délégué de Plounévez-Lochrist		
1069	Plusquellec Jean	- de Spézet		
1070	Plusquellec Jn-Ls	- de Plougonven		
1071	Pochard Vincent	- de Plouarzel		
1072	Pocher François	- de Quimperlé		
1073	Portier Pierre	- de Clohars-Carnoët		
1074	Postec Jean-Marie	- de Plouescat		
1075	Postec Mathieu	- de St-Thonan		
1076	Postic Joseph	- de Rosporden		
1077	Postollec Jean-Mie	- de Plouguer		
1078	Pouchus Pierre	- de Penhars		
1079	Pouliquen Gabriel	Conseiller Général de Landivisiau		
1080	Pouliquen Henri	délégué de Châteauneuf-du-Faou		
1081	Pouliquen Jean-Fois	- de Sizun		
1082	Pouliquen Jean-Marie	- de La Roche-Maurice		
1083	Poullélaouen Pierre	- de St-Jean-Trolimon		
1084	Poullen Yves	- de Lambézellec		
1085	de Poulpiquet Jacques	- de Mellac		
1086	de Poulpiquet Michel	- de Lannilis		
1087	Poupon Jean	- de St-Goazec		
1088	Poupon Pierre	- de Landudal		
1089	Poupon Pierre	- de Trégourez		
1090	Prat Pierre	- de St-Coulitz		

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1091	Prigent Corentin	délégué de St-Nic		
1092	Prigent François	- de Roscoff		
1093	Prigent Hervé	- de Lanmeur		
1094	Prigent Jacques	- de Quimerch		
1095	Prigent Jean	- de Loperhet		
1096	Prigent Jean-Marie	- de Roscoff		
1097	Prigent Pierre	- de Plouigneau		
1098	Prigent Tanguy	Député		
1099	Prigent Yves	délégué de Plougasnou		
1100	Prigent Yves	- de Sizun		
1101	Priol Pierre	- d'Esquibien		
1102	Provostic Henri	- de Ploudalmézeau		
1103	Pustoch François	- de St-Thurien		
1104	Quéau François-Louis	- de Guimiliau		
1105	Le Quéau Germain	- de Plomelin		
1106	Queffélec Alain	- de Laz		
1107	Queffélec Yves	- de L'Hôpital-Camfrout		
1108	Quéguiner Alain	- de St-Sauveur		
1109	Quéguiner Guillaume	- de Plounéour-Ménez		
1110	Quéguiner Joseph	- de Morlaix		
1111	Quéguiner Louis	- de Locquénolé		
1112	Quéïnnec Emmanuel	- d'Audierne		
1113	Quéïnnec Jacques	Conseiller Général de Pont-l'Abbé		
1114	Quéinnec Jean	délégué de Lampaul-Guimiliau		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1115	Quélennec Pierre	délégué de St-Pol-de-Léon		
1116	Quélennec Yves	- de Guiclan		
1117	Quellec Yves	- de Plogonnec		
1118	Quéméner Joseph	- d'Arzano		
1119	Quément François	- de Roscoff		
1120	Quéméré Alain	- de Gouesnach		
1121	Quénaon François Mie	- de St-Eloy		
1122	Quentel Jacques Mie	- de Porspoder		
1123	Quentel Jean-Marie	- de Riec-sur-Bélon		
1124	Quentel Louis Fois	- de Gouesnou		
1125	Quéré Bernard	- de Pleyber-Christ		
1126	Quéré Jean-François	- de St-Pol-de-Léon		
1127	Quéré Jean-Marie	- de Tréflaouénan		
1128	Quéré Pierre	- d'Arzano		
1129	Quigüer Jean	- de Carhaix	Hurnuen Guillaume	
1130	Quilliec Yves	- de La Forêt-Fouesnant		
1131	Quillien Alain	- de Landévennec		
1132	Quillien Corentin	- de Landévennec		
1133	Quillien Noël	- de Loperhet		
1134	Quiniou Jean	- de Tréboul		
1135	Quiniou Joseph	- de Treffiagat		
1136	Quinquis Jean-Louis	- de Plouzané		
1137	Quinquis Yves	- de Locmaria-Plouzané		
1138	Quiviger Louis	- de Cléder		

5-363-I 15156-1932 (6070)

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1139	Raguénès Guillaume	délégué de Lanrivoaré		
1140	Raguénès Pierre	- de Camaret-S/Mer	-	
1141	Rannou Alexis	Conseiller d'arrt de Scaër	-	
1142	Rannou Jean	délégué d'Elliant	-	
1143	Rannou Laurent	- de Châteauneuf-du-Faou	-	
1144	Raoul François	- de Crozon	-	
1145	Raphalen François	- de Plonéour-Lanvern	-	
1146	Raphalen Pierre-Mie	- de Guilvinec	-	
1147	Raphalen Yves Pierre	- de Ploaré	-	
1148	Rault Hyacinthe	- de Landerneau	-	
1149	Razil François Mie	- de St-Servais	-	
1150	Renault Louis	- de St-Pierre-Quilbignon	-	
1151	Renévot Corentin	- de Pouldergat		
1152	Repichet Charles	- de St-Pierre-Quilbignon		
1153	Le Rest André	- de Plouzévédé	-	
1154	Le Rest Joseph	- de St-Pol-de-Léon	-	
1155	Le Rhun Yves	- de Combrit	-	
1156	Richard François	Conseiller d'arrt d'Arzano	-	
1157	Richard Henri	délégué de Lanriec	-	
1158	Richard Philibert	- de Névez	-	
1159	Riou Jean	- de Guilers	-	
1160	Riou Jean	- de Plouider	-	
1161	Riou Jean	- de Taulé	-	
1162	Riou Louis	- de St-Marc	-	

5-363-J. 15156-1932. (6070)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1163	Riou Pierre	délégué de Lannédern		
1164	Riou Yves	- de Penhars		
1165	Rioual Pierre	- de Trégunc		
1166	Rivière Clet	- de Plogoff		
1167	Rivière Jean	- de Primelin		
1168	Rivoalen Auguste	- de Morlaix		
1169	Rivoalen Yves	- de Plabennec		
1170	Rocuet Jean-Marie	- de Penhars		
1171	Rocuet Yves	- de St-Evarzec		
1172	Rohou Yves	- de Plouescat		
1173	Rolland Jean	- de Sizun		
1174	Rolland Jean-François	- de Guissény		
1175	Rolland Jean-Louis	Député		
1176	Rolland Jean-Marie	délégué de Plounéour-Ménez		
1177	Rolland Louis	- de Guiclan		
1178	Rolland Pierre	- de Plouégat-Guerrand		
1179	Ropars Guillaume	- de Spézet		
1180	Ropars Ollivier	- de Lesneven		
1181	Ropars Ollivier	- de Poullaouen	Conan Louis	Malade
1182	Ropars Pierre	- de Poullaouen	Lossouarn François	id.
1183	Rosmorduc Michel	- de Hanvec		
1184	Rospape François Mie	- de Briec		
1185	Rospars Guillaume	- de Leuhan		
1186	Rospars Jean	- de Concarneau		

5-363-J. 15156-1932. (6070)

Elections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1187	Rosuel Pierre	délégué de Lopérec		
1188	Roualec Jean Yves	- de Plouénan		
1189	Roualec Rolland	- de l'Ile de Batz		
1190	Rouat Yves	- de Melgven		
1191	Roudaut François	- de Kerlouan		
1192	Roudaut Jean-Louis	- de Guissény		
1193	Roudaut Vincent	- de Folgoët		
1194	Roué Claude	- de Plouvorn		
1195	Roué Pierre	- de Plouescat		
1196	Le Roux Emile	- de Plougonven		
1197	Le Roux François	- de Scrignac		
1198	Le Roux François Mie	- de Loperhet		
1199	Le Roux Jean	- d'Ergué-Armel		
1200	Le Roux Jean	- de Plouguer-neau		
1201	Le Roux Jean Marie	- de St-Thégon-nec		
1202	Le Roux René	- de Ste-Sève		
1203	Le Roux Tanguy	- de Morlaix		
1204	Rouzic Jean-Marie	- de Querrien		
1205	Le Roy Louis	- de Guissény		
1206	Le Roy Pierre	- de Gouézec		
1207	Le Roy Yves	- d'Elliant		
1208	Royou François	- de Cléden-Poher		
1209	Rozec Yves	- de Lanarvily		
1210	Le Ru Gabriel	- de Plouarzel		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1211	Rucard Jean-Marie	délégué de Plouguer-neau		
1212	Ruelland Jean	- de Brasparts	-	
1213	Russaouen Francis	- de St-Renan	-	
1214	Saget Victor	- de Brest	-	
1215	Le Saint Jean-Louis	- de Plouescat	-	
1216	Salaun François	- de La Feuillée	-	
1217	Salaun Hervé	- de Dinéault	-	
1218	Salaun Jean	- d'Ergué-Armel	-	
1219	Salaun Jean Yves	- de Plougonven	-	
1220	Salaun Olivier	- de Cléder	-	
1221	Salaun Prosper	- de Bohars	-	
1222	Salaun René	- de Tréhou	-	
1223	Saliou Jean-Fois Mie	- de Gouesnou	-	
1224	Salou Jacques	- de Kerlouan	-	
1225	Sancéau Jérôme	- de Lanriec	-	
1226	Sanquer Gabriel	- du Relecq-Kon	-	
1227	Sanséau Guillaume	- de Melgven	-	
1228	Le Saout François	- de Plouénan	-	
1229	Saout Hervé	- de Guiclan	-	
1230	Le Saout Jean-Marie	- de Plouescat		
1231	Saout Jean-Marie	- de Plougar	-	
1232	Sartre Alfred	- du Conquet	-	
1233	Sâtre Louis	- de Pont-Aven	-	
1234	Savina Jean	- de Quimper	-	

5-363-J. 15156-1932. (6070)

Élections sénatoriales. — Modèle n° 4 *bis*.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1235	Schemitt Jules	Conseiller d'arr^{t} de Douarnenez		
1236	Scouarnec Marc	délégué de Guilvinec	–	
1237	Le Scoul Alain	- de Coray	–	
1238	Scudeller Louis	- de Clohars-Carnoët	–	
1239	Séïté Henri	- de Roscoff	–	
1240	Sellin Yves	Conseiller d'arr^{t} de Concarneau	–	
1241	Senneville Henri	délégué de St-Pol-de-Léon	–	
1242	Le Sergent François	- de Poullaouen		
1243	Sergent Guillaume	- de Beuzec-Cap-Sizun		
1244	Sergent Jean	Conseiller d'arr^{t} de Pont-Croix	–	–
1245	Sergent Thomas	délégué de Plouhinec	–	
1246	Serre Jacques	- de Beuzec-Conq	–	
1247	Séven Hervé	- de Penhars		
1248	Séven Jean	- de Loquefffet		
1249	SEZNEC Louis	- de Quimper	–	
1250	Sibiril Yves	Conseiller d'arr^{t} de Landivisiau	–	
1251	Signard Guillaume	délégué de Plouvorn	–	
1252	Le Signe Henri	- de Concarneau	–	
1253	Siméon Célestin	- de Quimper	–	
1254	Simon Albert	- de St-Pol-de-Léon	Irigent Joseph	titulaire malade
1255	Simon Jean	- de Bodilis	–	
1256	Simon Louis	- de Plougoulm		
1257	Simon Martial	- de Morlaix		
1258	Simon Paul	Député		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1259	Sinquin Jean	délégué de Quimperlé	Charter Jean	
1260	Sizun Noël	- d'Argol		
1261	Soubigou Guillaume	- de Ploudiry		
1262	Soubigou Guillaume	- de Sizun		
1263	Soudain André	- de Quimper		
1264	Sourin Yves	- de Fouesnant		
1265	Sparfel Jean	- de Plounévez-Lochrist		
1266	Squiban François	Conseiller d'arrt de Landerneau		
1267	Stanquic Yves	délégué du Trévoux		
1268	Stéphan Jean-Louis	- de Penmarch		
1269	Stum Guénolé	- de Trégarvan		
1270	Stum Yves	- de Loqueffret		
1271	de Taisne Stanislas	Conseiller Général de St-Renan		
1272	Talabardon Louis	délégué de Roscoff		
1273	Talagas François	- de Crozon		
1274	Talbotec Jean	- de Querrien		
1275	Tallec François	- de Riec-sur-Bélon		
1276	Tallec Pierre	- de Névez		
1277	Tanguy Alain Thomas	- de Poullan-S/ Mer		
1278	Tanguy Hervé	- de Kerfeunteun		
1279	Tanguy Joseph	Conseiller d'arrt de Quimperlé		
1280	Tanguy Louis	délégué de Riec-S/ Bélon		
1281	Tanguy Yves	Conseiller GÉNÉRAL de Bannalec		

5-363-J. 15156-1932. [6070]

Elections sénatoriales. — MODÈLE N° 4 *bis*.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1282	Tanguy Yves	délégué de Brest		
1283	Tanguy Yves	- de Plouider		
1284	Tanneau François	- du Guilvinec		
1285	Tanniou Jean	- de Combrit		
1286	Tarquis Yves	- de Hanvec		
1287	Tellec Pierre	- de Beuzec-Conq		
1288	Teurnier Alain	- de Ploujean		
1289	Teurnier Guillaume	- de Ploujean		
1290	Thalamot Jean-Mathieu	- de Cléden-Cap-Sizun		
1291	Thélaut Jean	- de Landeleau		
1292	Théphany Louis Aug.	- de Camaret-S/Mer		
1293	Thersiquel Jean	- de Bannalec		
1294	Thomas Alphonse	- de Tréboul		
1295	Thomas Emile	- de Camaret-S/Mer		
1296	Thomas François	- de Crozon		
1297	Thomas Jean-François	- de Lampaul-Ploudalmézeau		
1298	Thomas Jean-Marie	- de Plouider		
1299	Thomas Joseph	- du Faou		
1300	Thomas Mathurin	- de Plougastel-Daoulas		
1301	Thorain Léon	- de Brest		
1302	Tilly Guillaume Mie	- de Locquirec		
1303	Tirilly Henri	- de Penmarch		
1304	Tirilly Laurent	- de Peumerit		
1305	Tollec François	- de Beuzec-Conq		

5-363-J. 15156-1932. (6070)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1306	Tollec Jean	délégué de La Forêt-Fouesnant		
1307	Tonnard François	- de Plouescat	-	
1308	Le Torc'h Jean-Louis	- de Pleuven	-	
1309	Torillec Pierre	- de Crozon	-	
1310	Tosio Louis	- de Quimper	-	
1311	Tosser Jean	- de Brennilis	-	
1312	Tosser Pierre	- de Locmaria-Berrien	-	
1313	Toullec Antoine	- de La Forêt-Landerneau	-	
1314	Toullec Pierre	- de Brest	-	
1315	Toupin Jean	- de Scaër	-	
1316	Tourbot Ollivier	- de Lanneuffret	-	
1317	Tourmen Jean	- de Plougonven	-	
1318	Traonouez Paul	- de Crozon	-	
1319	Tréguer Guillaume	- de Plouvien	-	
1320	Tréguier Jean	- de Quimperlé	-	
1321	Tréguier Jean-Jh	- de Plouvien	-	
1322	Tréguier Joseph	- de Névez	-	
1323	Tréhout Henri	- de Penhars	-	
1324	Trémintin Pierre	Député, ~~délégué de Plouescat~~	-	
1325	Trémoureux Auguste	délégué de Quimper	-	
1326	Trépos Jean	- de Plozévet	-	
1327	Treussard Pierre	- de Coray	-	
1328	Trividic René	- de Plouhinec	-	
1329	Troadec Yves	- de Plougasnou	-	

5-363-J. 15156-1932. (6070)

Elections sénatoriales. — MODÈLE N° 4 *bis*.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1330	Troalen Jean	délégué de St-Yvi		
1331	Trolez Jean-Marie	- de Beuzec-Conq		
1332	Tromelin Jean	- de Plouguin		
1333	Tual Auguste	- de l'Ile Molène		
1334	Tual Jean-Louis	- d'Ouessant		
1335	Tymen Pierre	- de Quéménéven		
1336	Uguen Jean	- de Kerlouan		
1337	Uguen Yves	Conseiller d'arrt de Lesneven		
1338	Urien Guy	délégué de Santec		
1339	Urvois Clet	- d'Esquibien		
1340	Vauder Joseph	- de Brest		
1341	Velly Guillaume	- de Cléden-Cap-Sizun		
1342	Vern Hervé	- de Plonévez-du-Faou		
1343	Le Vern Jean	- de Trégarantec		
1344	Le Vern Noël	- de St-Marc		
1345	Vigouroux Joseph	- de Daoulas		
1346	de la Villemarqué Jh	- de Nizon		
1347	Villieu François	- du Juch		
1348	Le Viol Sébastien	- de Kerfeunteun		
1349	Vivier Victor	- de Pleyber-Christ		
1350	Volant Louis	- de Plomeur		
1351	Volant Pierre	- de Pont-l'Abbé		
1352	Yéquel Jean	- de -dº-		
1353	Yvinec Louis	- de Plouédern		
1354	Yvonnou Jean Louis	Conseiller Général Fouesnant		

5-363-J. 15156-1932. (6070)

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS — Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la Préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Quimper, le 17 Avril 1937.

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR LE PRÉFET:
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE,

DÉPARTEMENT
du Finistère

3

Modèle n° 7

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1er BUREAU DE VOTE

(Nos 1 A 225 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 Avril 1937 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

Int. 2210 E

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
1	Abalain Etienne de Bodilis					
2	Abgrall François de Landivisiau					
3	Abgrall Jean-Fois de Landivisiau					
4	Abgrall Jean-Fs Conseiller d'arrt à Sizun					
5	Abgrall Jean-Marie de Sizun					
6	Abgrall Julien de Lampaul-Guimiliau					
7	Abhervé Félix de Ploudaniel					
8	Abiven Jean de Lanarvily					
9	Abiven Jean-Marie de Plouider					
10	Abjean François-Mie de Plouguerneau					
11	Abjean Pierre de Cléder					
12	Abjean René Conseiller d'arrt à Lannilis					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
13	Agard Pierre de Lanvéoc					
14	Alanou Jean d'Esquibien					
15	Alexandre Jean de Ploujean					
16	Alix Alain de Telgruc					
17	Allain Joseph de Leuhan					
18	Allain Pierre de Riec-sur-Bélon					
19	Allançon Léopold de Porspoder					
20	d'Amphernet Michel de Pleyben					
21	André Jean de Plabennec					
22	André Jean-Pierre de Plounéour-Trez					
23	André Joseph de Clohars-Carnoët					
24	André Joseph de Plourin-les-Morlaix					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
25	Andrieux Joseph de Commana					
26	Ansquer Clet de Plogoff					
27	Ansquer Michel de Plozévet					
28	Ansquer Pierre de Beuzec-Cap-Sizun					
29	Argouac'h Louis de Trézilidé					
30	Argouarc'h François de Plouénan					
31	Arhan Jean Noël de Cléden-Cap-Sizun					
32	Arzel Auguste de Ploudalmézeau					
33	Arzel François de Larret					
34	Aubry François de L'Hôpital-Camfrout.					
35	Auffrédou François Louis de Moëlan-S/Mer.					
36	Auffret Joseph de Carhaix					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
37	Autret Jean-Louis de Loctudy					
38	Autret Pierre Marie de Locquirec					
39	Bacon Joseph d'Ergué-Gabéric					
40	Le Bail Albert Député					
41	Le Bail Jean-Louis de Rédéné					
42	Balay Charles de Trégarvan					
43	Balch Pierre de Spézet					
44	Balcon Jean-Marie de Landéda					
45	Barat Louis de Quimperlé					
46	Barazer Pierre de Plouigneau					
47	Bargain Eugène de Plobannalec					
48	Bariou Jacques de Poullan					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
49	Bariou Yves de Goulien					
50	Baron Charles Emile de Plourin-les-Morlaix.					
51	Barré Jean de Trégourez					
52	Le Bars Guillaume de Tréflez					
53	Le Bars Jean de Guilers					
54	Le Bars Jean de Mahalon					
55	Bars Jean-Louis de Plouguerneau					
56	Barzic Christophe de Concarneau					
57	Le Bastard Charles Conseiller d'arrt de Pont-l'Abbé.					
58	Baudoux Maurice de Pont-Croix					
59	Bauguion Jean de Châteaulin					
60	Baut Maurice de Collorec					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
61	Bécam Charles de Morlaix					
62	Béguivin Pierre de St-Jean-du-Doigt					
63	Bélin Lucien de Brest					
64	Belbéoch Pierre de Pouldavid-sur-Mer					
65	Bellec Auguste de Ploudalmézeau					
66	Bellec François Mie de Plourin-Morlaix					
67	Bellec Pierre de St-Pierre-Quil- bignon.					
68	Bellec Yves de Brest					
69	Bénac André de Fouesnant					
70	Le Ber Guillaume de Taulé	Picard Guillaume				
71	Bergot Auguste de Brest					
72	Bergot Yves de Lesneven					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
73	Berlivet Stanislas de Tréboul					
74	Bernicot François de St-Martin-des-Champs.					
75	Bernard Jean de Kerfeunteun					
76	Bernard Jean de Plonévez-du-Faou					
77	Bernard Jean-Louis de Guengat					
78	Bernard Paul de Châteauneuf-du-Faou					
79	Bernard Sébastien Conseiller d'arrt de Quimper.					
80	Le Berre Pierre de Kerlaz					
81	Le Berre Rolland de Logonna-Daoulas					
82	Berréhar Olivier de Botmeur					
83	Berric François de Plougasnou					
84	Le Berrou Guillaume, Conseiller d'arrt de Quimperlé					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
85	Berthélé Jean-Louis délégué d'Ouessant					
86	Berthélé Michel d'Ouessant					
87	Berthélémé Laurent Conseiller Général à Pleyben					
88	Bertholom Yves délégué de Fouesnant					
89	Berthou Jean-Fs délégué de Lanmeur					
90	Bescond Alexis de Plouéour-Ménez					
91	Bescond Jacques de Guiler-S/Goyen					
92	Beurrier Jean-Fs de St-Ségal					
93	Beuzit Jacques de Plounéour-Ménez					
94	Bidan Yves Marie de Plomodiern					
95	Le Bideau Nicolas de Plomodiern					
96	Biger Jean de Penmarch					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
97	Biger Pierre Jean de Combrit					
98	Le Bigot Raymond de Quimperlé					
99	Biguais Jh Marie de Guilvinec					
100	Le Bihan François de Plougoulm					
101	Le Bihan Guillaume de Ploumoguer					
102	Le Bihan Jean de St-Thonan					
103	Bihan Jean-Pierre de Sibiril					
104	Le Bihan Joseph de Pleyben					
105	Le Bihan Louis de Coray					
106	Bihannic Gongat de Landéda					
107	Bihan-Poudec Goulven de St-Frégant					
108	Bihan-Poudec Joseph de Brignogan-Plages					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
109	Billant Jean de St-Urbain					
110	Billon Alain de Cast					
111	Bisquay Jean de Bannalec					
112	Bizouarn Jh Marie de Plonévez-du-Faou					
113	Le Blanc Frédéric de Quimper					
114	Bléas Alain de Landivisiau					
115	Bléas Yves de Plouvorn					
116	Le Bléïs Noël de Plonéour-Lanvern					
117	Le Bloas Félix de Bohars					
118	Le Bloas Rolland de Spézet					
119	Le Bloch Henri de Plogoff					
120	de Blois Louis Conseiller Général de Plabennec					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
121	Blons Guillaume de Guipavas					
122	Bocher Yves de Guerlesquin					
123	Bodin Charles de Brest					
124	Bodiou Yves de Plogonnec					
125	Boëdec Ernest de Kernével					
126	Boëdec Louis de Tourch					
127	Boëdec Yves de Scaër					
128	Bolloré Alain d'Ergué-Armel					
129	Bolloré René d'Ergué-Gabéric					
130	Bonis Eugène d'Audierne					
131	Bonizec Pierre de Plozévet					
132	Le Borgne Félix de Plounéour-Trez					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
133	Le Borgne Fois Mie de Guimaëc					
134	Le Borgne Guillaume de Plouzané					
135	Le Borgne Jh Mathieu de Porspoder					
136	Le Bosser Pierre de Penhars					
137	Bosson Pierre de Carhaix					
138	Bothorel Jean-Louis de Botmeur					
139	Bothorel Noël de La Feuillée					
140	Bothorel Pierre de St-Coulitz					
141	Botquélen Louis de Lambézellec					
142	Boucher Joseph Conseiller d'arrt de Ploudiry					
143	Boucher Marcel Conseiller Général de Ploudiry					
144	Boudigou Yves de Meilars					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
145	Bouguéon Louis de Pont-l'Abbé					
146	Boulais Juste de l'Ile Tudy					
147	Le Boulbard Jean de Rédéné					
148	Boulch François de Cléder					
149	Boulic René de Riec-sur-Bélon					
150	Boulic Yves de St-Pierre-Quilbignon.					
151	Dr Bourhis Conseiller Général du Faou.					
152	Le Bourhis Ctin de Moëlan-sur-Mer.					
153	Bourhis Hervé de Plouégat-Guerrand					
154	Bourhis Jean de Scaër					
155	Bourhis Jean Jh Mie de Ploaré					
156	Bourlès Louis de Loc-Eg. St-Thégonnec					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
157	Le Bourhis Philibert d'Elliant					
158	Bourhis Pierre de Trégunc					
159	Le Bourhis Vincent de Moëlan-sur-Mer					
160	Bourven Yves de Plougonven					
161	Boussard Thomas de Fouesnant					
162	Bouzard Jean de Gouézec					
163	Bouzeloc Guillaume de Ploudalmézeau					
164	Bouzeloc Jean-Marie de Ploudalmézeau					
165	Bozec Corentin Mie de Plonéïs					
166	Braban Jean de Spézet					
167	Branellec Guillaume de Plouider					
168	Le Bras Corentin d'Hanvec					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
169	Le Bras Guillaume de Loc-Eg. Landivisiau.					
170	Le Bras Jean de Goulien					
171	Le Bras Jean-François de Plounévez-Lochrist					
172	Bras Yves de Beuzec-Cap-Sizun					
173	Bréart de Boisanger Pierre, de St-Urbain					
174	Bréhonnet Yves de Primelin					
175	Brélivet Alain de Locronan					
176	Le Breton Corentin de Plomodiern					
177	Le Breton Jean d'Ouessant					
178	Le Breton Jean Conseiller d'arrt de Rosporden					
179	Le Breton Louis de Kernével					
180	Breton Louis de Loc-Eg. Landivisiau					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
181	Briand Charles de Spézet		Dº			
182	Briand Jean de Coat-Méal		Dº			
183	Briand Jean-François de Poullaouen		Dº			
184	Briand Yves Conseiller d'arrt de Briec		Dº			
185	Briand Yves de Gouézec		Dº			
186	Briand Yves de Trégourez		Dº			
187	Briec Napoléon de Tréogat		Dº			
188	Brinquin Guillaume de Bannalec		Dº			
189	Le Bris Félix de Bannalec		Dº			
190	Le Bris Yves de Coat-Méal		Dº			
191	de Broc Charles de Plomelin		Dº			
192	Brod Jean de Bannalec		Dº			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
193	Broch Yves de Guissény					
194	Bronnec François Ls de Lopérec					
195	Bronnec Jean-Louis de Brasparts					
196	Le Brun André de Brest					
197	Le Brun Michel de Plonéour-Lanvern					
198	Dr Le Buanec (Père) Conseiller d'arrt de Pleyben.					
199	Burel Corentin Jean Marie de Landudec					
200	Burlot Joseph de St-Hernin					
201	Buzaré François d'Irvillac					
202	Burel Pascal (Kersigneau) de Plouhinec					
203	Cabioch Jacques de Roscoff	Caroff Olivier Roscoff				
204	Cabioch Louis de Ploujean					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
205	Cabon Etienne de Loc-Brévalaire		DD			
206	Cabon Gabriel de Plouguerneau		DD			
207	Cabon Pierre de Plouguerneau		DD			
208	Cadec Jean-Marie du Faou	le Bras pierre	DD			
209	Cadiou Germain de Plouescat		DD			
210	Cadiou Jean-Louis de Huelgoat		DD			
211	Cadoret François Conseiller Général de Pont-Aven		DD			
212	Caër Jacques de Plouénan		DD			
213	Caër Jean-Marie de Plounéventer		DD			
214	Caëric Louis Fois de Tréméven		DD			
215	Caill Yves Conseiller Général de Plouzévédé		LJ.			
216	Calloch François de Pouldreuzic		DD			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
217	Calvarin Jean de Ploudalmézeau					
218	Calvarin Louis de Guipavas					
219	Calvez Joseph de Lambézellec					
220	Calvez Pierre de Langolen					
221	Calvez Pierre de Plounéour-Trez					
222	Cam François de Scrignac					
223	Cam Henri de La Feuillée					
224	Le Cam Louis de Poullaouen					
225	Cam Pierre de Douarnenez					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent vingt-cinq électeurs.

A Quimper, le 17 Avril 1937

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet,

POUR LE PREFET:
LE SECRETAIRE GENERAL DE L'EGUF.

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent vingt-cinq émargements pour le 1er tour de scrutin.

_____ le 2e *idem.*

_____ le 3e *idem.*

Les Scrutateurs,

Le Président du bureau de vote,

DÉPARTEMENT
du Finistère

MODÈLE N° 7

A

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2e BUREAU DE VOTE

(Nos 226 A 450 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 Avril 1937 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

Int. 2210 E

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
226	Camus Eugène de Guilvinec		C.P.			
227	Canévet Michel de Spézet		C.P.			
228	Canévet René de Lambézellec		C.P.			
229	Le Cann Jacques de Plounéventer		C.P.			
230	Cann Jean-Marie du Tréhou		C.P.			
231	Le Cann Michel de Douarnenez		C.P.			
232	Capitaine Vincent de Crozon		C.P.			
233	Caraës Yves de Plouider		C.P.			
234	Carduner Jean-Mie de Trégunc		C.P.			
235	Carer René de Scaër		C.P.			
236	Cariou Eugène de Guilvinec		C.P.			
237	Cariou Guillaume de Melgven		C.P.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
238	Cariou Louis de Guipronvel		L.P.			
239	Cariou Louis de Loctudy		L.P			
240	Cariou Yves de Nizon		L.P.			
241	Carn Emile de Lambézellec		L.P.			
242	Carn Eugène de Douarnenez		L.P.			
243	Caroff Guillaume de Plougourvest		L.P.			
244	Caroff Jean Conseiller d'arrt de Ploudalmézeau		L.P.			
245	Caroff Laurent de Plouédern		L.P.			
246	Carrot Alain de Beuzec-Conq		L.P.			
247	Carval Jean de St-Jean-Trolimon		L.P.			
248	Castel Jean de Sizun		L.P.			
249	Castrec Jean Yves de Ploaré		L.P.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
250	Causeur Félix de Brest		E.P.			
251	Cauvin Etienne de Brest		E.P.			
252	Cavaloc Yves de Lopérec		E.P.			
253	Celton Guillaume de Ploéven		E.P.			
254	Cévaër Joseph Conseiller d'arrt de Brest (3è canton)		E.P.			
255	Chalm Jean-Pierre de Primelin		E.P.			
256	Chalony Charles de Bannalec		E.P.			
257	Chalony Jean de Pleuven		E.P.			
258	Chanard Charles de Tréboul		E.P.			
259	Chapalain Yves de Cléder		E.P.			
260	Chapalain Yves de Plabennec		E.P.			
261	Charbonnet Désiré de Landerneau		E.P.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
262	Charlès Joseph d'Audierne		C. P.			
263	Charlou Jean-Fois de Guiclan		C. P.			
264	Charlou Jean Yves de Guiclan		C. P.			
265	Chaussy Jean de Lennon		C. P.			
266	Chaussy Jean de Pleyben		C. P.			
267	Chauvel Fernand de Combrit		C. P.			
268	Chauvin Alain de Pont-Croix		C. P.			
269	Cheminant Gustave de St-Renan		C. P.			
270	Chiquet Joseph de St-Evarzec		C. P.			
271	Choquer Thomas de Plougasnou		C. P.			
272	Citerin Rolland de Spézet		C. P.			
273	Claquin François de Plouhinec		C. P.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
274	Claustre François de Poullaouen		P.C			
275	Claustre Jn Louis de Plouyé		C.P.			
276	Cléach Henri de Carantec.		C.P.			
277	Le Cléach Jean de Brest		C.P			
278	Le Cléach Joseph de Loctudy		C.P.			
279	Le Cléach Simon Mie du Guilvinec		C.P.			
280	Clément Joseph de Trégunc		C.P			
281	Cléren Jean de Châteauneuf-du-Faou.		C.P.			
282	CLOAREC Auguste de St-Marc		C.P.			
283	Cloarec Louis de Guipavas		C.P.			
284	Cloâtre Jean René de Ploumoguer		C.P.			
285	Cloitre François de Plouarzel		C.P			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
286	Coadou François de Plogonnec		C.P.			
287	Coant Yves de Scrignac		C.P.			
288	Le Coat François de Plouégat-Guerrand		C.P			
289	Coat Jean-Marie de St-Jean-du-Doigt	Bihan Joseph	C.P.			titulaire de aide
290	Coatanlem Jean-Pierre Conseiller d'arrt de Plouigneau		C.P			
291	Coeffic Jérôme d'Arzano		C. P.			
292	Le Coeur René de Kerfeunteun		C.P			
293	Coïc Jacques de Treffiagat		C.P.			
294	Colcanap Jean-Marie de Poullaouen		C.P.			
295	Colin Henri de Plouhinec		C.P.			
296	Colin Henri de Rosnoen		C.P.			
297	Colin Joseph de St-Marc		C.P.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
298	Colin Pierre de Plozévet		C.P.			
299	Colliou Claude de Lesneven		C.P.			
300	Collobert Pierre de Spézet		C.P.			
301	Com Charles Conseiller d'arrt de Carhaix		C.P.			
302	Conan Joseph Plogastel-St-Germain		C.P.			
303	Conseil Jean-Louis de Plounévez-Lo- christ		C.P.			
304	Corbé Charles de Kersaint-Plaben- nec		C.P.			
305	Corbé Louis de Pencran		C.P.			
306	Corbel Jacques de Collorec		C.P.			
307	Corfa François de Kerlouan		C.P.			
308	Corfa Guillaume de Trémaouézan		C.P.			
309	Cornec Albert de Cléden-Poher		C.P.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
310	Cornec Gabriel de Dinéault		C.P.			
311	Cornec Guillaume de Gourlizon		C.P.			
312	Cornec Henri de Camaret-S/Mer		C.P			
313	Cornec Jean-Fois de St-Derrien		C.P.			
314	Cornec Jules de Ploudiry		C.P			
315	Cornen Yves d'Ouessant		C.P.			
316	Cornou Hippolyte de Moëlan-S/Mer		C.P.			
317	Coroller Emile du Trévoux		C.P.			
318	Coroller Georges de Rosporden		C.P.			
319	Le Corre Alain de Lambézellec		C.P.			
320	Le Corre Fernand Conseiller Général de Lesneven		C.P			
321	Le Corre Jean d'Elliant		C.P			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
322	Le Corre Jean de Plogastel-St-Germain		C.P.			
323	Corre Jean de Plougastel-Daoulas		C.P.			
324	Le Corre Jean-P. de Scrignac		C.P.			
325	Corre Joseph de Lanriec		C.P.			
326	Corre Louis de Tréflez		C.P.			
327	Corre Paul de Mespaul		C.P.			
328	Cosquer Hervé d'Audierne		C.P.			
329	Cosquer Pierre de Lanmeur		C.P.			
330	Cossec Guillaume de Plobannalec		C.P.			
331	Cossec Eugène de Plomeur		C.P.			
332	Costaouec Pierre de Beuzec-Conq		C.P.			
333	Costiou René de Dirinon		C.P.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
334	Costa de Beauregard Robert de Plouézoch		E.P.			
335	Cotten Jean de Kernével		E.P.			
336	Cotten Jérôme de Melgven		E.P.			
337	Cotten Michel d'Elliant		E.P.			
338	Cotton Yves de St-Coazec		E.P.			
339	Cotty Marc de Lanmeur		E.P.			
340	Cougard Thomas de Carhaix		E.P.			
341	Coupa Pierre de Guilvinec		E.P.			
342	Couric François de Querrien		E.P.			
343	Couronner Jean-Mie de Plougasnou		E.P.			
344	Courtay François de St-Thois		E.P.			
345	Cousquer Auguste de Roscoff		E.P.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
346	Cousquer Louis de Plougourvest		C.P.			
347	Le Coz Alain de Pouldavid-S/Mer		C.P.			
348	Coz Jean-Louis de Landeleau		C.P.			
349	Cozian René de Kersaint-Plabennec		C.P.			
350	Cozien Michel de Ploumoguer		C.P.			
351	Le Crane Louis de Fouesnant		C.P.			
352	Cras Louis du Cloître-Pleyben		C.P.			
353	Crassin Olivier du Cloître-St-Thégonnec		C.P.			
354	Créach Jean-Marie d'Ouessant		C.P.			
355	Créach Yves Conseiller d'arrt de Plouzévédé		C.P.			
356	Crenn Charles (Elléouet) de Tréflévénez		C.P.			
357	Crenn François délégué de Pleyber-christ		C.P.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
358	Crenn Jean Yves Conseiller d'arrt du Faou		E.P.			
359	Crenn Louis de St-Ségal		E.P.			
360	Crenn Thomas de Plonévez-du-Faou		E.P.			
361	Crenn Yves Marie de Locmélar		E.P.			
362	Créo Jean Conseiller d'arrt de Bannalec		E.P.			
363	Croissant Henri Conseiller Général de Scaër		E.P.			
364	Croissant Joseph Conseiller d'arrt de Scaër		E.P.			
365	Crouan Henry de Coray		E.P.			
366	Crouan Jean Député du Finistère		E.P.			
367	Crouton Fernand de Brest		E.P.			
368	Cudennec Jacques de Plozévet		E.P.			
369	Cudennec Jean-Fs de Plouigneau		E.P.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
370	Cueff Jean de Plougoulm	Réat François	C.P.			titulaire décédé
371	Cueff Joseph de Landivisiau		C.P.			
372	Cuiec Jean-Marie de Goulven		C.P.			
373	Daëron Corentin de Scaër		C.P.			
374	Dagorn François de Lanriec		C.P.			
375	Dagorn Louis de St-Thurien		C.P.			
376	Dagorn Yves de Rosnoën		C.P.			
377	Dalayeun Jean Conseiller d'arrt de Châteauneuf-du-Faou		C.P.			
378	Damey Henri de Plogonnec		C.P.			
379	Danguy-des-Déserts Charles, Conseiller Général de Daoulas		C.P.			
380	Daniel René de Plonéour-Lanvern		C.P.			
381	Daniélou Charles de Locronan		C.P.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
382	Daniélou Jean de Rumengol					
383	Daniélou Jean de Santec					
384	Daniélou Yves de Névez					
385	Daniélou Yves de Pleyber-Christ					
386	Danion François de Kerfeunteun					
387	Danzé Yves d'Audierne					
388	David Julien de Plouyé					
389	Debled Robert de Plounévez-Lochrist					
390	Déniel Yves Conseiller d'arrt de Plouescat					
391	Denniélou Gabriel de Kerfeunteun					
392	Le Déroff Yves de Roscoff					
393	Derrien François de Plouescat					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
394	Derrien François de Scrignac		E.P.			
395	Derrien François Mie de Bodilis		E.P.			
396	Derrien Jean de Port-Launay		E.P.			
397	Derrien Jean Yves de Guerlesquin		E.P.			
398	Derrien Joseph de Concarneau		E.P.			
399	Le Derrien Joseph Conseiller d'arrt de Châteauneuf-du-Faou		E.P.			
400	Le Dilasser Fois Conseiller Général Huelgoat		E.P.			
401	Dilasser Yves de Plouigneau		E.P.			
402	Le Din Joseph de Port-Launay		E.P.			
403	Direr François Mie de La Martyre		E.P.			
404	Dizet Yves de Trégunc		E.P.			
405	Dolou Jean de Ploudaniel		E.P.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
406	Donal Louis de Kernével					
407	Le Donge Pierre de Plonéour-Lanvern					
408	Dr Donnard Emmanuel Conseiller d'arrt à Crozon					
409	Dossal Yves de Henvic					
410	Douguet Jean-Marie d'Edern					
411	Douguet Yves d'Edern					
412	Doz Albert de Morlaix					
413	Le Doze Arthur Firmin de Moëlan-sur-Mer					
414	Le Dréau Alain de Briec					
415	Le Dréau François de Pleyben					
416	Drénou Joseph de Riec-S/Bélon					
417	Drézen Jean de Plomeur					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
418	Drouglazet Emile de Quimperlé					
419	Le Du Joseph d'Ergué-Armel					
420	Le Duc Gaston de Brest					
421	Le Duff Louis de Lanildut					
422	Duigou Louis de St-Goazec					
423	Duot Alphonse de Concarneau					
424	Eliès Gabriel de Ploudalmézeau					
425	Ellégoët Yves de Plabennec					
426	Emily François de La Roche-Maurice					
427	Emily Jacques de Pencran					
428	Eozennou François de Plabennec					
429	Eozinou Vincent de Ploudalmézeau					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
430	d'Espiès René de Langolen		E.V.			
431	Essioux Alexandre du Relecq-Kerhuon		E.V.			
432	Etès Yves de Châteauneuf-d. Faou		E.V.			
433	Eusen Victor de St-Pierre-Quilbignon		E.V.			
434	Euzen Jean-Marie de Locmélar		E.V.			
435	Even Yves de St-Thurien		E.V.			
436	Falc'hun Jean-Fois de Kerlouan		E.V.			
437	Faou René de Plobannalec		E.V.			
438	Faucheur Joseph de Morlaix		E.V.			
439	Faudet François de Plouigneau		E.V.			
440	Fauglas Théophile de Moëlan-sur-Mer		E.V.			
441	Favé Goulven de Plounévez-Lochrist		E.V.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
442	Favé Jean de Kernilis		C.P.			
443	Favennec Louis de Carhaix		C.P.			
444	Favennec Yves de St-Hernin		C.P.			
445	Féat Jean-Marie de Plourin-les- Morlaix		C.P			
446	Féchant Joseph de Douarnenez		C.P.			
447	Féou Christophe de Bannalec		C.P.			
448	Fer Jean-Louis de Poullaouen		P.P.			
449	Fer Jean-Louis de Scrignac		C.P.			
450	Férec Corentin de Combrit		C.P.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent vingt cinq électeurs.

A Quimper, le 17 Avril 1937

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet,
POUR LE PRÉFET:
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux cent Vingt cinq émargements pour le 1er tour de scrutin.

_____ le 2e *idem.*

_____ le 3e *idem.*

Le Président du bureau de vote.

Les Scrutateurs,

DÉPARTEMENT
du Finistère

5

MODÈLE N° 7

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3ème BUREAU DE VOTE

(N°s 451 A 675 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 Avril 1937 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

Int. 2210 E

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
451	Fertil Alain de Ploëven		J. L.			
452	Feunteun Louis Conseiller Général de Quimper		Lez			
453	Feunteun Yves de Landudal		Lez			
454	Fichot Jean-Marie de St-Pol-de-Léon		J. L.			
455	Fichoux Joseph Conseiller Général Arzano		J. L.			
456	Fitamment Jean du Relecq-Kerhuon		Lez			
457	Le Flanchec Daniel de Douarnenez		Lez			
458	Le Comte de Flers de Landrévarzec		Lez			
459	Le Floch François de Plounévézel		J. L.			
460	Le Floch Hervé Mie de Ploneiez Porzay		Lez			
461	Le Floch Jean de Plomodiern		Lez			
462	Floch Jean-Marie de Guipavas		Lez			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
463	Floch Julien de Plogoff		L.L.			
464	Floch René du Conquet		J.L.			
465	Le Floch Vincent Jean-Marie de Pleyris		L.L.			
466	Floch Yves de St-Pierre-Quilbignon		L.L.			
467	Le Foll Jean-Louis de Briec		L.L.			
468	Forner Joseph de Guilligomarch		J.L.			
469	Fouler Auguste de Bolazec		L.L.			
470	Fournis Yves de Plougasnou		L.L.			
471	Fournis Yves de Taulé		L.L.			
472	Foy André Conseiller d'Arrt de Plogastel-St-Germain		J.L.			
473	Fréour Alfred de Douarnenez		L.L.			
474	Frère Charles de St-Derrien	Le Bras Jean-François	L.L.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
475	Fresq Yves de La Martyre					
476	du Frétay François Conseiller Général Douarnenez					
477	Friant Jean René de Guengat					
478	Le Fur Christophe de Scaër					
479	Furic Jean-Marie de Nizon					
480	Le Gac Pierre de St-Yvi					
481	Gad Laurent de Lampaul-Guimiliau					
482	Gadal Guillaume de Cast					
483	Le Gall Alain de Lannilis					
484	Le Gall François Conseiller d'arrt de Plabennec					
485	Le Gall Hamon de Ploudaniel					
486	Le Gall Henri de St-Marc					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
487	Le Gall Jean de Beuzec-Conq		L.G			
488	Le Gall Jean de Plougastel-Daoulas		L.G			
489	Le Gall Jean-Fois du Cloître-Pleyben		J.L.			
490	Le Gall Jean-Marie de Plougastel-Daoulas		J.L.			
491	Le Gall Jean-Marie de Plouguin		J.L.			
492	Le Gall Jean-Marie Conseiller Général de Quimperlé		L.G			
493	Le Gall Louis de Beuzec-Conq		L.G			
494	Le Gall Louis de Landerneau		L.G			
495	Le Gall Louis de Melgven		L.G			
496	Le Gall Noël Conseiller d'arrt de Fouesnant		L.G			
497	Le Gall Ollivier de St-Servais		L.G			
498	Le Gall Paul de Cléder		J.L.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
499	Le Gall Pierre de Landivisiau		J. L.			
500	Galliou Louis de Leuhan		L.G.			
501	Gallo Antoine de Tréméven		L.G.			
502	Gallo Joseph de Guilligomarch		J. L.			
503	Gallo Joseph de Locunolé		L.G.			
504	Gaonach Jean-Louis de Briec		L.G.			
505	Gardic Jean de Brest		J. L.			
506	Garniel Jean-Fois Conseiller d'arrt de Pont-Aven		L.G.			
507	Le Garrec Jh Marie de Moëlan-sur-Mer		L.G.			
508	Garrec Yves de Plonéour-Lanvern		J. L.			
509	Gauduchon Noël de Landerneau		L.G.			
510	Gauthier Pierre de Garlan		J. L.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
511	Gautier Prosper de Quimper					
512	Gélin Adolphe de Roscanvel					
513	Géréec Alain de St-Martin-des-Champs					
514	Gestin Albert de St-Marc					
515	Gestin Joseph de St-Pierre-Quilbignon					
516	Gilet Yves de Carantec					
517	Gilles Jean de Pont-Aven					
518	Gire Pierre de Concarneau					
519	Gléonec Joseph de La Forêt-Fouesnant					
520	Gloanec Laurent de Riec-sur-Bélon					
521	Goachet Paul de Lannilis					
522	Goalabré Jean-Marie du Trévoux					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
523	Goalabré Yves de Névez		J.L.			
524	Goanec Alain de Pont-l'Abbé		Loz			
525	Goaoc Pierre de Plounévez-Lo-christ		Loz			
526	Goar Louis de Guipavas		Loz			
527	Goarant Yves de St-Yvi		Loz			
528	Goarnisson Jean-Mie de Guiclan		Loz			
529	Goarvot Jean-Louis de Kergloff		Loz			
530	Goas Charles de Châteaulin		Loz			
531	Goas Jacques de Quimerch		J.L.			
532	Goas Jean de Hanvec		Loz			
533	Le Goascoz Joseph de Morlaix		Loz			
534	Goasduff Joseph de Kernouès		Loz			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
535	Le Goasguen Henri de Plougonvelin		L.G.			
536	Goavec Jacques de Quimerch		J.L.			
537	Le Goc François de Mellac		L.G.			
538	Goësin Alexandre de Clohars-Carnoët		L.G.			
539	Le Goff Clet de Pouldreuzic		L.G.			
540	Le Goff Corentin de Plougastel-Daoulas		L.G.			
541	Le Goff Félix de Clohars-Carnöet		L.G.			
542	Le Goff François de l'Ile de Batz		J.L.			
543	Le Goff François du Relecq-Kerhuon		L.G.			
544	Le Goff François de St-Thégonnec		L.G.			
545	Le Goff Henri de Plozévet		L.G.			
546	Le Goff Hervé de Plougastar		L.L.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
547	Le Goff Jean-Marie de Lanhouarneau		J. L.			
548	Le Goff Pierre de Coray		J. L.			
549	Le Goff Pierre de Tréflaouénan					
550	Le Goff René de Landrévarzec					
551	Gonidec Guillaume de Tréboul					
552	Gonidec Jean de Tréboul					
553	Goraguer Guillaume d'Esquibien					
554	Goret Yves de Plouzané		J. L.			
555	Le Dr Le Gorgeu Conseiller Général de Brest (1er Con)		J. L.			
556	Gorret Henri de Kernével		J. L.			
557	Gouérec Jean de Plouarzel		J. L.			
558	Gouérou Jean de Cast		J. L.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
559	Gouez Pierre Jh de Lannilis		Lez			
560	Gouiffès Jean de Rosporden		J. L.			
561	Gouriou Jacques de Lannilis		Lez			
562	Gouriou Joseph de Pleyben		Lez			
563	Gouriou Yves de Plounévez-Lochrist		Lez			
564	Gourlaouen Guillaume de Poullan		Lez			
565	Gourlaouen Louis de Baye		Lez			
566	Gourmelon Jacques de Guipavas		Lez			
567	Gourmelon Jean-Marie du Relecq-Kerhuon		Lez			
568	Gourmelon Joseph de St-Pierre-Quilbignon		Lez			
569	Gourmelen Luc de Quimper		Lez			
570	Gourvennec Jean de Hanvec		J. L.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
571	Goux Charles de Guipavas		Lor			
572	Gouzien François de Plougonvelin		Lor			
573	Goyat Henri d'Elliant		Lor			
574	Grall Joseph de Berrien		Lor			
575	Grall Joseph de Landivisiau		Lor			
576	Grannec Michel Yves de Plonévez-du-Faou		Lor			
577	Le Grévellec Julien de Clohars-Carnoët		Lor			
578	de Guébriant Alain Conseiller Général de St-Pol-de-Léon		Lor			
579	Guédès François de Lambézellec		Lor			
580	Guéguen François de Garlan		L. L			
581	Guéguen Jacques de Plozévet		Lor			
582	Guéguen Jean de Plouguerneau		L. L			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
583	Guéguen Jean de Plounévez-Lochrist					
584	Guéguen Jean de St-Evarzec					
585	Guéguen Jean-Henri de Briec					
586	Guéguen Jean-Marie de Plouigneau					
587	Guéguen Jean-Marie de Scrignac					
588	Guéguen Joseph de Ploujean					
589	Guéguen Louis de Plourin-les-Morlaix					
590	Guéguen Yves de St-Pierre-Quilbignon					
591	Guéguin Pierre Conseiller Général de Concarneau					
592	Guellec François (buraliste) de Douarnenez					
593	Le Guellec Jean de Landunvez					
594	Guellec Jean de Plozévet					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
595	Le Guen François de St-Marc					
596	Le Guen Jean-Louis de Plouvorn					
597	Le Guen René de Guipavas					
598	Le Guen Théodore de Plougasnou					
599	Le Guen Yves de St-Pol-de-Léon					
600	Le Guen Yves de Trémaouézan					
601	Guénan Hervé de Sizun					
602	Guénec Alain de Plomeur					
603	Le Guénédal Jean de Brest					Duplicata
604	Guénet Yves de St-Hernin					
605	Guennoc François Mie de Plouvien					
606	de Guerdavid Paul de Botsorhel					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
607	Guermeur Alain de Landerneau		Loz			
608	Guermeur François Marie, de Logonna-Daoulas		Loz			
609	Le Guern François Marie de Plougonven	Sillian 1pres	Loz			
610	Le Guern Guillaume de Plouigneau		Loz			
611	Le Guern Henri de Plouguer		J. L.			
612	Le Guern Jean de Plounévézel		J. L.			
613	Le Guern Victor Conseiller Général de Châteauneuf-du-Faou		Loz			
614	Guézennec Adolphe du Relecq-Kerhuon		Loz			
615	Guézennec Clet de Cléden-Cap-Sizun		Loz			
616	Guézennec Jean-Pierre de Cléden-Cap-Sizun		Loz			
617	Guianvarch Jean-Ls de Plouvien		J. L.			
618	Guichaoua Alfred de Pont-l'Abbé		Loz			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
619	Guichaoua Hervé de Douarnenez					
620	Guichaoua Laurent de Plonéour-Lanvern					
621	Guichaoua Michel de Ploaré					
622	Guichard Jean-Fois de Plouigneau					
623	Guichen Jean d'Huelgoat					
624	Guichoux Pierre de Collorec					
625	Guiffant Yves Conseiller d'arrt de Pont-Aven					
626	Guilcher Guillaume de Taulé					
627	Guilcher Jean de l'Ile de Sein					
628	Guilcher Joseph de l'Ile de Sein					
629	Guillemot Yves de Lanmeur					
630	Guillerm Jean-Marie du Folgoët					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
631	Guillermou Goulven de Plabennec					
632	Guillermou Jean-Ls de Briec					
633	Guilloré Joseph Mie de Moëlan-sur-Mer					
634	Guillou François Conseiller Général de Taulé					
635	Guillou François Ls de Landivisiau					
636	Guillou Guillaume de Dinéault					
637	Guillou Jean de Botsorhel					
638	Le Guillou Jean de Lambézellec					
639	Guillou Jean de St-Martin-des-Champs					
640	Guillou Jean-Fs de Châteaulin					
641	Le Guillou Louis de Logonna-Quimerch					
642	Guillou Pierre d'Huelgoat					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
643	Guillou Pierre de Plouzévédé		J. L.			
644	Guillou Yves de Plouhinec		J. L.			
645	Guingant François de Berrien		Lor			
646	Guirriec Hervé de Plobannalec		Lor			
647	Guivarch Michel de Mespaul		J. L.			
648	Guivarch François de Plougastel-Daoulas		Lor			
649	Guiziou François de Tréouergat		J. L.			
650	Guiziou Joseph de Tréglonou		Lor			
651	Guyader Corentin de Landrévarzec		Lor			
652	Guyomar Auguste de Riec-S/Bélon		J. L.			
653	Guyomarch Corentin de Plouyé		J. L.			
654	Guyomarch Jean-Pois de Lannéanou		Lor			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
655	Hall Jacques de Plougonvelin		Ler			
656	Halléguen Jean de Châteaulin		Ler			
657	Halléguen Théodore de Châteaulin		Ler			
658	Hamon Olivier de Plounéour-Ménez		J. L.			
659	L'Haridon François de Lothey		Ler			
660	L'Haridon Jn Louis de Plonévez-du-Faou		Ler			
661	L'Haridon Louis Conseiller d'arrt de Châteaulin		Ler			
662	L'Haridon Noël de Châteaulin		Ler			
663	L'Helgouach Jean-Mie de Peumerit		Ler			
664	L'Helguen André Jean Marie, de Landudec		J. L.			
665	Hélias Jean de Concarneau		Ler			
666	Héloret Pierre de Fouesnant		J. L.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
667	Hémery Henri de Berrien					
668	Hémery Vincent de Châteauneuf-du-F.					
669	Hénaff Corentin de Plonévez-Porzay					
670	Hénaff Corentin de Pouldreuzic					
671	Hénaff Jean Conseiller Général de Plogastel-St-Germain					
672	Hénaff Jean de Querrien					
673	Hénaff Joseph de Rédéné					
674	L'Hénaff Pierre de Plougonven					
675	Hénaff Yves d'Ergué-Armel					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent vingt cinq électeurs.

A Quimper, le 17 Avril 1937

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet,
POUR LE PRÉFET:
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ.

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent vingt cinq émargements pour le 1er tour de scrutin.
_____ le 2e *idem.*
_____ le 3e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

Vve Lespertas

Les Scrutateurs,

J. Gratt
Laurent
Lovanis
Yvon

DÉPARTEMENT
du Finistère

6

Modèle n° 7

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 4e BUREAU DE VOTE

(N° 676 à 900 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 Avril 1937 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

Int. 2210 E

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
676	Le Hénaff Yves de Penhars		H.			
677	L'Hénoret François de Plougasnou		L.			
678	Henry François de Motreff		H.			
679	Henry Hervé de Penhars		H.			
680	Henry Jean-Marie d'Irvillac		H.			
681	Herlédan François de Querrien		H.			
682	Herry Jean-Marie de Pleyber-Christ		H.			
683	Herry Yves de St-Vougay		H.			
684	d'Hervais Pierre de Lennon		H.			
685	Hervé Auguste de Carhaix		H.			
686	Hervé Jean de Clohars-Fouesnant		H.			
687	Hervé Michel, Conseiller Général de Brest (2è Con)		H.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
688	Héry Guillaume de Quimperlé					
689	de L'Hôpital Bertrand, Conseiller Général de Landerneau					
690	L'Hostis Gabriel de Trébabu					
691	L'Hostis Jean-Fois de Guimaëc					
692	L'Hostis Pierre de Morlaix					
693	Huet Jean-Marie de Plouégat-Moysan					
694	Huitric Jean-Louis d'Ergué-Gabéric					
695	Huitric Laurent d'Ergué-Gabéric					
696	Huon Hubert du Ponthou					
697	Husiaux René Alfred de Lampaul-Plouarzel					
698	Hyrien Jean-Marie d'Henvic					
699	L'Hyver Pierre de Clohars-Carnoët					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
700	Inizan Jean de Landivisiau		H.			
701	Inizan Paul de Lesneven		H			
702	Inizan Pierre, Modeste, de Kernouès		H			
703	Inizan, Vincent Député		H.			
704	Jacob Louis de Ploudalmézeau		H.			
705	Jacq Pierre de Châteauneuf-du-Faou		H.			
706	Jacq Pierre de Ste-Sève		H.			
707	Jaffrès Jean-Marie de St-Frégant		H.			
708	Jaffrézou François Louis, de Moëlan-S/Mer		H.			
709	Jaffry Jean d'Audierne		H.			
710	Jaïn Louis de Lothey		H.			
711	Jaïn Yves Corentin de Plonévez-Porzay.		H			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
712	Jamault Adolphe de Lanvéoc	Lastenet Etienne	H.			
713	Jambou François de Tourch		H.			
714	Jaouanet Yves de Lannéanou		H.			
715	Jaouen Eugène Conseiller Général de Plouigneau		H.			
716	Jaouen François de Plouescat		H.			
717	Jaouen Jean de Plourin-Ploudalmézeau		H.			
718	Jaouen Jean Joseph de Tréglonou		H.			
719	Jaouen Joseph du Drennec		H.			
720	Jaouen Maurice de Plouénan		H.			
721	Jaouen Nicolas de Landunvez		H.			
722	Jaouen Yves Conseiller Général de Brest (2è Con)		H.			
723	Jean Adolphe de Landerneau		H.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
724	Jeannic Adolphe de Lambézellec		H.			
725	Jégou Jean de Penmarch		H.			
726	Jégou Jean de Tréogat		H.			
727	Jégou Louis Corentin de Landudec		H.			
728	Jégou Noël de Kerfeunteun		H.			
729	Jégoudez Joseph de Poullaouen		H.			
730	Le Jeune Jean (Cadet) de Lanmeur		H			
731	Dr. Le Jeune Olivier, de Morlaix		H.			
732	Le Jeune Yves de Lannédern		H			
733	Jézéquel Hervé de Plouzévédé		H.			
734	Jézéquel Mathieu de Milizac		H.			
735	Jézéquel Yves de St-Marc		H.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
736	Jolais Hervé d'Ergué-Armel		H.			
737	Jolivet Alain de Guiler-S/Goyen		H.			
738	Jolivet Tudy de Tréguennec		H.			
739	Joncour Corentin de Meilars		H			
740	Joncour Félix de l'Ile Tudy		H.			
741	Joncour François Mie Conseiller d'arrt de Taulé		H			
742	Joncour Jean de Locmaria-Berrien		H.			
743	Joncour Yves de Plogonnec		H.			
744	Jolu Jacques de Commana		H.			
745	Julien Jean Conseiller Général de Brest (3è Con)		H.			
746	Julou Mathieu de Brasparts		H.			
747	de Kérallain Jacques de Plomelin	✓	H.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
748	Dr Kéranguyader Henri Conseiller Général Crozon		H.			
749	Kéraudy Jean de St-Marc		H.			
750	Kéraudy Joseph de Landéda		H.			
751	Kérautret Jean-Marie de Sizun		H.			
752	Kéraval Pierre de Laz		H.			
753	Kerbaul François de Plouédern		H.			
754	Kerboul François de Le Drennec		H.			
755	Kerbrat Corentin de St-Ségal		H.			
756	Kerbrat Pierre de Landerneau		H.			
757	de Kerdanet Louis de Trégarantec		H.			
758	Kerdévez Jean de Lennon		H.			
759	Kerdraon Yves de Quimerch		H.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
760	Audren de Kerdrel Conseiller Général de Lannilis					
761	Kérébel Hamon de Brélès					
762	Kerfourn Yves de Guissény					
763	de Kergariou Alain de Bourg-Blanc					
764	Kergourlay Louis de Coray					
765	Kergourlay Michel Conseiller Général de Rosporden					
766	Kerguélen Jean d'Ergué-Armel					
767	Kerhervé Jean de Bannalec					
768	Kerhervé Sébastien de Querrien					
769	Kériel Jean de Plabennec					
770	Kérisit Raphaël d'Audierne					
771	Kérivel Henri de Tréboul					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
772	Kermarrec Ollivier de Dirinon		H.			
773	Kermarrec Yves de Landerneau		H.			
774	Kermorgant Jean d'Argol		H.			
775	Kernaléguen Eugène de Douarnenez		H.			
776	Kernéïs Auguste de Ploudaniel		H.			
777	Kernéïs Jean de St-Divy		H.			
778	Kernévez Corentin d'Ergué-Armel		H.			
779	Kérouédan Corentin de Plouhinec		H.			
780	Kérouédan Pierre de Plovan		H.			
781	Kéroulas François du Juch		H.			
782	Kerrien Joseph de Lesneven		H			
783	Kerrizoré Henri de Brennilis		H			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
784	Kerros Jean de Lampaul-Plouarzel					
785	Kersalé Hervé de St-Nic					
786	Kersaudy Hervé de Cléden-Cap-Sizun					
787	Kerscaven François de St-Thégonnec					
788	Kéruel Paul de Cléder					
789	Kervella André de Plougastel-Daoulas.					
790	Kervella Jean de Quimper					
791	Kervella Jean-Claude de Plougastel-Daoulas.					
792	Kervévan Maurice de Lannilis					
793	Kerviel Jean-Louis de Pont-l'Abbé					
794	Kéryel Hervé de Guimiliau					
795	Labat René du Relecq-Kerhuon					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
796	Lagadec Gustave de Carhaix		H.			
797	Lahalle Jean du Conquet		H.			
798	Lalardy Alphonse du Relecq-Kerhuon		H.			
799	Lallemand Eugène de Brest		H.			
800	Lallonder Yves de Quimerch		H.			
801	Lamézec Corentin d'Elliant		H.			
802	Dr. Lancien Fernand Conseiller Général de Carhaix.		H.			
803	Landré Jean-Marie de Scrignac		H			
804	Le Lann Yves de Rumengol		H.			
805	Lannuzel François Conseiller Général de Briec		H.			
806	Lannuzel Hervé de Châteaulin		H.			
807	Lanon Jean-François de Guissény		H.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
808	de Lansalut Georges de Taulé		H.			
809	Lanvec Jean-Marie de Landunvez		H.			
810	Laot Jean-Marie de Plouvien		H.			
811	Laot Louis de Plouguin		H.			
812	Laot Ollivier de St-Pabu		H.			
813	Lapous François de Bolazec		H			
814	Lapous Henry de St-Thégonnec		H.			
815	Lareur Michel de Locmaria-Plouzané		H.			
816	Larher Albert de Plougonven		H.			
817	Larnicol Corentin de Loctudy		H.			
818	Larnicol Désiré de Treffiagat		H			
819	Larnicol François de Penmarch		H.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
820	Larreur Paul Conseiller d'arrt de St-Renan					
821	Larsonneur Nicolas de Ploudaniel					
822	Larvol Corentin de Pluguffan					
823	Larvol Jean d'Ergué-Armel					
824	Larvol Louis Conseiller Général de Châteaulin					
825	Larvor Pierre de Pouldergat					
826	Larzul Jean-Louis de Plonéour-Lanvern					
827	Larzul Henri de Pont-l'Abbé					
828	Larzul Noël de Plozévet					
829	Larzul Vincent de Guilvinec					
830	Lasbleis Jean Clet de Plogoff					
831	Lauden Hervé de Gourlizon					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
832	Laudrein Yves Conseiller d'arrt de Bannalec		H.			
833	Launay Victor de Châteaulin		H.			
834	Laurent Henri de Carhaix		H.			
835	Laurent Jean-Louis de Guipavas		H.			
836	Laurent Jean-Marie de Riec-sur-Bélon		H.			
837	Lautrou Jean de Camaret-S/Mer		H.			
838	Lavanant Jean-Louis de Kernilis		H.			
839	Lavaux Ambroise de Trégunc		H.			
840	Laviec François Mie de Plouigneau		H.			
841	Laviec Jean de Plouézoch		H.			
842	Laviec Jean-Marie de Ploujean		H.			
843	Laviec Julien de Pleyber-Christ		H.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
844	Le Lay Corentin de Loctudy					
845	Le Lay Louis de Tréméoc					
846	Le Lay Vinoc de Plouhinec					
847	du Laz Alain de Cléden-Poher					
848	Lédan Charles de Morlaix					
849	Lefebvre Jean de Carantec					
850	Lefèvre Jules de Quimper					
851	Lénaff François de Plourin-Ploudal- mézeau					
852	Léon André de Plouguerneau					
853	Léon Pierre de St-Renan					
854	Lescop Guillaume de Lanrivoaré					
855	Letellier Edmond de Douarnenez					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
856	Letty Jean de Pluguffan					
857	Lichou Charles de Ploudaniel					
858	Lidouren Jean de Pleyben					
859	Ligavan Jean-Marie de Plogonnec					
860	Limpalaer Francis de Brest					
861	Lintanff Charles de Plouégat-Moysan					
862	Loaëc François de Plouguerneau					
863	Loaëc Jean de Lambézellec					
864	Le Loch Jean-Marie de Pont-l'Abbé					
865	Lohéac Pierre Député					
866	Le Lorc'h Mathias de Beuzec-Conq					
867	Lossouarn François de Lannilis					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
868	Louarn Clet d'Audierne		H.			
869	Louarn Gabriel de Milizac		H.			
870	Louarn René de Briec		H			
871	Le Louédec Alain de Quimperlé		H.			
872	Louédec Jean de Bénodet		H			
873	Le Louët Félix de Pont-Aven		H.			
874	Loussouarn Pierre de Plovan		H.			
875	Loussouarn Sébastien de Penmarch		H			
876	Loxq Germain Hervé de Ploaré		H			
877	Lozach Joseph de Motreff		H.			
878	Lozivit René de Lanriec		H			
879	Lucas Pierre Jean de Plobannalec		H.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
880	Luguern Guillaume de St-Divy		H.			
881	Lullien Jules de Brest		H.			
882	Madec Frédéric Conseiller d'arrt de Daoulas		H.			
883	Madec Jean-Louis de Plonévez-du-Faou		H.			
884	Madic François de Bannalec		H.			
885	Maguer Joseph d'Edern		H.			
886	Mahé Vincent Relecq-Kerhuon		H.			
887	Mallégol Jean-P. de St-Thégonnec		H.			
888	Malléjac Allain de Plougastel-Daoulas		H.			
889	Le Mao Félix de Clohars-Carnoët		H.			
890	Le Mao René de Châteauneuf-du-F.		H.			
891	Le Maout Corentin de Clohars-Carnoët		H.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
892	Marc Gabriel de Guilers					
893	Marc Pierre de Brélès					
894	Mariel Yves de Plobannalec					
895	Margat Maurice de Brest					
896	Marion François de Baye					
897	Marrec Yves de Trégunc					
898	Martin Hervé de Plounéventer					
899	Martin Jean-Marie de Trégunc					
900	Marzin Jean de Telgruc					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent vingt cinq électeurs.

A Quimper, le 17 Avril 1937

POUR LE PRÉFET:
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ.

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet,
POUR LE PRÉFET:
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent vingt cinq émargements pour le 1er tour de scrutin.

_____ le 2e *idem.*

_____ le 3e *idem.*

Le Président du bureau de vote.

Les Scrutateurs,

DÉPARTEMENT
du Finistère

7

Modèle n° 7

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 5ème BUREAU DE VOTE

(N°s 901 A 1125 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 Avril 1937 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

Int. 2210 E

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
901	Masson Alain d'Audierne		M			
902	Masson Etienne de l'Ile Molène		M			
903	Mathurin Yves de Pleyben		M			
904	de Mauduit Olivier de Clohars-Fouesnant		M			
905	Mavic Louis de Plonéour-Lanvern		M			
906	Mazé Jean de Pleyben		M			
907	Mazé Jean-François de Kerlouan		M			
908	Mazé Jean-Marie de Lanildut		M			
909	Mazé Jean-Pierre de Loc-Eg. St-Thégonnec		M			
910	Dr Mazé Pierre Conseiller Général de Sizun		M			
911	Mazé Yves de Camaret-S/Mer		M			
912	Mazéas François de Tréboul		M			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
913	Mazo Corentin de Guengat					
914	Méar Alain de St-Méen					
915	Méar Hervé de Sibiril					
916	Méar Tanguy de Sibiril					
917	Méar Yves de Plouvorn					
918	Méhu Louis de Plomeur					
919	Méhu Théodore de Penmarch					
920	Le Meil Bernard de Camaret-S/Mer					
921	Melguen Alain de Crozon					
922	Mellaza Jean René de Plouarzel					
923	Mellouët Joseph de Goulven					
924	Ménesguen Joseph de Crozon					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
925	Ménez François Conseiller d'arrt de Huelgoat		M			
926	Ménez Jean-François de St-Sauveur		M			
927	Ménez Sébastien de Rosnoën		M			
928	Le Menn Jean d'Ergué-Gabéric		M			
929	Le Menn Yves de Quéménéven		M			
930	de Menou Louis de Plouvorn		M			
931	Le Mer Joseph de St-Thégonnec		M			
932	Méret Georges de Quimper		M			
933	Mériadec Hippolyte de Roscanvel		M			
934	Merle Constant de St-Pierre-Quilbignon		M			
935	Mérour Pierre Jn Mie de Briec		M			
936	Mésangroas Louis de La Forest-Landerneau		M			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
937	Mescoff Michel Conseiller d'arrt d'Ouessant		M			
938	Dr. Le Meur Amédée Conseiller Général de Ploudalmézeau		M			
939	Le Meur Charles de Guerlesquin		M			
940	Le Meur Christophe de Concarneau		M			
941	Le Meur Jean d'Ergué-Gabéric		M			
942	Le Meur Pierre de Quimerch		M			
943	Le Meur René de Douarnenez		M			
944	Mével François Ls de St-Rivoal		M			
945	Mével Guillaume de Plogoff		M			
946	Mével Laurent de Plonévez-du-Faou		M			
947	Le Mignon Joseph de Crozon		M			
948	Millon René de Plougasnou		M			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
949	Millour Adolphe de Châteaulin		M			
950	Millour René de Telgruc		M			
951	Mingam Yves Conseiller d'arrt de St-Thégonnec		M			
952	Moal François Cult. délégué de St-Pol-de Léon		M			
953	Moal François, Négt de St-Pol-de-Léon		M			
954	Moal Jean-Louis de Plouénan		M			
955	Moal Joseph de Landeleau		M			
956	Moallic Pierre de Tréboul		M			
957	Moan Jean d'Esquibien		M			
958	Le Moan Jean de Morlaix		M			
959	Le Moan Jean de Plabennec		M			
960	Mocaër Pierre Conseiller Général d'Ouessant		M			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
961	Le Moigne Jean de Plonévez-du-Faou		M			
962	Le Moigne Joseph d'Elliant		M			
963	Monnier Michel Conseiller Général de St-Thégonnec		M			
964	Montel Désiré de St-Pierre-Quilbignon		M			
965	Monfort Jean de Concarneau		M			
966	Montfort Jean-Fois de Landerneau		M			
967	Monfort Louis Député		M			
968	Monfort Pierre de Bénodet		M			
969	Montfort Yves de Lambézellec		M			
970	Morel Gabriel de Lampaul-Ploudalmézeau		M			
971	Morvan Alexandre de Camaret-S/Mer		M			
972	Morvan Auguste de Scrignac		M			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
973	Morvan Denis de Lannilis		M			
974	Morvan Germain de Douarnenez		M			
975	Morvan Jean de Lanhouarneau		M			
976	Morvan Jean-Marie de Penhars		M			
977	Morvan Jean-Marie de Plabennec		M			
978	Morvan Louis de Ploujean	Kerhoas Francis	M			
979	Le Morvan Yves Conseiller d'arrt de St-Pol-de-Léon		M			
980	Motreff Pierre de Pleyben		M			
981	Moulin Corentin Jn Marie de Plomodiern		M			
982	Moullec Pierre de Plouhinec		M			
983	Moysan Jean-Claude de Cléder		M			
984	Moysan Joseph de Kergloff		M			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
985	Moysan Thomas de Kerlaz		M			
986	Nader Hervé Député		M			
987	Le Naour Alain d'Elliant		M			
988	Naud Eugène de Brest		M			
989	Nédélec Alain de Gouesnach		M			
990	Nédélec François de Milizac		M			
991	Nédélec François Mie d'Hanvec		M			
992	Nédélec Guillaume de St-Pierre-Quilbignon		M			
993	Nédélec Jean-Louis de Cléder		M			
994	Nédélec Jean-Louis de Penmarch		M			
995	Nédélec Pierre de Tréméoc		M			
996	Nédélec Sébastien de Santec		M			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
997	Le Néen François Mie de St-Eloy		M			
998	Nerzic Louis de Melgven		M			
999	Nicolas Jean de Brest		M			
1000	Nicolas Louis de Scaër		M			
1001	Nicolas Yves de Plogastel-St-Germain		M			
1002	Nicot Sébastien de Pluguffan	Kéluorïc'h Jean	M			
1003	Nignon Henri de Pont-l'Abbé		M			
1004	Le Noan Francis de Plouézoch		M			
1005	Le Normand Guy Conseiller Général de Morlaix		M			
1006	Le Nuz François Mie de Plougonven		M			
1007	Ogor Pierre de Bourg-Blanc		M			
1008	Olivier Guillaume de Lesneven		M			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1009	Oliviéro Yves de Daoulas					
1010	Ollivier Alain de Scaër					
1011	Ollivier Auguste de Plounéour-Trez					
1012	Ollivier Christophe de Kernével					
1013	Ollivier François de Plourin-Les-Morlaix					
1014	Ollivier François de St-Rivoal					
1015	Ollivier François Ls de Scaër					
1016	Ollivier Louis de Kerfeunteun					
1017	Page Hervé de St-Méen					
1018	Pallier Jean-Marie de St-Pabu					
1019	Palud Hervé de St-Vougay					
1020	Palud Joseph de Camaret-S/Mer					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1021	Pape Alexandre de Plovan		M			
1022	Le Pape François Mie d'Irvillac		M			
1023	Parc Thomas Conseiller d'arrt de Morlaix		M			
1024	Parc Yves de Quéménéven		M			
1025	Parent Emile de Brest		M			
1026	Paugam Charles de Brignogan-Plages		M			
1027	Paul François de Commana		M			
1028	Paul Jean de Henvic		M			
1029	Paul Joseph de Ploujean		M			
1030	Paul Louis de Sizun		M			
1031	Pelleau François de Plouarzel		M			
1032	Pellen Jean-Marie de Lannilis		M			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1033	Pelliet Guillaume Conseiller d'arrt de Châteaulin		M			
1034	Pelliet Pierre de Plomodiern		M			
1035	Le Pemp Alain de Plomeur		M			
1036	de Penfentenyo de Kervéréguin Ch. de Loctudy		M			
1037	Pennarun Thomas de St-Thois		M			
1038	Pennec François de Briec		M			
1039	Pensec François de Locunolé		M			
1040	Penven Olivier de Taulé		M			
1041	Penvern Jean de Quimperlé		M			
1042	Perhérin Pierre Mie de Ploaré		M			
1043	Périou Jean Conseiller d'arrt de Brest (1er Con)		M			
1044	Périou Pierre Conseiller d'arrt de Lanmeur		M			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1045	Péron Alexandre de Peumerit		M			
1046	Péron Guillaume de Trégunnec		M			
1047	Péron Jean-Louis de Combrit		M			
1048	Péron Joseph de Névez		M			
1049	Péron Joseph de Penmarch		M			
1050	Péron Louis de Lambézellec		M			
1051	Péron René de Lanriec		M			
1052	Perrot Henri d'Esquibien		M			
1053	Perrot Jean Député		M			
1054	Perrot Jean de Logonna-Daoulas		M			
1055	Person Joseph de Roscoff		M			
1056	Péru Laurent de Trégunc		M			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1057	Pervès Isidore de Plouvien		M			
1058	Pervès Jean Alain de Pont-Croix		M			
1059	Philipot Joseph de Kerfeunteun		M			
1060	Picard Etienne de Bourg-Blanc		M			
1061	Picard Gabriel de Locquénolé		M			
1062	Pichon Jean de Châteauneuf-du-F.		M			
1063	Pierrès Guillaume de Ploujean		M			
1064	Pinson Charles de Carhaix		M			
1065	Pinvidic Joseph de Landivisiau	Léon Eugénie Supplémt A	M			
1066	Plassard Théophile du Cloître-St-Thég.		M			
1067	Plouhinec François de Mahalon		M			
1068	Plouzen Yves de Plounévez-Lochrist		M			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1069	Plusquellec Jean de Spézet					
1070	Plusquellec Jn Ls de Plougonven					
1071	Pochard Vincent de Plouarzel					
1072	Pocher François de Quimperlé					
1073	Portier Pierre de Clohars-Carnoët					
1074	Postec Jean-Marie de Plouescat					
1075	Postec Mathieu de St-Thonan					
1076	Postic Joseph de Rosporden					
1077	Postollec Jean-Marie de Plouguer					
1078	Pouchus Pierre de Penhars					
1079	Pouliquen Gabriel Conseiller Général de Landivisiau					
1080	Pouliquen Henri de Châteauneuf-du-F.					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1081	Pouliquen Jean-François de Sizun		M			
1082	Pouliquen Jean-Marie de La Roche-Maurice		M			
1083	Poullélaouen Pierre de St-Jean-Trolimon		M			
1084	Poullen Yves de Lambézellec		M			
1085	de Poulpiquet Jacques, de Mellac		M			
1086	de Poulpiquet Michel de Lannilis		M			
1087	Poupon Jean de St-Goazec		M			
1088	Poupon Pierre de Landudal		M			
1089	Poupon Pierre de Trégourez		M			
1090	Prat Pierre de St-Coulitz		M			
1091	Prigent Corentin de St-Nic		M			
1092	Prigent François de Roscoff		M			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1093	Prigent Hervé de Lanmeur					
1094	Prigent Jacques de Quimerch					
1095	Prigent Jean de Loperhet					
1096	Prigent Jean-Marie de Roscoff					
1097	Prigent Pierre de Plouigneau					
1098	Prigent Tanguy Député					
1099	Prigent Yves de Plougasnou					
1100	Prigent Yves de Sizun					
1101	Priol Pierre d'Esquibien					
1102	Provostic Henri de Ploudalmézeau					
1103	Pustoch François de St-Thurien					
1104	Quéau François Louis de Guimiliau					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1105	Le Quéau Germain de Plomelin					
1106	Queffélec Alain de Laz					
1107	Queffélec Yves de L'Hôpital-Camfrout					
1108	Quéguiner Alain de St-Sauveur					
1109	Quéguiner Guillaume de Plounéour-Ménez					
1110	Quéguiner Joseph de Morlaix					
1111	Quéguiner Louis de Locquénolé					
1112	Quéïnnec Emmanuel d'Audierne					
1113	Quéïnnec Jacques Conseiller Général de Pont-l'Abbé					
1114	Queïnnec Jean de Lampaul-Guimiliau					
1115	Quélennec Pierre de St-Pol-de-Léon					
1116	Quélennec Yves de Guiclan					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1117	Quellec Yves de Plogonnec		M			
1118	Quéméner Joseph d'Arzano		M			
1119	Quément François de Roscoff		M			
1120	Quéméré Alain de Gouesnach		M			
1121	Quénaon François Mie de St-Eloy		M			
1122	Quentel Jacques Mie de Porspoder		M			
1123	Quentel Jean-Marie de Riec-sur-Bélon		M			
1124	Quentel Louis Fois de Gouesnou		M			
1125	Quéré Bernard de Pleyber-Christ		M			

Arrêté la présente liste d'émargement à deux cent vingt-cinq électeurs.

A Quimper, le 17 Avril 1937

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet
POUR LE PRÉFET:
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Arrêté la présente liste au nombre de deux cent vingt-cinq émargements pour le 1er tour de scrutin.

_____ le 2e *idem.*

_____ le 3e *idem.*

Le Président du bureau de vote.

Les Scrutateurs,

DÉPARTEMENT
du Finistère

8

MODÈLE N° 7

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 6e BUREAU DE VOTE

(N°s 1126 A 1354 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 Avril 1937 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

Int. 2210 E

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS
1126	Quéré Jean-François de St-Pol-de-Léon		B.			
1127	Quéré Jean-Marie de Tréflaouénan		B.			
1128	Quéré Pierre d'Arzano		B.			
1129	Quiger Jean de Carhaix	Hurugues Guillaume	B			
1130	Quilliec Yves de La Forêt-Fouesnant		V			
1131	Quillien Alain de Landévennec		V			
1132	Quillien Corentin de Landévennec		V			
1133	Quillien Noël de Loperhet		B.			
1134	Quiniou Jean de Tréboul		B.			
1135	Quiniou Joseph de Treffiagat		B.			
1136	Quinquis Jean-Louis de Plouzané		B			
1137	Quinquis Yves de Locmaria-Plouzané		B.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1138	Quiviger Louis de Cléder		B.			
1139	Raguénès Guillaume de Lanrivoaré		B.			
1140	Raguénès Pierre de Camaret-S/Mer		B.			
1141	Rannou Alexis Conseiller d'arrt de Scaër					
1142	Rannou Jean d'Elliant					
1143	Rannou Laurent de Châteauneuf-du.F.					
1144	Raoul François de Crozon		B.			
1145	Raphalen François de Plonéour-Lanvern		B.			
1146	Raphalen Pierre Mie de Guilvinec		B.			
1147	Raphalen Yves Pierre de Ploaré					
1148	Rault Hyacinthe de Landerneau		B.			
1149	Razil François Marie de St-Servais					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1150	Renault Louis de St-Pierre-Quilbignon					
1151	Renévot Corentin de Pouldergat					
1152	Repichet Charles de St-Pierre-Quilbignon					
1153	Le Rest André de Plouzévédé		B.			
1154	Le Rest Joseph de St-Pol-de-Léon		B.			
1155	Le Rhun Yves de Combrit		B.			
1156	Richard François Conseiller d'arrt d'Arzano		B.			
1157	Richard Henri de Lanriec		B.			
1158	Richard Philibert de Névez		B.			
1159	Riou Jean de Guilers		B.			
1160	Riou Jean de Plouider		B.			
1161	Riou Jean de Taulé					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1162	Riou Louis de St-Marc					
1163	Riou Pierre de Lannédern		B.			
1164	Riou Yves de Penhars					
1165	Rioual Pierre de Trégunc					
1166	Rivière Clet de Plogoff		B.			
1167	Rivière Jean de Primelin		B.			
1168	Rivoalen Auguste de Morlaix					
1169	Rivoalen Yves de Plabennec					
1170	Rocuet Jean-Marie de Penhars		B.			
1171	Rocuet Yves de St-Evarzec					
1172	Rohou Yves de Plouescat		B.			
1173	Rolland Jean de Sizun					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1174	Rolland Jean-Fois de Guissény					
1175	Rolland Jean-Louis Député		B.			
1176	Rolland Jean-Marie de Plounéour-Ménez		B.			
1177	Rolland Louis de Guiclan		B.			
1178	Rolland Pierre de Plouégat-Guerrand		B.			
1179	Ropars Guillaume de Spézet					
1180	Ropars Ollivier de Lesneven					
1181	Ropars Ollivier de Poullaouen	Conan Louis	B.			
1182	Ropars Pierre de Poullaouen	Lossouarn Fçois	B.			
1183	Rosmorduc Michel de Hanvec					
1184	Rospape François Mie de Briec		B.			
1185	Rospars Guillaume de Leuhan					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1186	Rospars Jean de Concarneau					
1187	Rosuel Pierre de Lopérec					
1188	Roualec Jean Yves de Plouénan.		B.			
1189	Roualec Rolland de l'Ile de Batz		B.			
1190	Rouat Yves de Melgven					
1191	Roudaut François de Kerlouan					
1192	Roudaut Jean-Louis de Guissény					
1193	Roudaut Vincent du Folgoët					
1194	Roué Claude de Plouvorn		B.			
1195	Roué Pierre de Plouescat		B.			
1196	Le Roux Emile de Plougonven					
1197	Le Roux François de Scrignac					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1198	Le Roux François Mie de Loperhet		B.			
1199	Le Roux Jean d'Ergué-Armel					
1200	Le Roux Jean de Plouguerneau		B.			
1201	Le Roux Jean-Marie de St-Thégonnec					
1202	Le Roux René de Ste-Sève					
1203	Le Roux Tanguy de Morlaix					
1204	Rouzic Jean-Marie de Querrien					
1205	Le Roy Louis de Guissény					
1206	Le Roy Pierre de Gouézec		B.			
1207	Le Roy Yves d'Elliant					
1208	Royou François de Cléden-Poher		B.			
1209	Rozec Yves de Lanarvily		B.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1210	Le Ru Gabriel de Plouarzel		B.			
1211	Rucard Jean-Marie de Plouguerneau		B.			
1212	Ruelland Jean de Brasparts		B.			
1213	Russaouen Francis de St-Renan					
1214	Saget Victor de Brest		B.			
1215	Le Saint Jean-Louis de Plouescat		B.			
1216	Salaun François de La Feuillée		B.			
1217	Salaun Hervé de Dinéault					
1218	Salaun Jean d'Ergué-Armel					
1219	Salaun Jean Yves de Plougonven					
1220	Salaun Olivier de Cléder		B.			
1221	Salaun Prosper de Bohars					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1222	Salaun René de Tréhou					
1223	Saliou Jean-Fois Mie de Gouesnou		B.			
1224	Salou Jacques de Kerlouan					
1225	Sancéau Jérôme de Lanriec		B.			
1226	Sanquer Gabriel du Relecq-Kerhuon		B.			
1227	Sanséau Guillaume de Melgven					
1228	Le Saout François de Plouénan		B.			
1229	Saout Hervé de Guiclan		B.			
1230	Le Saout Jean-Marie de Plouescat		B.			
1231	Saout Jean-Marie de Plougar		B.			
1232	Sartre Alfred du Conquet		B.			
1233	Sâtre Louis de Pont-Aven					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1234	Savina Jean de Quimper					
1235	Schemitt Jules Conseiller d'arrt de Douarnenez					
1236	Scouarnec Marc de Guilvinec		B.			
1237	Le Scoul Alain de Coray		B.			
1238	Scudeller Louis de Clohars-Carnoët					
1239	Séïté Henri de Roscoff		B.			
1240	Sellin Yves Conseiller d'arrt de Concarneau		B.			
1241	Senneville Henri de St-Pol-de-Léon		B.			
1242	Le Sergent François de Poullaouen		B.			
1243	Sergent Guillaume de Beuzec-Cap-Sizun		B.			
1244	Sergent Jean Conseiller d'arrt Pont-Croix		B.			
1245	Sergent Thomas de Plouhinec		B.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1246	Serre Jacques de Beuzec-Conq					
1247	Séven Hervé de Penhars					
1248	Séven Jean de Loqueffret		B.			
1249	Seznec Louis de Quimper					
1250	Sibiril Yves Conseiller d'arrt de Landivisiau					
1251	Signard Guillaume de Plouvorn		B.			
1252	Le Signe Henri de Concarneau					
1253	Siméon Célestin de Quimper					
1254	Simon Albert de St-Pol-de-Léon	Frigent Joseph	B.			Etudiant en droit
1255	Simon Jean de Bodilis					
1256	Simon Louis de Plougoulm		B.			
1257	Simon Martial de Morlaix					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1258	Simon Paul Député		B.			
1259	Sinquin Jean de Quimperlé	Charter Jay	B.			
1260	Sizun Noël d'Argol					
1261	Soubigou Guillaume de Ploudiry					
1262	Soubigou Guillaume de Sizun					
1263	Soudain André de Quimper					
1264	Sourin Yves de Fouesnant					
1265	Sparfel Jean de Plounévez-Lochrist		B.			
1266	Squiban François Conseiller d'arrt de Landerneau					
1267	Stanquic Yves du Trévoux		B.			
1268	Stéphan Jean-Louis de Penmarch		B.			
1269	Stum Guénolé de Trégarvan					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1270	Stum Yves de Loqueffret		B.			
1271	de Taisne Stanislas Conseiller Général de St-Renan		B.			
1272	Talabardon Louis de Roscoff		B.			
1273	Talagas François de Crozon		B.			
1274	Talbotec Jean de Querrien					
1275	Tallec François de Riec-sur-Bélon		B.			
1276	Tallec Pierre de Névez		B.			
1277	Tanguy Alain Thomas de Poullan-sur-Mer					
1278	Tanguy Hervé de Kerfeunteun					
1279	Tanguy Joseph Conseiller d'arrt de Quimperlé					
1280	Tanguy Louis de Riec-sur-Bélon		B.			
1281	Tanguy Yves Conseiller Général de Bannalec		B.			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1282	Tanguy Yves de Brest		B.			
1283	Tanguy Yves de Plouider		B.			
1284	Tanneau François de Guilvinec		B.			
1285	Tanniou Jean de Combrit		B.			
1286	Tarquis Yves de Hanvec					
1287	Tellec Pierre de Beuzec-Conq					
1288	Teurnier Alain de Ploujean					
1289	Teurnier Guillaume de Ploujean					
1290	Thalamot Jean-Mathieu de Cléden-Cap-Sizun					
1291	Thélaut Jean de Landeleau					
1292	Théphany Louis Aug. de Camaret-S/Mer		B.			
1293	Thersiquel Jean de Bannalec		B.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1294	Thomas Alphonse de Tréboul		B.			
1295	Thomas Emile de Camaret-S/Mer		B.			
1296	Thomas François de Crozon		B.			
1297	Thomas Jean-François de Lampaul-Ploudalmé-zeau		B.			
1298	Thomas Jean-Marie de Plouider		B.			
1299	Thomas Joseph du Faou					
1300	Thomas Mathurin de Plougastel-Daoulas		B.			
1301	Thorain Léon de Brest		B.			
1302	Tilly Guillaume Mie de Locquirec					
1303	Tirilly Henri de Penmarch		B.			
1304	Tirilly Laurent de Peumerit					
1305	Tollec François de Beuzec-Conq					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1306	Tollec Jean de La Forêt-Fouesnant					
1307	Tonnard François de Plouescat		B.			
1308	Le Torc'h Jean-Louis de Pleuven		B.			
1309	Torillec Pierre de Crozon		B.			
1310	Tosio Louis de Quimper					
1311	Tosser Jean de Brennilis		B.			
1312	Tosser Pierre de Locmaria-Berrien		B.			
1313	Toullec Antoine de La Forêt-Landerneau		B.			
1314	Toullec Pierre de Brest		B.			
1315	Toupin Jean de Scaër					
1316	Tourbot Ollivier de Lanneuffret		B.			
1317	Tourmen Jean de Plougonven					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1318	Traonouez Paul de Crozon		B.			
1319	Tréguer Guillaume de Plouvien		B.			
1320	Tréguier Jean de Quimperlé		B.			
1321	Tréguier Jean-Jh de Plouvien		B.			
1322	Tréguier Joseph de Névez					
1323	Tréhout Henri de Penhars					
1324	Trémintin Pierre Député		B.			
1325	Trémoureux Auguste de Quimper					
1326	Trépos Jean de Plozévet		B.			
1327	Treussard Pierre de Coray		B.			
1328	Trividic René de Plouhinec		B.			
1329	Troadec Yves de Plougasnou		B.			

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1330	Troalen Jean de St-Yvi		B.			
1331	Trolez Jean-Marie de Beuzec-Conq					
1332	Tromelin Jean de Plouguin		B.			
1333	Tual Auguste de l'Ile Molène		B.			
1334	Tual Jean-Louis d'Ouessant		B.			
1335	Tymen Pierre de Quéménéven		B.			
1336	Uguen Jean de Kerlouan					
1337	Uguen Yves Conseiller d'arrt de Lesneven					
1338	Urien Guy de Santec		B.			
1339	Urvois Clet d'Esquibien		B.			
1340	Vauder Joseph de Brest					
1341	Velly Guillaume de Cléden-Cap- Sizun					

5-363-J. 15161-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1342	Vern Hervé de Plonévez-du-Faou					
1343	Le Vern Jean de Trégarantec		B.			
1344	Le Vern Noël de St-Marc					
1345	Vigouroux Joseph de Daoulas					
1346	de la Villemarqué Jh de Nizon		B.			
1347	Villieu François du Juch					
1348	Le Viol Sébastien de Kerfeunteun					
1349	Vivier Victor de Pleyber-Christ		B.			
1350	Volant Louis de Plomeur		B.			
1351	Volant Pierre de Pont-l'Abbé		B.			
1352	Yéquel Jean de Pont-l'Abbé		B.			
1353	Yvinec Louis de Plouédern		B.			

5-363-J. 15101-1932. [7937]

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
1354	Yvonnou Jean-Louis Conseiller Général Fouesnant		B			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à deux cent vingt-neuf électeurs.

A Quimper, le 17 Avril 1937

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Préfet,
POUR LE PRÉFET
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ.

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux cent vingt-neuf émargements pour le 1er tour de scrutin.

_____ le 2e *idem.*

_____ le 3e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

1er TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 avril 1937

9

N° du Bureau de vote : 1er

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR (10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140)	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. Guéinaec		124	
M. Cadoret		73	
M. Masson		22	
M. Guéguen		3	(3)
M. Le Jeunédal		2	
M. Danielou		1	
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 225

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes : 0

NOMBRE D'ENVELOPPES

Remises à la section	225
Comptées dans le dépouillement	225
Réservées à la décision du Bureau du collège : Enveloppes renfermant des bulletins blancs	0
Enveloppes sans bulletins	0
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	0
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Enveloppes non réglementaires	0
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	0
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	0
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	0
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents	0
Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	0

A Quimper, le 25 / avril 1937

Le Président,

Les Scrutateurs,

1.er TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 avril 1937.

9

N° du Bureau de vote : 1

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. Queinnec	124	124	
M. Cadoret	73	73	
M. Masson	22	22	
M. Guéguin	3	3	
M. Le Jeunidal	2	2	
M. Danielou	1	1	
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 225

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes : 0

NOMBRE D'ENVELOPPES

Remises à la section	225
Comptées dans le dépouillement	225
Réservées à la décision du Bureau du collège : Enveloppes renfermant des bulletins blancs	0
Enveloppes sans bulletins	0
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	0
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Enveloppes non réglementaires	0
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	0
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	0
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	0
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents	0
Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	0

A Quimper, le 25 avril 1937

Le Président,

Les Scrutateurs,

Bulletin Officiel

15

République Française

PRÉFECTURE
25 AVR 15 H.
du FINISTÈRE

1re TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 avril 1987.

10

N° du Bureau de vote : 2

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. Queinnec		124	
M. Cadoret		60	
M. Masson		23	
M. Guéguin		10	
M. Le Guénédal		5	
M. Ch. Damélon		1	
M. Feuntreun		1	
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 225

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes : néant

NOMBRE D'ENVELOPPES

Remises à la section	225
Comptées dans le dépouillement	225
Réservées à la décision du Bureau du collège : Enveloppes renfermant des bulletins blancs	1
Enveloppes sans bulletins	néant
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	néant
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	néant
Enveloppes non réglementaires	néant
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	néant
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	néant
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	néant
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents	néant
Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	néant

A Quimper, le 25/4/1987

Le Président,

Les Scrutateurs,

Election Sénatoriale du 23 Avril 1937

~~Candidat des Républicains~~

~~François Cadoret~~

~~*Commerçant*~~

~~*Ancien Président de la Commission de la Marine*~~

~~*Conseiller Général du Finistère*~~

~~*Maire de Riec-sur-Bélon*~~

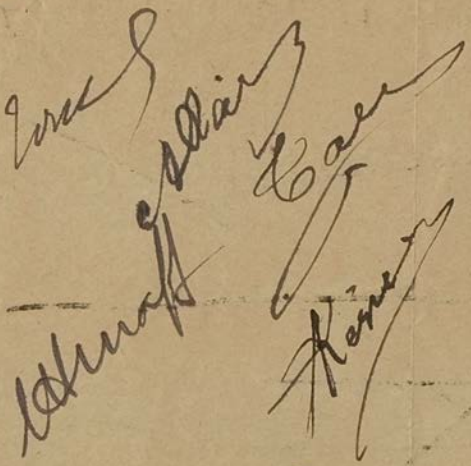

1er TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 avril 1937.

10

N° du Bureau de vote : 2

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR (10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140)	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. Quérimec	124	124	
M. Cadoret	60	60	
M. Masson	23	23	
M. Grégui	10	10	
M. Le Guénédal	5	5	
M. Danilou	1	1	
M. L. Fauntan	1	1	
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 225

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes : 0

NOMBRE D'ENVELOPPES

Remises à la section	225
Comptées dans le dépouillement	225
Réservées à la décision du Bureau du collège : Enveloppes renfermant des bulletins blancs	1
Enveloppes sans bulletins	0
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	0
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Enveloppes non réglementaires	0
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	0
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	0
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	0
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents	0
Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	0

A Quimper, le 25 avril 1937

Le Président,

Les Scrutateurs,

République Française

16

Vive
l'enveloppe vide
que je vous envoie
pour
Brest
Le Laurent
Moreau

PREFECTURE
25 AVR 1937
du FINISTÈRE

1er TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 avril 1937

11

N° du Bureau de vote : 3

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR (10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140)	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. Guéinnec		114	
M. Cadoret		79	
M. Masson		18	
M. Guégueu		5	
M. Le Guénédal		7	
M. Feunteun Louis		1	
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 225

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes : 0

NOMBRE D'ENVELOPPES

Remises à la section	225
Comptées dans le dépouillement	
Réservées à la décision du Bureau du collège : Enveloppes renfermant des bulletins blancs	
Enveloppes sans bulletins	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Enveloppes non réglementaires	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents	
Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	

A Quimper, le 25 avril 1937

Le Président,

Les Scrutateurs,

1er TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 avril 1937

11

N° du Bureau de vote : 3

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. Guéinnec	//// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// ////	114	
M. Cadoret	//// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// ////	79	
M. Masson	//// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// ////	18	
M. Guéguin	//// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// ////	5	
M. Le Guénédal	//// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// ////	7	
M. Feunteun	//// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// //// ////	1	
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 225

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes :

NOMBRE D'ENVELOPPES

Remises à la section	225
Comptées dans le dépouillement	0
Réservées à la décision du Bureau du collège : Enveloppes renfermant des bulletins blancs	
Enveloppes sans bulletins	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Enveloppes non réglementaires	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents	
Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	

A Quimper, le 25 avril 1937

Le Président,

Le Scrutateur

Les Scrutateurs,

Lozaven

Lamour

J. Jaouen

Broc'h

Bulletin double

Hallock

A 7

République Française.

Liberté

Egalité

Fraternité

Parti Socialiste (S. F. I. O.)

Election sénatoriale du 25 Avril 1937

H. MASSON

Ancien Député du Finistère

Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), 18, rue de Paris, Morlaix

Election Sénatoriale du 23 Avril 1937

Candidat des Républicains

François Cadoret

Commerçant

Ancien Président de la Commission de la Marine

Conseiller Général du Finistère

Maire de Riec-sur-Bélon

1re TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 Avril 1937

12

N° du Bureau de vote : 4ème

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. Quéinnec		116	
M. Cadoret		76	
M. Rasson		23	
M. Guéguin		4	
M. Le Guennédal		4	
M. Le Jeune Jules	1.	1	
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 225

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes : néant

A Quimper, le 29 avril 1937

Le Président,

Les Scrutateurs,

NOMBRE D'ENVELOPPES

Réservées à la décision du Bureau du collège

Remises à la section		
Comptées dans le dépouillement		
Enveloppes renfermant des bulletins blancs	7	
Enveloppes sans bulletins		
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante		
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître		
Enveloppes non réglementaires		
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur		11
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature		
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature		
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents	1	
Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs		

bulletin blanc

15

République Française

PRÉFECTURE
25 AVR 1937
DU FINISTÈRE

Election Sénatoriale du 25 Avril 1937

Candidat des Républicains

~~François Cadoret~~

Commerçant

Ancien Président de la Commission de la Marine

Conseiller Général du Finistère

Maire de Riec-sur-Bélon

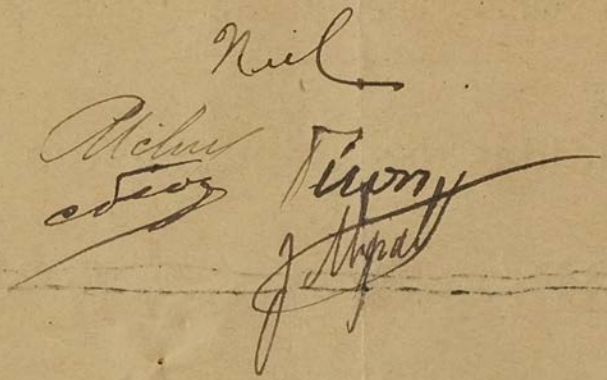

1re TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 Avril 1987

13

N° du Bureau de vote : 5ème

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR (10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140)	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. 1. Guennec	113		
M. Cadoret	83		
M. Nasson	21		
M. Guéguin	2		
M. Le Guénédal	5		
M.			
M.	224		
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 225

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes : "

A Quimper, le 25 avril 1987

Le Président,

Les Scrutateurs,

NOMBRE D'ENVELOPPES

Remises à la section	225	
Comptées dans le dépouillement	225	
Réservées à la décision du Bureau du collège : Enveloppes renfermant des bulletins blancs	1	
Enveloppes sans bulletins		
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante		
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître		
Enveloppes non réglementaires		
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur		1
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature		
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature		
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents		
Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs		

1er TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 Avril 1937

13

N° du Bureau de vote : 5e

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR (10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140)	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. Quéinnec		113	
M. Cadoret		83	
M. Nasson		21	
M. Guéguin	//	2	
M. Le Guénédal	///	5	
M.		Nul 1	
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 225

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes : "

NOMBRE D'ENVELOPPES

Remises à la section	225
Comptées dans le dépouillement	225
Réservées à la décision du Bureau du collège : Enveloppes renfermant des bulletins blancs	1
Enveloppes sans bulletins	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Enveloppes non réglementaires	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	1
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents	
Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	

A Quimper, le 25 avril 1937

Le Président,

Les Scrutateurs,

1re TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 Avril 1987

14

N° du Bureau de vote : 6 me

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR (10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140)	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. Queinnec	10 + ; 120 +	128	deux cent vingt quatre
M. Cadoret	60	68	
M. Masson	20	17	
M. Gueguen	10	11	
M. le Guénédal	5	6	
M. Daniel Desroches	1	1	
M. Gautier Quimper	1	1	
M. Tanguy Louis	1	1	
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 229.

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes : néant.

A Quimper, le 25 Avril 1987

Le Président,

Les Scrutateurs,

NOMBRE D'ENVELOPPES

Remises à la section		229.
Comptées dans le dépouillement		229.
Réservées à la décision du Bureau du collège : Enveloppes renfermant des bulletins blancs	0	
Enveloppes sans bulletins	0	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	0	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	0	
Enveloppes non réglementaires	0	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	0	229.
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	0	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	0	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents	0	
Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	0	

1re TOUR

Election Sénatoriale du Finistère du 25 Avril 1937

14

N° du Bureau de vote : 6ème

FEUILLE DE POINTAGE

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR	TOTAUX	OBSERVATIONS
M. Guéinnec	124	124	
M. Cadoret	68	68	
M. Masson	17	17	
M. Quéguiner	11	11	
M. Le Guénédal	6	6	
M. Derroche	1	1	
M. Gautier	1	1	
M. Feuntun	1	1	
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			
M.			

Nombre des votants d'après la liste d'émargement : 229

Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes : 229

NOMBRE D'ENVELOPPES

Remises à la section		229	
Comptées dans le dépouillement		229	
Réservées à la décision du Bureau du collège	Enveloppes renfermant des bulletins blancs	0	
	Enveloppes sans bulletins	0	
	Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	0	
	Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	0	
	Enveloppes non réglementaires	0	
	Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	0	229
	Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	0	
	Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers, ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	0	
	Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents	0	
	Enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	0	

A Quimper, le 25 Avril 1937

Le Président,

Les Scrutateurs,

P.O.

P.O. PARIS, le 29 Avril 1936

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Tc 120-61

Election Sénatoriale

du 25 Avril *1937*

Monsieur le Président

du 4e Bureau

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)